Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14492 – 6 F

DIMANCHE 1er - LUNDI 2 SEPTEMBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Vers la paix au Cambodge

APRÈS des années de dures négociations venant à la suite de plus de deux décennies de guerre, on a pu croire, ces derniers jours, que la paix était enfin revenue au Cambodge. Ce n'est que partie remise, et l'on s'attend – au sein des quatre factions khmères comme chez les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies – à ce que les derniers obstacles soient aplanis d'ici la fin du mois d'octobre.

L'Histoire nous a appris à nous méfier de tout optimisme prématuré, surtout lorsqu'il s'agit du Cambodge. Mais cette fois semble être la bonne. Il faudra toutefois attendre, avant de pavoiser, que le Conseil national suprême (CNS) présidé par le prince Norodom Sihanouk s'installe à Phnom-Penh en novembre, et que des élections – enfin libres – aient lieu un an plus tard, pour dire avec certitude que ce pays martyr est enfin sorti de l'ornière. Prudence donc.

IL aura fallu que le monde change pour que les parties en conflit, et tout d'abord les frères ennemis communistes – les pro-Chinois (Khmers rouges) et ceux mis en place à Phnom-Penh par l'armée vietnamienne, – acceptent d'échanger autre chose que des balles et des invectives. Lâché par l'URSS et menacé dans sa survie par une crise politique et économique profonde, le Vietnam n'a plus les moyens de soutenir son allié. Il a désormais besoin de se rapprocher de Pékin, également à la recherche de « pays frères ». Derniers survivants du marxisme-léninisme, les dictatures de Hanoï et de Pékin doivent désormais faire front commun.

Sortis de la même école, les communistes khmers ont donc accepté un compromis, sous la houlette de la seule personnalité cambodgienne présentable et de stature internationale, le prince Sihanouk. En dépit de son caractère fantasque, ce dernier a *poursuivi* avec persévérance son travail pour mettre fin à la guerre. Il devrait en récolter les fruits, une fois l'accord signé et la procédure de transition mise en place par l'ONU.

ENFIN, il ne sera pas trop tôt *pour penser aux* Cambodgiens, victimes par millions d'une guerre qui les dépasse. Il faudra rapatrier les centaines de milliers de réfugiés, donner à manger à ceux qui ont faim, reconstruire ce qui reste d'infrastructure économique. Et, surtout, donner aux Khmers le droit de s'exprimer librement, et de dire s'ils veulent ou non des régimes que certains veulent leur imposer.

Seront-ils *contraints* de choisir entre un communisme qui tue (*celui des Khmers rouges*) *et un* communisme qui continue de s'inspirer de la dictature de parti unique à la vietnamienne, ou bien pourront-ils opter pour un retour au despotisme éclairé à la Sihanouk, à moins qu'ils ne préfèrent une véritable démocratie? Une des tâches principales de l'ONU sera de s'assurer que leur choix sera véritablement libre et non *pas* imposé, au nom de la « Realpolitik », par Pékin, Hanoï ou Washington. La paix, et la justice, sont à ce prix – et toute *faiblesse sur ce point ne ferait* que semer les germes d'un nouveau drame.

Lire page 6 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI

M0146 - 0902 0 - 6,00 F

Alors que l'Azerbaïdjan proclame son indépendance

Le président de l'Ukraine craint le retour d'un « empire tsariste russe »

L'Azerbaïdjan est devenue, vendredi 30 août, la huitième des quinze Républiques de l'Union soviétique à proclamer son indépendance. A Alma-Ata, le même jour, le Kazakhstan et la Russie ont signé un accord concernant la mise au point de nouvelles structures « inter-étatiques » pendant une période de transition et le respect des frontières. Pour sa part, le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, qui avait conclu un accord du même type avec la République de Russie, a déclaré que la crainte de voir resurgir « un empire tsariste russe » risquait d'être une nouvelle source de tensions entre les Républiques.

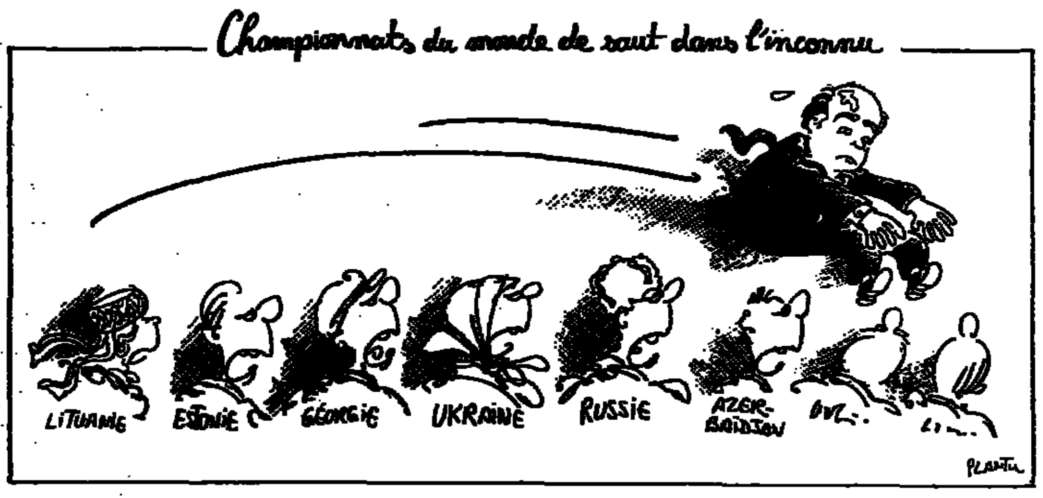

Une République après l'autre...

MOSCOU

de notre correspondant

L'Azerbaïdjan, à son tour... C'était pourtant tout récemment encore une des Républiques dont l'attachement à l'URSS semblait aussi solide qu'intéressé : en conflit avec l'Arménie, les Azéris avaient besoin du soutien du *« centre » de Moscou. Et les* hommes au pouvoir à Bakou, où l'état d'urgence règne depuis l'écrasement des indépendantistes par les troupes soviétiques en janvier 1990, avaient la fibre communiste conservatrice et pratiquaient la méthode dure.

Mais le « centre », en voie de dissolution avancée, ne peut plus être d'une grande utilité, et le vent a tourné. Le Parlement de Bakou, sous la houlette de son président, M. Aïaz Moutalibov, a proclamé l'indépendance de la République, tandis que l'état d'urgence était levé. Ce sont à présent huit des quinze Républiques de l'Union qui ont formellement décidé de rompre les amarres, sans compter celles qui en ont déjà exprimé l'intention. Il ne reste plus guère que les Républiques d'Asie centrale – mais pas forcément pour très longtemps. Le Kazakhstan et l'Ouzbékistan pourraient suivre à brève échéance.

Le Kazakhstan, c'est un très gros morceau, et on comprend que les autorités de Russie, après s'être employées en première urgence à étouffer, au moins provisoirement, le feu qui menaçait de ruiner leurs relations avec l'Ukraine, se soient tournées vers Alma-Ata.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Lire aussi

- **Le séjour de M. Boris Eltsine en Lettonie** par JOSÉ-ALAIN FRALON
- **L'Ukraine à pas comptés vers l'indépendance** par JEAN-BAPTISTE NAUDET
- **La visite de M. Dumas à Vilnius** par CLAIRE TRÉAN
- **Rien, ou presque, n'a changé à Komsomolsk-sur-Amour (Sibérie orientale)** par PHILIPPE PONS

pages 3 et 4

La rentrée de M. Rocard

L'ancien premier ministre prend ses marques pour la course à l'Elysée

M. Michel Rocard est de retour. Silencieux depuis qu'il a quitté Matignon, le 15 mai dernier, l'ancien premier ministre s'est exprimé, samedi 31 août, devant ses amis réunis en université d'été à Chambéry (Savoie).

Evitant toute polémique en matière de politique intérieure, il a livré l'état de ses réflexions sur les conséquences de la crise des pays de l'Est, de *« l'effondrement des communismes »* dans le monde, leurs retombées sur l'Europe occidentale et la société française.

Il s'est efforcé d'expliquer pourquoi, à ses yeux, *« une bonne gestion »* et *« la défense du droit »* ne suffisent plus aujourd'hui *« à nourrir un projet d'avenir »*.

« Les lendemains peuvent être meilleurs sans chanter », a remarqué M. Rocard, en vantant les mérites de ce qui restera, selon lui, *« le socialisme de liberté »*. Pour l'ancien premier ministre, les échecs du fascisme et du communisme laissent place à la compétition entre deux *« idéologies vivantes »*, le libéralisme et le socialisme démocratique considéré comme *une « espérance adulte »*.

En traitant de politique internationale, domaine dont il a été pratiquement absent depuis 1988, pour des raisons institutionnelles – premier ministre, il devait s'occuper de l'« intendance » – et en développant son discours classique, actualisé, sur la société française, M. Rocard prend ses marques pour une compétition présidentielle dont il a été privé par M. Mitterrand, à deux reprises, en 1981 et 1988. Il ne donne pas pour autant d'indication sur sa stratégie électorale.

Lire nos informations page 7

Le plan de paix européen pour la Yougoslavie

La Serbie et le Monténégro sont hostiles à l'envoi d'une force européenne, mais les quatre autres Républiques et le gouvernement fédéral yougoslave acceptent la proposition des Douze

Lire nos informations et le point de vue de JOSEPH ROVAN page 5

Le Parlement polonais rejette la démission du premier ministre

C'est à une large majorité que les députés ont confirmé samedi 31 août le premier ministre plonais, M. Bielecki dans ses fonctions

Lire l'article de SYLVIE KAUFFMANN page 5

La mort de Jean Tinguely

Un Sisyphe mécanicien, passé des sculptures-spectacles à la danse macabre

Le sculpteur suisse Jean Tinguely est mort le vendredi 30 août à Berne. Il était âgé de soixante-six ans.

En 1970, sur la place du Dôme à Milan, un immense phallus d'or se consume pendant trois quart d'heure, nimbé d'un feu d'artifice. Manière pour Jean Tinguely de fêter les dix ans du mouvement des Nouveaux Réalistes dont il fut l'un des protagonistes. Mais qui traduit déjà l'obsession autodestructrice, pour ne pas dire macabre, qui ponctue son œuvre. De cette œuvre dont on ne voudrait retenir que le côté ludique : mécaniques en folie, bizarre bazar issu d'un concours Lépine, rêve de chiffonnier bricoleur. Certes le jeu et l'humour ne sont jamais absents chez lui et même revendiqués. Tinguely est trop proche de Dada et de Duchamp pour s'enfermer dans un système. *Il a toujours aimé les machines* qui se déhanchent, les ressorts à hoquet sommés d'une plume, les assemblages tressautants ou cracheurs d'eau. La manifestation la plus connue de cet veine joyeuse est sans doute la fontaine qu'il exécuta pour la ville de Paris, au pied du Centre Pompidou, avec sa complice Niki de Saint-Phalle.

Mais ses œuvres récentes, en particulier celles qu'il expose à Venise en 1987, puis au Centre Pompidou l'année suivante, sont nettement plus grinçantes. Au seuil de certaines salles le visiteur est accueilli par des bruits inquiétants – frôlements, grincements, craquements – avant même de pouvoir distinguer les pièces, assemblage de mannequins déchirés par des scies et des villebrequins, sombres draperies et vases funèbres, lambeaux d'étoffes et crânes calcinés.

Son *Mémorial du coureur automobile Joachim Bonnier*, c'est le châssis même de la voiture où le pilote suédois trouva la mort.

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 9

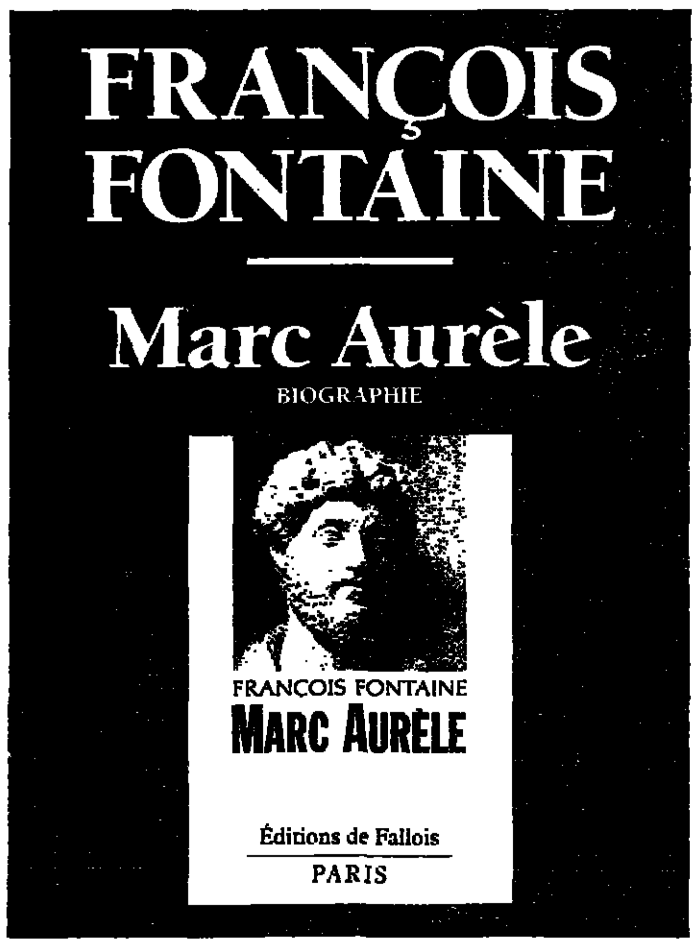

Voyage avec Colomb

29. – Le conquérant oublié

A Mexico, Cortés se cache tandis que Cuauhtémoc, le résistant aztèque, est à l'honneur. Mexico où l'on évoque le futur tandis que Colomb meurt dans son lit, en Espagne...

Lire page 2 le vingt-neuvième épisode du feuilleton d'EDWY PLENEL

HEURES LOCALES

- Banlieues en vacances. ■ L'Alsace compte les guérites. ■ Sauver la Dordogne. *pages 13 à 14*

CHEZ LES PEINTRES

Vincent Corpet l'obsession du regard

Vincent Corpet partage son temps entre Paris et Marseille. Résolument figuratif, il laisse ici entrevoir son univers à l'érotisme macabre et glacé.

Lire page 10 l'article de PHILIPPE DAGEN

Le sommaire complet se trouve page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Voyage avec Colomb

MEXICO. – C'est un mort caché, à l'écart des curiosités touristiques, relégué sur le bas-côté de l'Histoire. Un mort difficile à dénicher tant les guides ignorent sa sépulture ou la mentionnent à peine, en petits caractères maigres. Notre informateur nous avait simplement dit d'aller visiter l'église de Jesus-Nazareno, dans le centre historique de Mexico, puis de chercher. Une fois franchi le porche, aux portes grandes ouvertes en cette fin de matinée, il nous fallut faire trois fois le tour de la nef avant de trouver. Levant le regard vers la voûte, on admira au passage une fresque de José Clemente Orozco, spectacle d'Apocalypse peint en 1944, vision de guerre et de conquête. Puis, provoquant une légère agitation dans ce lieu paisible et modeste où quatre paroissiens étaient en prière, on a fini par s'arrêter devant le maître-autel pour tenter de déchiffrer, en tendant le cou, la plaque de bronze suspendue à mi-hauteur sur la gauche du sanctuaire. Et l'on a lu : *Hernan Cortès, 1485-1547*. Pas d'autre commentaire, simplement ce nom et ces dates.

Le conquérant du Mexique est aujourd'hui un pestiféré dans la ville qu'il réduisit à merci en 1521. Un vainqueur vaincu. A l'extérieur de l'église, qui jouxte le premier hôpital fondé dans le Nouveau Monde par Cortés, justement, une plaque situe à cet endroit sa première rencontre, le 8 novembre 1519, avec Moctezuma, le souverain de l'empire aztèque. Même dans l'inscription qui évoque l'événement, il est remis à sa place : Cortés est simplement *« el conquistador »* tandis que Moctezuma est *« el senor de Mexico »* – le maître de Mexico. Après sa mort, l'âme de Cortés n'a pas reposé en paix, trimbalée et bousculée, comme hantée par le souvenir des civilisations dont il avait précipité l'anéantissement. Son cadavre, puis son squelette, puis ses restes, ont subi neuf enterrements en quatre siècles, une pérégrination digne d'un roman fantastique.

Après l'inhumation de 1547 à Séville, sa dépouille fut exhumée une première

Mexico. A la veille du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique par Colomb, certains intellectuels mexicains réclament une vision moins idéalisée et plus complexe du passé, où l'opprobre jeté sur une conquête sanglante n'effacerait pas son héritage, indissociable de l'identité mexicaine : le métissage.

JOSE HERNANDEZ-CLAIRE

29. *Le conquérant oublié*

par Edwy Plenel

fois en 1550, pour être à nouveau ensevelie au même endroit. Transportée en Nouvelle-Espagne – le nom du Mexique conquis – en 1566, elle connut deux sépultures avant de reposer, en 1794, dans l'église de Jesus-Nazareno. En 1823, deux ans après l'indépendance, il fut enterré en secret dans le même lieu, afin de le sauver de la vindicte anti-espagnole. Nouvelles funérailles secrètes en 1836. Enfin, en 1946-1947, des recherches furent entreprises pour retrouver et identifier ses restes. Tous ces détails sont contenus dans la biographie que vient de lui consacrer un écrivain mexicain, José Luis Martinez, dont le livre minutieux contient les photos des vertèbres, des os et du crâne du conquérant.

CE destin posthume illustre une revanche symbolique dont ce pays témoigne, plus que tout autre. Hier joyau de la couronne espagnole, le Mexique met aujourd'hui en scène une histoire qui fait l'économie de son hispanité. Entre la célébration du monde *« mexica »*, c'est-à-dire aztèque, et la geste de l'indépendance, trois siècles sont passés aux pertes et profits. A Mexico, il n'y a pas de musée de la conquête, mais il y a un musée des cultures, éloge de la diversité des mondes, et surtout un musée *« de las intervenciones »* – littéralement « des interventions » ; en clair, des invasions étrangères, aussi bien espagnoles, françaises qu'américaines. Forgeant une nouvelle identité dans la reconstruction du passé, la citoyenneté mexicaine s'est affirmée en jetant un pont vers le monde d'avant la conquête.

Pour saisir l'ampleur de cette remise en question qui choisit l'héritage indien contre l'apport espagnol, on a pris le temps d'arpenter les innombrables musées de qualité qu'offre cette ville à la fois policée et sauvage. De la place de la Constitution au parc de Chapultepec, de l'extraordinaire musée d'anthropologie aux ruines du Templo Mayor, Mexico semble dédiée à l'histoire précolombienne. S'y ajoute la geste révolutionnaire, l'épopée des Pancho Villa et Emiliano Zapata, que célèbre le Musée national de la Révolution, et dont l'irruption est sans doute la clé de ce retour vers l'Amérique d'avant la conquête, d'avant l'Europe. *« Revuelta »*, c'est-à-dire révolte mais aussi tournant ou détour, voire retour, préfère d'ailleurs dire l'écrivain Octavio Paz pour qualifier cette rupture toujours inscrite dans l'imaginaire populaire.

Est-ce un hasard si le général Cardenas, président du Mexique de 1934 à 1940, appela son fils Cuauhtémoc, du nom du dernier souverain mexica, résistant courageux, torturé sans succès sur ordre d'un Cortés en mal de trésor, finalement exécuté en 1525 ? Dans ce pays, la révolution a donné naissance à un parti-Etat aux mille visages, de l'audace nationaliste d'hier à la corruption généralisée d'aujourd'hui, le PRI, dont l'intitulé mêle curieusement le calme gestionnaire et la tempête insurgée puisqu'il se nomme Parti révolutionnaire institutionnel. Or Cardenas, qui inscrivit dans son intimité familiale cette mémoire indienne, fut l'homme de l'achèvement révolutionnaire, celui de la réforme agraire, de la nationalisation des compagnies pétrolières et de l'accueil des proscrits, errants d'une planète sans visa, vaincus de l'entre-deux-guerres totalitaire, républicains espagnols fuyant le fascisme et trotskistes fuyant le stalinisme. Après avoir rompu avec le PRI au pouvoir, son fils Cuauhtémoc est aujourd'hui l'une des figures de l'opposition de gauche.

Au fil de cette promenade muséographique, le voyage, en approchant de sa fin, retrouve curieusement l'imaginaire de ses débuts, rêves d'îles mythiques et de migrations prometteuses, de terres sauvées des eaux et de nouveaux mondes conquis. Peuple nomade et conquérant, les Aztèques inscrivaient leur pouvoir dans une représentation insulaire. Non loin de l'entrée des ruines du Templo Mayor, un bassin expose en son centre une maquette de la capitale mexica, Tenochtitlan, au centre du lac, aujourd'hui comblé, de Texcoco. Une ville-île, traversée de chaussées, d'aqueducs et de canaux. Etonnante épopée que celle de ce peuple « chichiméque » d'envahisseurs barbares qui fonda en deux siècles un empire sophistiqué sur le plateau Central après avoir surgi des steppes arides du nord du Mexique. Les traditions aztèques inscrivent leur origine à Aztlan, une île encore, entourée de jardins flottants, que certains identifient aujourd'hui à l'île de Mexcaltitan, rond presque parfait occupé par un village dans l'embouchure d'une rivière sur la côte pacifique.

RECONSTRUITE, l'histoire mexicaine oublie quelque peu ce passé de conquêtes et de rapines de la civilisation aztèque. Fin politique, habile négociateur, grand communicateur, cynique et diplomate, Cortés ne dut sa réussite qu'aux alliances nouées avec les peuples opprimés du royaume mexica. Seul le renfort de ces vaincus, parmi lesquels la redoutable maîtresse-interprète du conquérant, baptisée Marina, offrit la victoire à la petite armée d'Européens, faible en nombre – guère plus de six cents hommes – bien qu'elle fut forte d'armes inconnues des Indiens : les chevaux, la poudre, les canons. A la veille du cinquième centenaire, certains intellectuels mexicains réclament une vision moins idéalisée et plus complexe du passé, où l'opprobre jeté sur la conquête n'effacerait pas son héritage, indissociable de l'identité mexicaine : le métissage. *« C'est comme si mon père avait violé ma mère*, a résumé un éditorialiste. *Je suis l'enfant d'un viol, mais c'est quand même mon père. »* Il ajoutait cependant qu'il était forcément plus proche de sa mère...

Avec exagération sans doute, le Mexique offre ainsi un ironique « retour à l'envoyeur » qui est le legs de la découverte dans notre présent. *« L'Amérique est le faire de l'Europe, l'œuvre par laquelle elle révèle le mieux son être »*, a écrit Fernand Braudel, soulignant combien ce Nouveau Monde a été façonné, assimilé, intégré par l'Europe tout en agissant sur elle, la transformant et la bouleversant. Le résultat est, au bout du compte, cette latinité américaine, aujourd'hui blessée et meurtrie, mais avec laquelle le siècle à venir devra compter, tant sa dimension métissée, complexe et ambiguë est au cœur des défis de l'avenir. Le grand voisin du Nord, aux racines saxonnes et protestantes, ne cesse de s'en apercevoir. N'est-il pas en train de découvrir l'hispanité, une hispanité qui, par vagues, monte du Sud, submerge ses frontières et s'installe à demeure ?

En 1990, les Etats-Unis ont refoulé un million d'immigrants clandestins ayant franchi la frontière mexicaine, étalée sur 3 000 kilomètres. On ne sait si, pour un d'attrapé, dix ou trente ont réussi à s'échapper. Les évaluations du nombre de Mexicains établis illégalement au nord du rio Grande tournent autour de quinze millions. En 1990, les citoyens américains d'origine hispanique étaient officiellement 22,4 millions, soit une augmentation de 53 % en dix ans. Mais il y a plus fascinant encore. Mexico, il y a cinq siècles, rivalisait déjà avec les autres métropoles mondiales. Au point que certains conquistadors, stupéfiés, jugèrent qu'elle les dépassait toutes en ampleur et en beauté. *« Nous comptions parmi nous des soldats qui avaient parcouru différentes parties du monde : Constantinople, l'Italie, Rome*, écrit ainsi le plus lucide des chroniqueurs de la conquête, compagnon de Cortés, Bernal Diaz del Castillo. *Ils disaient qu'ils n'avaient vu nulle part une place si bien alignée, si vaste, ordonnée avec tant d'art et couverte de tant de monde. »*

Or, de nos jours, Mexico, cette ville énorme et tentaculaire, dont les journaux signalent chaque jour le degré de pollution selon les quartiers, où les chauffeurs de taxi, dans leurs « coccinelles » jaunes, assurent qu'une rue nouvelle surgit quotidiennement, est en passe de devenir la capitale du monde. Du moins démographiquement – mais la démographie ne fut-elle pas, dans le passé, l'atout de la puissance ? En l'an 2000, selon les projections des démographes, Mexico sera la ville la plus peuplée de la planète, devant Sao-Paulo et Shangaï. Le pays tout entier sera alors passé de 70 millions en 1980 à 113 millions d'habitants. *« Les Etats-Unis voient surgir à leur flanc un des épicentres de rupture les plus redoutables du prochain siècle*, écrit le démographe français Jean-Marie Poursin. *La vive pression qui s'exerce sur le rio Grande ne se relâchera pas de sitôt, au risque de devenir l'un des sujets de contestation les plus épineux du prochain siècle. »*

DE 1492 à 1992, ce voyage découvre ainsi les tours et détours de l'Histoire, ce va-et-vient où les États-Unis, incarnation d'une Amérique européenne, au faîte de leur puissance devant la débâcle soviétique, sans rival militaire mais affaiblis économiquement, se retrouvent confrontés au défi, démographique et culturel, de l'Amérique hispanique, métissée et latine. Quelle revanche pour l'Espagne, qui vient d'inscrire ici, à Guadalajara, un nouvel espace géopolitique potentiel, en provoquant la première rencontre ibéro-américaine de chefs d'Etats ! L'Espagne à laquelle la conquête sera paradoxalement fatale, suscitant une fortune facile mais éphémère, une richesse qui s'évanouit vers les places financières européennes en laissant un Etat de plus en plus endetté. C'est encore notre modernité qui émerge alors, avec la découverte d'une inflation galopante à mesure qu'arrivent l'or et l'argent d'Amérique, et la naissance d'une pensée économique nouvelle, réflexion sur la pauvreté et la richesse, la crise et ses ressorts.

La chute sera plus rapide que la montée, paralysant une société qui sera ensuite en retard d'une révolution industrielle, souligne l'historien Pierre Vilar, qui conclut : *« L'impérialisme espagnol a bien été l'étape suprême de la société* [féodale] *qu'il a contribuée à détruire. »* A l'orée du dix-septième siècle, en une sorte de prologue au *Don Quichotte* de Cervantès, des intellectuels espagnols prennent conscience des méfaits de l'or, se dressant contre l'illusion du Pérou et le mythe des Indes, opposant le travail à l'oisiveté, la production aux richesses. *« Si l'Espagne n'a ni monnaie, ni or, ni argent*, écrit en 1600 l'un d'eux, Martin Gonzales de Cellorigo, *c'est parce qu'elle en a, et si elle est pauvre, c'est qu'elle est riche* (...). *Il semble qu'on ait voulu faire de cette république une république d'hommes enchantés, vivant hors de l'ordre naturel des choses. »*

Oubliant Cortés, le Mexique a cependant amnistié Colomb. Sur le paseo de la Reforma, sa statue se dresse au milieu d'un carrefour, tout près du musée de la Révolution, et non loin de celle de Cuauhtémoc, placée au carrefour suivant. C'est qu'ici on a compris qu'il n'était pas l'homme de la conquête, mais celui de l'entre-deux qui la précéda, entre-deux-mondes, entre-deux-époques. Cortés, qui fut apprenti notaire, n'était pas un voyou comme Pizarre, mais plutôt un disciple de Machiavel, sachant manier le double langage, homme d'Etat et, partant, de raison d'Etat. Bref, une figure des Temps modernes. Colomb, lui, est un personnage de transition, l'archétype de ces figures historiques qui provoquent le neuf avec le vieux, qui se risquent au grand écart entre l'ancien héritage et le nouveau inconnu. Osons l'anachronisme : dans le paysage politique de notre siècle, l'Amiral évoque de Gaulle, homme d'empire accompagnant son démembrement, monarchiste intime s'imposant en républicain, voire Gorbatchev, communiste ouvrant le chemin de la débâcle de son idéal.

LEUR sort commun – pour le président soviétique, c'est en cours – sera d'être vilipendés avant d'être réhabilités. Depuis son retour de Jamaïque, le 7 novembre 1504, Colomb n'a plus que deux obsessions : la conquête de Jérusalem et la restitution de ses privilèges. Il bataille pour retrouver le maximum de ses droits perdus, tout en se faisant l'avocat d'une nouvelle croisade pour reprendre la *« Sainte Maison »*. Dix-neuf jours après son arrivée, le 26 novembre 1504, son principal soutien, son alliée et sa confidente, l'abandonne : Isabelle la Catholique meurt, le laissant seul face à Ferdinand, dont il s'est toujours méfié. S'agissant de l'argent, il ne se débrouille pas trop mal. Après sa mort, un procès qui durera presque trente ans illustrera le poids que représente pour la Couronne les droits concédés aux Colomb. Mais ses descendants n'auront pas trop à se plaindre : un fils deviendra gouverneur d'Hispaniola, et sa famille recevra à titre héréditaire le titre de duc de Veragua, une province du Panama. L'Amiral fait même dans le social, écrivant à la banque Saint-Georges de Gênes pour lui annoncer qu'il désire consacrer, chaque année et *« à perpétuité »*, un dixième de *« tout le profit que l'on tirera des Indes »* au paiement de l'impôt sur le blé et le vin dans sa ville natale.

On ne sait si son fils aîné Diego suivra cette recommandation. On en doute, sachant que des créanciers génois se plaindront, six mois après les obsèques du navigateur, de n'avoir pas été remboursés des sommes qu'ils avaient avancées pour les funérailles.

LE 20 mai 1506, Colomb meurt donc dans son lit, entouré de ses fils et de ses plus fidèles compagnons, dans sa maison de Valladolid, une demeure cossue. Dans son testament, encombré de recommandations financières et matérielles, il n'a pas manqué de revendiquer comme allant de soi ses titres perdus de Grand Amiral de la mer océane, de vice-roi des Indes, de gouverneur des îles et de la terre ferme ; bref, de seul monarque légitime du Nouveau Monde. Il est mort en paix, convaincu que le monde qu'il avait habité allait à sa perte, que sa fin était proche avec l'inévitable venue de l'Antéchrist.

Mais il a échoué dans l'œuvre qui lui tenait alors le plus à cœur, ce rêve d'une chrétienté universaliste que la conquête de Jérusalem devait couronner. Colomb meurt en ayant les yeux tournés vers l'Orient après une vie consacrée à un rêve occidental. Pour ceux qui le suivront, l'Asie ne sera d'ailleurs plus la priorité, tant l'Amérique accapare les puissances. Ultime paradoxe en très actuelle résonance : la découverte de l'Amérique, en satisfaisant d'immédiats appétits, n'aurait-elle pas sauvé le Japon de la conquête et de la colonisation occidentales ? Ne serait-elle pas l'un des maillons de la chaîne qui conduit à l'actuelle puissance économique de l'archipel du Soleil-Levant, dont la modernité s'appuie sur une civilisation *préservée* ?

« Toutes les îles s'enfuirent et les montagnes disparurent », avait écrit Colomb à l'avant-dernière ligne de son *Livre des prophéties*, qu'il peaufinera jusqu'à sa mort. Telle sera, pour nous, le dernier mot de ce vaincu victorieux...

Prochain article :

La gloire des vaincus

Retrouvez les épisodes de « Voyage avec Colomb » sur France-Culture, du lundi au samedi, à 18 h 15.

هكذا من الأصل

LES BOULEVERSEMENTS EN UNION SOVIÉTIQUE

UNIVERSITY OF ... 77315 ... 16 DEC 1991

En visite à Vilnius, Riga et Tallin

Les pays baltes sont un cas spécifique

a souligné M. Roland Dumas

M. Roland Dumas a achevé, vendredi 30 août, par une visite à Riga et à Tallin, sa tournée dans les Républiques baltes, avec lesquelles la France a officiellement rétabli des relations diplomatiques.

TALLIN

de notre envoyée spéciale

Par la visite qu'il vient d'effectuer dans les trois Républiques baltes, M. Roland Dumas aura sans doute fait taire, sur ce chapitre en tout cas, les critiques dont la politique étrangère française fait globalement l'objet ces temps-ci. Les dirigeants lettons et estoniens, comme la veille M. Landsbergis à Vilnius, lui ont en effet exprimé, avec même une certaine émotion, leur gratitude envers la France : non seulement pour son refus de reconnaître leur annexion par l'URSS (cela appartient à l'Histoire), mais pour l'attitude qu'elle a adoptée à leur égard ces dernières années et les contacts qu'ils ont pu nouer avec Paris pendant cette période. Il y avait certes dans le désir de M. Roland Dumas d'être le premier responsable de son rang à visiter ces Républiques un souci de faire-valoir, au demeurant partagé avec d'autres. Il n'en revient pas moins au ministre français d'avoir entraîné, sans grande difficulté il est vrai, ses partenaires de la Communauté européenne à une reconnaissance des Etats baltes collective – ce qui lui donne plus de poids – et prompte – ce qui lui donne une signification politique particulière. Contrairement à l'expectative observée par les Etats-Unis, l'Europe n'aura ainsi pas hésité à profiter de l'ébranlement des institutions soviétiques consécutif au putsch manqué, pour donner un coup de pouce décisif aux indépendances baltes.

En réponse à une question qui lui était posée, vendredi, lors d'une conférence de presse à Riga, M. Roland Dumas a précisé la façon dont il concilie cette attitude de la France avec le maintien du soutien à Mikhaïl Gorbatchev comme incarnation légale de l'Union des Républiques soviétiques. Tout en exprimant son désaccord avec les positions du président soviétique relatives à l'indépendance des Etats baltes, il les a jugées *«légitimes». «Je trouve tout à fait légitime que les autorités soviétiques souhaitent que l'on respecte les procédures de droit interne. Mais j'observe que ces procédures conduisent aussi à la possibilité d'indépendance. (...) J'espère que tout cela se rejoindra à la fin et que cet ensemble qui s'appelait l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui se sera transformé, permettra aux Républiques baltes de retrouver une indépendance qui leur est due parce qu'elle leur avait été confisquée par la force»*, a notamment déclaré M. Dumas.

Les locaux du KGB pour les ambassades de France

Assez confiant apparemment quant à la perspective qu'une procédure de reconnaissance par le *«centre»* suive, dans le cas particulier des pays baltes, le processus de reconnaissance externe (45 pays ont déjà reconnu les Républiques de la Baltique), le ministre s'est soigneusement gardé en revanche de précéder Moscou en prenant position sur l'émancipation des autres Républiques soviétiques.

Le scénario fut le même à Riga et Tallin vendredi que la veille à Vilnius (*le Monde* du 31 août) : échange des documents rétablissant officiellement les relations diplomatiques interrompues, promesse faite par M. Roland Dumas de parrainer l'entrée de ces pays dans les organisations internationales et de plaider pour des aides économiques bilatérales et multilatérales en leur faveur. A Tallin comme à Riga, c'est dans des locaux du KGB que s'installeront les futures ambassades de France. Aux Lettons comme aux Estoniens, qui n'ont guère les moyens pour l'instant de se doter d'un corps diplomatique, on facilitera l'installation d'une ambassade à Paris.

La présence, entourée d'un grand mystère, de M. Boris Eltsine en Lettonie introduisit un peu de supens dans le séjour de M. Dumas à Riga *(voir l'article de José-Alain Fralon)*. La rumeur avait localisé le président russe dans une datcha de la station balnéaire de Jurmala, sur la Baltique. *«Il pêche»*, déclare un haut responsable letton, lorsqu'il devint patent que M. Boris Eltsine était bien dans le pays et privait le ministre français de sa rencontre avec le président Anatolijs Gorbunovs.

M. Dumas allait-il le rencontrer? Il fit savoir qu'il y était disposé. On lui fit répondre, selon la délégation française, qu'il serait le bienvenu non pas sur la Baltique mais dans la forêt lettone où M. Eltsine ne pêchait pas mais ... chassait. La rencontre n'était matériellement guère possible. Avant de regagner Paris, M. Dumas prit en revanche le temps d'une promenade dans la très belle ville de Tallin, en compagnie de son homologue, M. Lennart Meri, militant de longue date de l'indépendance et vieil ami de la France.

CLAIRE TRÉAN

Le séjour du président de Russie en Lettonie

Quelques jours de repos pour M. Boris Eltsine?

RIGA

de notre envoyé spécial

Si l'on en croit la délégation française qui accompagnait M. Roland Dumas, vendredi 30 août à Riga, c'est d'abord pour se reposer que M. Eltsine est arrivé la veille et pour quelques jours en Lettonie. Ce séjour du président russe dans la République balte est en tout cas entouré d'une très grande discrétion. Aucun officiel letton n'avait voulu le confirmer jusqu'à ce que l'annulation de la rencontre que M. Roland Dumas devait avoir vendredi après-midi avec le président Anatolijs Gorbunovs accrédite ce qui n'était jusque-là qu'une rumeur : le président letton était d'évidence requis par son ami Boris Eltsine.

Jeudi soir, un porte-parole du ministère letton des affaires étrangères avait bien annoncé une *«importante communication»* mais celle-ci avait été repoussée d'heure en heure pour, finalement, être annulée. Ce mystère semble confirmer que M. Eltsine cherchait en Lettonie du repos. Ici, contrairement à M. Gorbatchev qui est considéré comme le dernier représentant de l'impérialisme soviétique, le président russe est perçu comme l'homme qui a été le premier à reconnaître l'indépendance des pays baltes et aurait été certainement traité comme un héros s'il était apparu en public.

Sans doute aura-t-il malgré tout profité de sa rencontre avec le président letton pour aborder les questions encore en suspens dans les négociations entre Moscou et Riga. Dans les Républiques baltes, à la différence de ce qui risque de se passer pour d'autres Républiques «sécessionnistes», la mise en place de structures politiques et économiques autonomes et la négociation sur la séparation avec Moscou, se déroulent, apparemment, de la manière la plus satisfaisante possible. A Riga, des officiels lettons se félicitent tous les jours des progrès des discussions avec Moscou. Que ce soit sur la dissolution du KGB, sur le retrait progressif des troupes soviétiques, sur la nécessité, pendant une période intérimaire, d'organiser un système de doubles patrouilles, soviétiques et lettones, aux frontières extérieures du pays, essentiellement sur la mer Baltique. Les Lettons avaient même proposé – souhait accepté par Moscou – de racheter les vedettes de la marine soviétique sillonnant la Baltique.

Le problème des «bérets noirs»

Quant au seul conflit territorial possible – la région d'Abrene, ancien territoire letton rattaché à la Russie après la deuxième guerre mondiale – Moscou avait fait savoir qu'il était prêt *«à en discuter, si les Lettons voulaient ouvrir ce dossier»*.

Le seul point sensible reste le sort des cent cinquante «omon», des forces spéciales du ministère soviétique de l'intérieur, retranchés depuis l'échec du putsch de Moscou dans la banlieue de Riga. Problème sensible car la majorité des Lettons souhaite que ces «bérets noirs» – tenus pour responsables de la mort de plusieurs personnes pendant les événements de janvier, mais aussi durant le putsch, qu'ils avaient soutenu – soient jugés.

De nombreux russophones de Lettonie, comme une majorité de militaires soviétiques, estiment cette demande illégitime, compte tenu du fait, arguent-ils, que les bérets noirs n'ont fait qu'obéir aux ordres. *«Ce ne sont pas des coupables, ce sont des victimes»*, a ainsi déclaré le lieutenant-colonel Alexandre Chroubine, député de Leningrad, peu suspect puisqu'il a organisé le 19 août la défense de sa ville contre les putschistes. Ayant servi en Lettonie, cet officier est revenu à Riga pour aider à la négociation avec les «omon» à la demande, officiellement, de la municipalité de Leningrad mais, certainement en fait, de celle du ministère soviétique de la défense. Vendredi soir, après avoir vu pendant plusieurs heures les bérets noirs retranchés, il nous déclarait qu'une solution était en vue et qu'il ne restait plus à régler qu'un certain nombre de problèmes pratiques. *«Il s'agirait en fait d'évacuer vers la Russie les omon et leurs familles, de nuit, pour éviter tout incident avec la population locale.»*

Aussi symbolique et émotionnel soit-il, ce problème ne justifie pas à lui seul une si longue présence en Lettonie. Sans doute M. Eltsine avait-il vraiment besoin de repos.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Mme Lalumière envisage l'adhésion des Etats baltes au Conseil de l'Europe

STRASBOURG

(de notre correspondant)

Les pays baltes pourraient être représentés à la prochaine assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui se tiendra du 18 au 26 septembre. Selon Mme Catherine Lalumière, secrétaire générale de l'organisation européenne qui regroupe les Etats de l'Europe occidentale, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, *«les événements de Moscou ont accéléré le processus d'intégration de la Lituanie, de l'Estonie et de la Lettonie aux démocraties parlementaires»*. Les députés baltes ne pourront cependant bénéficier que d'un statut d' «invités spéciaux» à l'instar de celui déjà accordé aux représentants bulgares, polonais, roumains, yougoslaves et soviétiques. Compte tenu des procédures au sein de l'Europe des «25», les trois pays concernés ne pourront être membres de plein droit avant le début de l'année prochaine. En outre, les responsables européens sont désormais acquis à l'idée que l'unité yougoslave ne pourra être maintenue. Lors de la réunion qu'ils ont tenue, vendredi 30 août, les représentants permanents des Etats membres auprès de l'institution européenne ont constaté l'évolution défavorable au maintien de la structure fédérale. A telle enseigne que Mme Lalumière a estimé qu' *«il existe des probabilités pour que la Croatie et la Slovénie adhèrent au Conseil de l'Europe dans un avenir prévisible»*. *«Probabilités*, a-t-elle conclu, *qui se trouvent renforcées par l'échec du putsch en URSS.»*

MARCEL SCOTTO

□ **Les Etats baltes probablement aux Jeux olympiques de Barcelone sous leur propre bannière.** – Le conseil exécutif du Comité olympique soviétique a décidé à l'unanimité, vendredi 30 août, d'appuyer la requête des comités olympiques des trois Républiques baltes auprès du Comité international olympique (CIO) en vue de restaurer leur statut indépendant dans le mouvement olympique. Cette décision a également été approuvée par des représentants de différentes fédérations sportives soviétiques qui assistaient à la réunion. Les trois Républiques – Lettonie, Lituanie et Estonie – ont ainsi de grandes chances de concourir aux J. O de Barcelone, en 1992, sous leurs propres couleurs et non plus sous celles de l'Union soviétique.

□ **La Hongrie et la Tchécoslovaquie reconnaissent les pays baltes.** – Le gouvernement hongrois a annoncé, vendredi 30 août, le rétablissement des relations diplomatiques avec la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie. La même décision avait été prise, jeudi, par le conseil des ministres tchécoslovaque, lui-même confronté à la revendication séparatiste slovaque. – *(AFP, Reuter.)*

Mstislav Rostropovitch raconte ses trois jours à Moscou

«Je leur ai dit : laissez le socle on pourra y mettre la statue de Soljenitsyne!»

Mstislav Rostropovitch a fait, vendredi 30 août, à Menton, où il donnait un récital, le récit des événements d'URSS auxquels il a participé aux côtés des partisans du président de la fédération de Russie, M. Boris Elstine. Trois journées qui l'ont rempli d'espoir pour l'avenir de son pays.

NICE

de notre correspondant régional

Mstislav Rostropovitch est parti à Moscou *«pour mourir»*. Lundi 19 août, à Paris, sa fille Elena, l'avait prévenu, par téléphone, que *«quelque chose venait de se passer en Union soviétique»*. Il a d'abord cru, avec candeur, que c'était *«pour le mieux»* et que ses amis réformateurs venaient d'accélérer le processus démocratique en URSS. *«Mais le soir,* raconte-t-il, *quand la télévision soviétique a rendu compte de la conférence de presse des putschistes, j'ai été horrifié»*.

A minuit, sa décision est prise. Il rédige une lettre à l'intention de son épouse Galina (1), qui se trouve, alors, à Londres, pour lui faire connaître ses dispositions, au cas où il ne reviendrait pas. *«Une lettre,* se souvient-il, après coup, *qui n'était pas assez sentimentale...»*.

«Les chars font plus de bruit qu'un violoncelle»

Le lendemain matin, il prend, sans visa, un avion de l'Aeroflot. *«A Moscou, le milicien qui me contrôlait m'a demandé : pourquoi venez-vous? Je lui ai répondu, je viens assister au congrès des compatriotes! C'était une réunion des immigrés russes dont la télévision soviétique avait parlé la veille. On m'a donc accordé un visa d'entrée et immédiatement je me suis rendu à la Maison Blanche, le siège du Parlement russe»*.

A la différence de Berlin, où il était allé saluer la chute du mur, Rostropovitch est venu sans son instrument. *«Se trouver sous les chenilles d'un tank avec un violoncelle, cela aurait été de mauvais goût. Personne, d'ailleurs, n'avait la tête à écouter de la musique et les chars font beaucoup plus de bruit qu'un violoncelle ...»*

Sur place, il va vivre une nuit de siège dont il magnifie chaque instant. Un guetteur, sur le toit de l'immeuble, informe les manifestants des mouvements de chars. A chaque fenêtre, a pris position une personne armée d'une kalachnikov, *«la plupart n'ayant jamais tiré un coup de feu de leur vie»*. Des centaines de bouteilles vides ont été placées devant le bâtiment... pour retarder les assaillants et il a été prévu de vider des extincteurs, à leur arrivée, pour rendre le sol plus glissant...

«L'atmosphère devenait de plus en lourde. Nous attendions une attaque qui avait été annoncée pour une heure. Quelques minutes avant, les gens se sont pris par la main pour former une chaîne autour de l'immeuble.» Cette attaque est ensuite reportée à trois heures, puis encore retardée. *«Les bandits,* remarque ironiquement Mstislav Rostropovitch, *faiblissent toujours avec l'aurore...»*. Plusieurs unités de l'armée ont, en fait, refusé d'investir le Parlement russe, certaines passant même du côté des insurgés. Dans le même temps, de nombreuses villes et institutions du pays, parviennent des messages de soutien, *«ce genre d'annonces, aux haut-parleurs, provoquant des larmes de reconnaissance»*. Deux bateaux de la flotte de la Moskova sont arrivés au pied de la «Maison Blanche». *«Dès la première minute, il y a eu une sensation absolument mystique d'appartenance à une seule et même famille. J'avais l'impression d'avoir vécu une vie entière avec eux. Certains avaient apporté des bouteilles de café chaud et en offrait à qui en voulait. Il y avait aussi du pain noir que l'on coupait en petits morceaux. J'ai vu une nouvelle génération de la Russie que je ne connaissais pas auparavant. Nous avons été chassés du pays, il y a dix-sept ans. Et les gens qui étaient là avaient, pour la plupart, entre dix-sept et vingt-cinq ans. Ils avaient déjà goûté à la liberté. Je peux dire avec certitude que tous étaient prêts à mourir plutôt que d'accepter la moindre compromission. Ce sentiment du droit qui nous habitait tous nous rendait vraiment invincibles.»*

Mstislav Rostropovitch a été également le témoin, le lendemain de cette nuit mémorable, du déboulonnage de la statue de Dzerjinski, *«Félix de fer, comme on l'appelait»*, le fondateur du KGB. *«On m'a soulevé, on m'a porté. On m'a donné un mégaphone. La foule m'a demandé : est-ce qu'on abat aussi le socle? Je leur ai dit, non, le socle, vous pouvez le laisser parce qu'on pourra y mettre la statue de Soljenitsyne!»*.

Puis, le mercredi, Boris Elstine est apparu au balcon de la «Maison Blanche», le drapeau russe à la main. *«Quand, il nous a dit que la junte avait échoué, j'ai ressenti une joie que je n'avais plus connue depuis le 9 mai 1945, le jour de la fin de la guerre.... Un tel changement en trois jours! C'est comme si on avait projeté un film à la vitesse de la lumière.»*

Mstislav Rostropovitch est désormais confiant dans l'avenir, grâce, précisément, à cette jeunesse qui l'a enthousiasmé et à Boris Elstine, *«un leader formidable, de grand talent et de grande force, aimé du peuple»* dans lequel il voit le futur président de l'Union soviétique. Gorbatchev? *«Il a déjà pris sa place dans l'Histoire. Il a libéré les pays satellites et sans son accord on aurait pas pu détruire le mur de Berlin. Sa tragédie personnelle est d'avoir voulu freiner le mouvement et même d'avoir voulu revenir en arrière. Mais on ne l'a pas laissé faire.»*

Une Fondation pour la Russie nouvelle

Avec son épouse, la cantatrice Galina Vichnievskaïa, qu'il a retrouvée à Menton (*«Si j'avais connu ses intentions,* proteste-t-elle, *je l'aurais rejoint immédiatement à Paris et je me serais couchée sur son chemin pour ne pas le laisser partir à Moscou»*), ils ont décidé de créer une Fondation pour la Russie nouvelle. Il n'est pas question, toutefois, qu'ils reprennent leur nationalité soviétique *«tant que la faucille et le marteau figureront sur le passeport»* (1) *et que Lénine sera sur la place Rouge»*. Rostropovitch n'acceptera pas, non plus, de responsabilités en Union soviétique où il n'envisage pas, pour le moment, de se réinstaller. Mais il veut se rendre utile à son pays où il pourrait donner des cours d'interprétation quand son agenda le lui permettra.

GUY PORTE

(1) Depuis que sa nationalité soviétique lui a été retirée, en 1978, pour *«activités nuisant au prestige de l'URSS»*, Mstislav Rostropovitch a un statut d'apatride. Mais il dispose d'un passeport «de service» qui lui a été délivré par la Principauté de Monaco.

Pendant le coup d'État

«Personne ne pouvait utiliser» les codes nucléaires,

assure le général Moïsseev

Le général Moïsseev, ancien chef d'état-major de l'armée soviétique, a assuré qu'il était *«seul à contrôler les forces nucléaires stratégiques»* durant le coup d'Etat, et que les codes nucléaires avaient été annulés après la rupture des communications avec la datcha de M. Gorbatchev.

Dans un entretien publié samedi 31 août par le quotidien italien *Corriere della Sera*, le général Moïsseev explique : *«J'étais seul à contrôler les forces nucléaires stratégiques. Le président était exclu, Iazov* [l'ancien ministre de la Défense] *était exclu. Je peux dire que j'ai garanti leur sécurité et que je l'ai fait dignement. Le monde n'était pas menacé.»*

«Lorsque les communications avec la datcha de Gorbatchev en Crimée ont été coupées, nous avons mis en sécurité le portefeuille nucléaire. Je veux parler des codes, qui ont été annulés. Personne ne pouvait les utiliser», ajoute-t-il.

Nommé ministre de la défense par intérim pendant vingt-quatre heures, juste après le retour de M. Gorbatchev de Crimée, le général Moïsseev a été ensuite soupçonné d'avoir compté parmi les putschistes. Il s'apprête à passer les consignes à son successeur, le général Vladimir Lobov. – (*AFP*.)

— Je vous aime, lui dis-je pour me rattraper.
— Non, dit-elle, en mettant son doigt, long, mince, terminé par un ongle artificiel rouge brique, sur mes lèvres. Ne mentez pas.
Nous reprîmes nos jeux en silence.

BAPTISTE-MARREY

Les sept îles de la mélancolie

UN ROMAN QUI CONDUIT DANS LE LABYRINTHE DE LA DÉPOSSESSION AMOUREUSE

ACTES SUD HUBERT NYSSEN ÉDITEUR

هكذا من الأصل

LES BOULEVERSEMENTS EN UNION SOVIÉTIQUE

La situation dans les Républiques et la réorganisation de l'Etat

L'Ukraine marche à pas comptés vers l'indépendance

M. Kravtchouk, le président ukrainien, avait l'intention de s'adresser à l'ONU pendant le coup d'Etat, a-t-il révélé, vendredi 30 août, en recevant le corps consulaire à Kiev. « Si un danger réel avait menacé la souveraineté de l'Ukraine, c'est-à-dire si l'on avait commencé à introduire des troupes, je me serais adressé au même instant au Conseil de sécurité pour demander à la communauté internationale de réagir de manière adéquate à l'agression », a-t-il précisé, selon l'agence TASS.

KIEV

de notre envoyé spécial

« Travaux préparatoires au démontage du monument » : sur l'ex-place de la Révolution-d'Octobre de Kiev, rebaptisée place de l'Indépendance depuis la proclamation du Parlement ukrainien du samedi 24 août, un panneau explique à une foule plus curieuse qu'impatiente les mystérieux et laborieux travaux entrepris autour de l'immense statue de Lénine et des *« forces motrices de la révolution »* – quatre petites effigies représentant un ouvrier modèle, une paysanne, un marin et un soldat. Toutes marquées d'un graffiti : *« bourreaux »*.

L'indépendance de l'Ukraine avance au rythme de la disparition des monuments communistes, *« trop nombreux et pas toujours artistiques »*, selon le président Leonid Kravtchouk : prudemment mais sûrement. Car, de même que le démontage trop rapide de la statue de Lénine endommagerait, dit-on, le métro, qui circule en dessous, de même les restes de l'empire pourraient, en tombant, causer des dégâts à la deuxième République du pays par sa population (cinquante-deux millions d'habitants) et par ses richesses (25 % du PNB de l'URSS).

Occupée par l'armée rouge en 1920, après deux ans de liberté, l'Ukraine ne veut pas, par trop de précipitation ou d'exigences, laisser filer cette nouvelle chance d'être maîtresse de son destin. Même si pour cela, elle doit l'être moins complètement ou moins vite qu'elle le voudrait. Elle est déjà *« sans prétention territoriale »*, dit-on à Kiev en langage diplomatique. Et après que M. Boris Eltsine eut menacé, lundi dernier, de remettre en cause les frontières de l'Ukraine si elle quittait l'Union, ses dirigeants ont, jeudi 29 août, après neuf heures de négociations, concédé à l'ours russe, revigoré par son victorieux combat contre les putschistes, la mise en place de *« systèmes de sécurité et économique communs »* en échange de la *« confirmation »*, selon les termes du communiqué, de ses actuelles frontières. Il lui faut ménager l'Ukraine orientale, russifiée et pas très chaudement indépendantiste, garder la Crimée russophone qui lui avait été attribuée en 1954, rassurer les quelque 20 % de Russes que compte sa population éviter de mettre en difficulté les nombreux Ukrainiens de Russie. Et elle n'a pas encore la moindre force armée.

Création d'une garde républicaine

Mais alors qu'à Moscou, on semble voir dans cet accord un premier pas vers une *« nouvelle Union »*, à Kiev on ne parle que de *« période de transition »* – vers l'indépendance bien entendu – de *« mécanismes »* permettant une *« désintégration contrôlée »* de l'empire. *« Si, lors du référendum du 1er décembre, le peuple confirme le désir d'indépendance »*, a déclaré vendredi 30 août à la presse M. Kravtchouk, *« alors l'Ukraine ne sera plus dans l'Union »*. Même si, réaliste, le président imagine sa République *« peut-être dans une confédération ou une forme de Marché commun »* où elle aura sa propre monnaie, en attendant, comme en Europe, que les Républiques aient atteint des *« niveaux sociaux similaires »*. Il a déjà invité celles-ci à Kiev pour discuter d'une structure commune.

Le président a confirmé la prochaine création, pour *« défendre les structures d'Etat »*, d'une garde républicaine, partie de la future armée ukrainienne, ainsi que de forces frontalières propres. Il avait rencontré, jeudi, les commandants des forces soviétiques en Ukraine, annoncé des mesures sociales en leur faveur et informé Moscou que *« pas un soldat, pas un blindé ne sont sortis en Ukraine pour participer au putsch »*. Vendredi, selon la télévision ukrainienne, le président *« constatait »*, lors d'une rencontre avec les représentants du KGB en Ukraine, qu'eux non plus *« ne s'étaient pas compromis »*. Ceux-ci, toujours selon la télévision officielle, *« ont confirmé au président la fidélité du KGB au peuple ukrainien »*.

L'Ukraine s'était déjà déclarée auparavant *« zone dénucléarisée »* et se veut pour l'avenir un pays neutre, selon son ministre des affaires étrangères, M. Anatoli Zlenko. Mais elle semble peu pressée d'envoyer en Russie les missiles nucléaires stationnés sur son sol. On sait que M. Eltsine avait proposé, sans qu'apparemment on le lui ait demandé, de les accueillir.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Limogeage de M. Kvitsinski, numéro deux du ministère des affaires étrangères

M. Boris Pankine, qui vient de remplacer M. Bessmertnykh à la tête de la diplomatie soviétique, vient de procéder à un premier remaniement dans son ministère. Il a notamment limogé le premier vice-ministre, M. Kvitsinski, pour le remplacer par M. Vladimir Petrovski.

M. Iouli Kvitsinski était visiblement le favori de l'ancien ministre limogé pour cause de putsch : ce n'est qu'en mai dernier, quelques mois après l'arrivée de M. Bessmertnykh au ministère, qu'il avait été promu au rang de premier vice-ministre. Vieux routier des négociations sur les armements nucléaires, notamment pendant toute la « bataille des euromissiles » au début des années 80, puis ambassadeur à Bonn de 1986 à 1990, il n'avait été sous M. Chevardnadze, pendant moins d'un an, qu'un des nombreux vice-ministres des affaires étrangères. Son successeur, Vladimir Petrovski, est comme lui un diplomate de carrière, mais nettement plus engagé du côté de la *« nouvelle pensée »*. Né en 1933, ancien élève de l'Institut des relations internationales (MGIMO) de Moscou, il a surtout travaillé dans le système de l'ONU, notamment comme chef du service des organisations internationales au ministère de 1979 à 1986.

Voyages en Iran et en Irak

Promu à cette date vice-ministre, il s'était fait remarquer en révélant dès 1987, au cours d'un discours à l'ONU, toutes les lacunes du budget militaire « officiel » soviétique. Un an plus tard, au cours d'un grand « remue-méninges » organisé au ministère par M. Chevardnadzé, il se prononçait pour une restructuration radicale, appelant notamment à cesser d'utiliser l'ONU *« dans l'intéret exclusif de la propagande »*. Dans la dernière période, il avait surtout voyagé dans le tiers-monde, notamment en Iran et en Irak avant le début de la crise du Golfe.

Outre M. Kvitsinski, M. Pankine a limogé le vice-ministre Valentin Nikiforov, chargé des cadres. Il s'agit cette fois d'un apparatchik, ancien responsable du parti à Leningrad sous la houlette de Grigori Romanov, l'homme fort de la région pendant toutes les années brejnéviennes. Sous-chef du service des cadres au comité central à Moscou à partir de 1979, il avait été placé au coté de M. Chevardnadze dès l'entrée de celui-ci au ministère des affaires étrangères, en novembre 1985. Son successeur n'a pas été désigné.

M. T.

Une République après l'autre...

Suite de la première page

Une délégation conduite par le vice-président russe, M. Alexander Routskoï, a signé, vendredi 30 août, une déclaration assez similaire à celle qu'elle venait de mettre au point à Kiev. Il est à nouveau question de mettre en place pendant une période dite transitoire, des structures *« interétatiques »*. On promet de ne pas prendre de décisions militaires *« stratégiques »* sans consultation mutuelle, et on affirme de part et d'autre ne nourrir aucune prétention territoriale.

Dans le souci évident d'apaiser les vives tensions de ces derniers jours, on donne même une interprétation très charitable du communiqué de M. Eltsine, menaçant d'une révision des frontières les Républiques qui quitteraient unilatéralement l'union. Au cours d'une conférence de presse, le président kazakh M. Noursoultan Nazarbaev a expliqué que le communiqué avait été *« mal interprété »*, tandis que les représentants russes faisaient valoir qu'il ne s'agissait de rien d'autre que de délimiter les frontières pour permettre des contrôles douaniers...

Tandis que les Républiques s'efforcent de régler leurs problèmes les plus urgents, à Moscou, M. Gorbatchev tente, de son côté, de reconstituer une équipe autour de lui. Mais il a subi, vendredi, un sérieux revers quand plusieurs personnalités qu'il avait pressenties pour siéger au Conseil de sécurité – désormais purgé de tous ses *« traîtres »* – ont décliné l'offre. M. Alexandre Iakovlev, pourtant très en vue ces derniers jours, et qui semblait de nouveau disposé à épauler M. Gorbatchev, a finalement dit non, du moins pour cette fonction particulière. Le maire de Moscou, M. Gavriil Popov le libéral, a également refusé.

Perquisitions chez M. Faline

Le cas de M. Edouard Chevardnadze est un peu plus complexe. Il avait souhaité voir M. Gorbatchev pour discuter de cette proposition, mais la conversation n'a pas eu lieu et le président soviétique a paru retirer son offre tandis que M. Chevardnadze faisait à son tour savoir qu'il l'avait refusée... Clairement, le courant ne passe plus très bien entre le président soviétique et M. Chevarnadze qui a également vu ces jours derniers lui échapper le poste de ministre des affaires étrangères, qu'il aurait apparemment, en dépit de quelques coquetteries initiales, bien aimé retrouver.

Toujours à Moscou, le Soviet suprême réuni pour la sixième journée consécutive, met à profit les derniers instants de son existence dans sa composition actuelle pour voter dans une grande confusion des résolutions qui ne seront pas forcément d'un très grand effet. Certains de ses membres viennent surtout se plaindre amèrement du fait que, par les temps qui courent, l'immunité parlementaire n'est guère respectée : ainsi M. Valentin Faline, ex-apparatchik de haut rang et ancien ambassadeur à Bonn, est venu protester contre les perquisitions effectuées à son domicile et dans sa datcha dans le cadre de l'enquête sur le rôle du parti pendant le putsch.

Le nouveau chef du KGB, M. Vadim Bakatine, a d'autres soucis en tête, en particulier celui de séparer le bon grain de l'ivraie. Vendredi, au cours d'une conférence de presse, il a proclamé son intention de *« se débarrasser des forces réactionnaires, de garder les gens honnêtes et de ne pas perdre les professionnels »*. Une tâche bien difficile. Quand on lui demande quelle proportion du personnel du KGB a soutenu les putschistes, il soupire : *« Oh ! Si seulement je le savais ! »*

Mais cet homme au visage énergique et qui semble sorti des *Incorruptibles* sait, par contre, ce qu'il voudrait faire de l'organisation qu'il est chargé de réformer. Le nouveau KGB serait compétent en matière de renseignement, de contre-espionnage et aussi de lutte contre le terrorisme, la corruption, le trafic des stupéfiants, la criminalité financière et économique ; il assurerait la sécurité de fonctionnement des institutions de l'Etat et aurait un rôle « d'analyse ». C'est encore sensiblement plus que les attributions des divers services occidentaux mais beaucoup moins que ce sur quoi régnait le KGB d'antan, ou même d'hier. Lui échapperont désormais ses troupes spéciales (transférées au ministère de la défense), le corps des gardes frontières et même la garde chargée de la protection du président, ainsi que les communications gouvernementales – un domaine où l'omnipotence du KGB avait été constatée à ses dépens par M. Gorbatchev pendant le coup d'Etat.

Au passage, M. Bakatine a affirmé que les soupçons portant sur une implication de M. Gorbatchev dans le « coup » étaient absurdes. On a aussi appris que M. Bakatine lui-même n'avait jamais appartenu au KGB avant d'en devenir le chef. Son fils était, lui, membre des « services » jusqu'à la nomination de son père. Il l'a fait licencier : *« J'ai pensé qu'il n'était pas bon que mon fils soit employé dans l'organisme que je dirige. »* C'est bien, décidément, une autre époque.

JAN KRAUZE

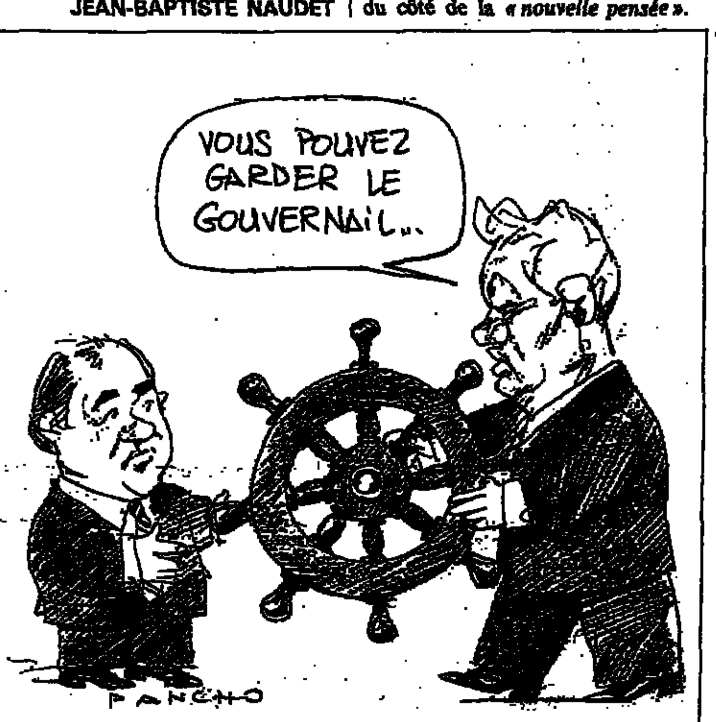

Rien, ou presque, n'a changé à Komsomolsk-sur-Amour

La vie a peut-être changé à Moscou et dans les grandes villes russes, mais, au fond de la Sibérie, le vieux système semble toujours solide sur ses bases. Les dirigeants locaux du PC, après avoir fait formellement allégeance au nouveau pouvoir, continuent à régenter leur territoire. Comme, par exemple, à Komsomolsk-sur-Amour, l'ancienne « capitale du goulag » sous Staline, à la frontière chinoise.

KOMSOMOLSK-SUR-AMOUR

de notre envoyé spécial

« Si les putschistes avaient fait leur coup ici, ils auraient réussi. Komsomolsk aurait besoin des mêmes purges que Moscou. Ici, le coup continue ». Extrême, l'opinion de ce militant du Mouvement de la Russie démocratique n'en reflète pas moins quelques vérités.

Dans cette ville stalinienne par excellence, fruit de la meurtrière utopie du *« petit père des peuples »* et bâtie dans les années 30 sur les cadavres des prisonniers des goulags, l'appareil du pouvoir local résiste, et les autorités suivent mollement les directives de Moscou. Même accusé d'activités illégales et mis temporairement hors du jeu politique, le PC continue à régenter cette ville de 300 000 habitants, à 9 000 kilomètres de la capitale.

Ebranlées, les structures du pouvoir sont loin d'être démantelées. Formellement, les activités du parti sont gelées, et ses dirigeants ont démissionné, mais les réseaux de contrôle social sont toujours en place, et le poids de ceux qui tenaient hier les instances régionales pèse toujours sur une ville, à l'image de l'idéologie qu'ils incarnent. Rues géométriques, blocs d'immeubles au carré ornés de gigantesques peintures murales à la gloire de la construction du socialisme, attente non moins socialiste devant les magasins, Komsomolsk est une ville terne, poussiéreuse, dure et sans âme. Domine le gris : celui scintillant du plomb des monuments, et celui aussi terne qu'omniprésent du béton. Même le vert des arbres se perd dans la grisaille. Seule tache de couleur : les tramways, jaune et grenat, qui sillonnent la ville. Flottent dans l'air les effluves acides des usines de gaz.

A la périphérie de la ville, des kilomètres d'énormes tubulures des oléoducs enjambent les routes. Les vitres cassées d'usines dont on pourrait penser qu'elles sont à l'abandon si leurs cheminées ne crachaient d'épaisses fumées ajoutent à l'impression désolée du paysage.

« Otages du passé »

A soixante kilomètres au nord, Solnechny, ville-usine de l'époque de Khrouchtchev construite il y a trente ans autour d'un complexe de traitement des minerais, n'est guère plus avenante, en dépit de son nom – Ville soleil, – avec ses rues défoncées et ses herbes folles qui poussent entre les dalles de ciment de l'esplanade des bâtiments officiels. D'énormes portraits de Marx et de Lénine accueillent le visiteur.

A part une petite manifestation ayant réuni trois cents personnes, la population de Komsomolsk n'a pas réagi au coup d'Etat manqué du 19 août. Cette passivité n'est pas, semble-t-il, à mettre au compte d'un conservatisme foncier des gens, mais plutôt de la crainte. Les habitants de Komsomolsk ont en effet élu comme député au Soviet suprême l'un des politiciens les plus contestaires de l'ordre ancien, M. Vladimir Desiatnikov. Il fut d'ailleurs l'un des premiers à dénoncer les putschistes, avant même qu'ils ne publient leurs directives.

Cet élan en faveur du changement se heurte cependant à de sérieuses pesanteurs qui inhibent les volontés réformatrices. *« Nous sommes otages du passé »*, estime un militant du Mouvement démocratique. Si Staline nomma pompeusement Komsomolsk la *« première capitale socialiste de l'Extrême-Orient »*, pour ses habitants elle est surtout la *« capitale du goulag »*.

Si les jeunes pionniers jetèrent les bases de la ville sur l'emplacement d'un village indigène, Komsomolsk fut surtout bâtie par les prisonniers des camps. Leur nombre fut en progression constante entre 1932 et 1935, passant de 800 à 4 000. La ville fut, par la suite, un centre de transfert vers les goulags.

Selon Mme Marina Kuzmina, responsable du mouvement Mémorial créé par Andreï Sakharov, près d'un million de prisonniers ont transité par Komsomolsk entre 1932 et le début des années 50. En outre, à la suite de la défaite japonaise en 1945 et du démembrement de l'Etat de Mandchoukuo, 30 000 à 40 000 prisonniers de guerre nippons passèrent par Komsomolsk en direction d'autres camps. Certains d'entre eux y ont construit l'actuel hôtel Amour et les voies ferrées. Il y avait plusieurs camps en ville. Le dernier, réservé nous dit-on aux droit commun, a été fermé il y a trois ans : on en voit les palissades flanquées aux quatre coins de miradors, le long de la route allant vers le nord.

La pression de l'armée

A ces pesanteurs, s'ajoute le caractère même de Komsomolsk-sur-Amour : depuis l'origine, ce fut une ville militaire. C'est en effet autour d'usines d'armement dont la construction fut décidée par Staline, en raison de la pression grandissante de l'armée japonaise à la frontière de Manchourie, que fut bâtie Komsomolsk. Aujourd'hui encore, la ville est l'un des plus importants complexes militaro-industriel de l'Union. La grande usine de construction aéronautique et les chantiers navals militaires emploient près de 50 000 ouvriers. La direction de ces usines contrôlées par l'Etat était clairement favorable aux pustchistes.

Enfin, persiste dans la population une mentalité pionnière. La majorité des habitants sont venus ici pour gagner un peu plus (les salaires sont 50 % plus élevés qu'ailleurs). Jouissant d'une vie relativement meilleure, ils sont plus préoccupés par les problèmes matériels que par des considérations politiques, explique un militant.

L'armement étant la principale production, l'économie de la ville est fermement aux mains du PC, et les conditions de vie des habitants dépendant de ses réseaux du pouvoir, ceux qui le critiquent risquant de perdre leur travail et les avantages qui s'y attachent. D'autant plus qu'à la suite de l'élection de M. Desiatnikov le parti a mené une forte contre-offensive, reprenant notamment le contrôle de l'assemblée municipale.

Le marasme économique qui, comme ailleurs, se traduit par la pénurie de produits de première nécessité se double à Komsomolsk d'une crise des industries d'armement. Celle-ci traverse en effet une phase de reconversion : après les sous-marins, les chantiers navals produisent des bateaux de pêche et des yachts pour les Japonais, tandis que l'usine aéronautique se reconvertit dans les delta-planes.

A la morosité ambiante, qui n'incite guère à prendre des risques, s'est ajoutée la pression exercée par l'armée qui, au lendemain du coup, patrouillait en ville dans une évidente démonstration de force visant à intimider les habitants. Les émissions des radios étrangères, y compris celle pourtant peu subversive en provenance de Pyongyang, avaient été brouillées. Komsomolsk traverse une période de vide politique. En l'absence d'un mouvement démocratique, encore embryonnaire, c'est l'appareil du parti qui continue à contrôler la ville. Les dirigeants d'hier, déchus formellement, restent les arbitres de la situation.

PHILIPPE PONS

Les permanents du parti au chômage vident leurs tiroirs

Ils sortent de l'orgueilleux immeuble la tête basse, portant deux ou trois lourds cabas, une plante en pot, quelques livres, une cafetière électrique : les employés du comité central du Parti communiste soviétique étaient autorisés, vendredi matin 30 août, à récupérer leurs biens personnels dans leurs bureaux sous scellés.

Une cinquantaine de personnes sont groupées, silencieuses, auprès de l'entrée du « département socio-économique » du comité central, à l'arrière de l'immeuble qui symbolisa le pouvoir communiste pendant des décennies et sur lequel la mairie de Moscou a mis les scellés vendredi dernier, appliquant un décret du président russe Boris Eltsine.

Tous les accès sont barrés par des barrières métalliques. Les employés passent par une petite porte latérale et refusent, pour la plupart, de répondre aux questions. Tous répugnent à dire leur nom, même leur prénom. En fin de matinée, l'ambiance s'alourdit lorsque les policiers de garde à l'entrée, kalachnikov en bandoulière, exigent de fouiller chaque paquet.

« Ils ont établi des listes, et nous avons été convoqués hier pour aujourd'hui 10 heures », explique une employée, précisant que *« les grands chefs sont passés les premiers, hier ou avant-hier »*. *« Le 23 août au soir, il y a eu un moment de tension. Mais ensuite, ils ont mis les scellés et tout s'est passé correctement »*, renchérit son voisin, assurant que pendant l'heure qui leur est accordée dans leur ancien bureau, *« personne ne [les] surveille »*.

Le Parlement soviétique a suspendu jeudi les activités du Parti communiste soviétique sur tout le territoire de l'URSS. Les employés du comité central sont donc au chômage, comme les 200 000 personnes – cadres du parti, secrétaires et employés – que le PCUS employait dans le pays. – (*AFP*.)

هكذا من الأصل

EUROPE

POLOGNE : à deux mois des élections législatives

Le Parlement rejette la démission du gouvernement

La transition économique polonaise a peut-être été sauvée samedi 31 août, lorsque les députés ont rejeté, à une large majorité, la démission du gouvernement, présentée la veille par le premier ministre, M. Jan Krzysztof Bielecki. Nommé en janvier dernier par le président Walesa, M. Bielecki entendait protester contre le dépôt d'une motion de censure par les ex-communistes sur sa politique de réductions budgétaires.

Longtemps la plus audacieuse, la Pologne paie les imperfections de sa transition. La Diète était partagée sur l'attitude à adopter face à la démission du gouvernement, présentée vendredi : soit l'accepter, ce qui risque de plonger le pays dans une longue période d'instabilité politique d'ici aux élections législatives du 27 octobre, soit la refuser et conforter MM. Bielecki, le premier ministre, et Leszek Balcerowicz, l'architecte de la réforme économique radicale, dans leur politique d'austérité. Elle a finalement opté pour la raison samedi matin.

Le fait que les députés se soient donné vingt-quatre heures de réflexion, au lieu de voter sur le champ, vendredi matin, la démission du gouvernement, était de bon augure pour M. Bielecki : d'intenses consultations gouvernementales et parlementaires ont eu lieu dans la soirée et le président Walesa, qui assistait, vendredi, à la réunion de la Diète depuis la loge présidentielle, avait l'air bien déterminé à tout faire pour *« sauver l'Etat de la déstabilisation »*, selon son porte-parole, M. Andrzej Drzycimski.

Coupes budgétaires

En présentant la démission de son gouvernement, M. Bielecki, le jeune premier ministre libéral (il a quarante ans) choisi il y a huit mois par M. Walesa, espérait provoquer chez les députés un sain réflexe de sagesse : *« C'est moi ou le chaos »*, leur a-t-il dit en substance. Car, au moment où le pays entre de nouveau en campagne électorale, les candidats au poste de premier ministre ne se bousculent pas en Pologne, et, si le gouvernement veut poursuivre sérieusement sa réforme économique, il doit avoir les coudées franches.

Or cette politique économique radicale, bien acceptée au départ dans son principe par une population désireuse d'accéder au plus vite à l'économie de marché, est de plus en plus douloureusement ressentie par les Polonais en raison des sacrifices qu'elle implique : baisse du niveau de vie, taux de chômage déjà proche de 10 %, chute de la production. Le gouvernement a, certes, réussi à arrêter l'inflation de manière spectaculaire, mais il n'avait pas prévu l'ampleur de la récession. Confronté à un déficit budgétaire six fois plus important que prévu, mais décidé à maintenir fermement le cap, M. Balcerowicz – qui a le soutien du FMI – a présenté jeudi un plan de coupes budgétaires impliquant une réduction des dépenses publiques de 14,5 %.

La gauche post-communiste a saisi l'occasion pour déposer une motion de censure, tout en demandant à M. Bielecki de continuer à expédier les affaires courantes jusqu'aux élections. Au nom des principes, le premier ministre a refusé ce marchandage et offert sa démission. Mais la bataille électorale est déjà lancée, et les anciens communistes ont trouvé à la Diète l'appui du groupe parlementaire du parti paysan, le PSL, qui avait d'ailleurs déjà tenté en vain de censurer le gouvernement en mai dernier.

La menace a au moins eu pour effet de faire resserrer les rangs aux deux groupes parlementaires rivaux issus de Solidarité : le chef du groupe Union démocratique, M. Bronislaw Geremek, a sermonné M. Bielecki pour avoir *« perdu son sang froid »* mais l'a appelé à retirer sa démission ; ces deux groupes parlementaires devaient donc voter contre la démission du gouvernement.

Mais – et c'est là une autre imperfection de la transition polonaise – les députés de Solidarité ne sont pas majoritaires à la Diète, issue des élections « semi-démocratiques » de juin 1989, où les deux tiers des sièges étaient réservés aux communistes et à leurs alliés. Cette composition anachronique du Parlement est un véritable casse-tête pour le gouvernement ; amer, M. Bielecki a qualifié vendredi de *« grave erreur »* la décision prise au printemps par les députés de reporter les élections législatives de mai à octobre, aboutissant à la paralysie de l'action gouvernementale.

A l'approche du scrutin, les relations entre Solidarité et les anciens communistes (rebaptisés sociaux-démocrates, SDRP) sont de plus en plus tendues, si l'on en juge par les accusations formulées, vendredi au Parlement, par le chef du groupe de l'OKP, M. Mieczyslaw Gil : celui-ci a demandé à la justice d'enquêter sur les relations entre les dirigeants du SDRP et les putschistes soviétiques, après avoir constaté qu'une délégation du SDRP se trouvait à Moscou pendant la tentative de coup d'Etat.

SYLVIE KAUFFMANN

YOUGOSLAVIE : alors que la Serbie et le Monténégro demeurent réticents

Le pouvoir fédéral accepte le plan de paix européen

Le gouvernement fédéral yougoslave a accepté, vendredi 30 août, le plan de paix européen visant à mettre fin aux affrontements interethniques. Le premier ministre, M. Ante Markovic, a souligné que *« tous les points de la déclaration de la CEE – visant à envoyer une mission d'observation en Croatie et à la tenue d'une conférence de paix – ont été approuvés à l'unanimité par le gouvernement fédéral »*. Car *« la situation en Croatie ne peut pas être stabilisée sans observateurs impartiaux »*. M. Markovic a aussi rappelé qu'*« un cessez-le-feu est une précondition essentielle à l'instauration d'un règlement pacifique »*, car *« l'essentiel à présent est de voir comment sortir l'armée de ce conflit où elle a été entraînée et comment ouvrir des négociations entre Croates et Serbes de Croatie »*. Le plan élaboré par la Communauté européenne – et soutenu par les Etats-Unis (*Le Monde* du 31 août) – prévoit que les belligérants cessent les hostilités avant le dimanche 1er septembre.

Le premier ministre a exigé la convocation *« immédiate »*, mardi 3 septembre, d'une réunion de la présidence collégiale, du gouvernement fédéral et des présidents des Républiques pour *« tenter de parvenir à un accord sur la supervision du cessez-le-feu et la convocation d'une conférence internationale »*. Le même jour, les ministres des affaires étrangères des Douze doivent se rencontrer à La Haye pour analyser la situation en Yougoslavie. Samedi matin, seuls la Serbie et le Monténégro (son allié) n'avaient pas fait connaître leurs positions sur l'initiative européenne, déjà approuvée par la Croatie, la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine.

Les efforts diplomatiques déployés pour mettre fin au conflit n'ont pas empêché la poursuite de violents affrontements dans la République sécessionniste de Croatie. La ville frontalière de Topusko et le village d'Osijek ont été attaqués par les autonomistes serbes soutenus par l'armée. Des heurts ont opposé les deux communautés à Vukovar et à Kostajnica, dans l'est de la Croatie. De nouvelles unités de chars se dirigeraient vers cette République. Selon la télévision croate, les combats auraient fait cinquante morts. Vingt-cinq gardes nationaux croates ont été tués, jeudi 29 août, à Topusko par des nationalistes serbes. Deux femmes ont en outre été victimes d'une attaque de blindés et de mortiers lancée par les Serbes.

L'opposition se manifeste

A Belgrade, M. Vuk Draskovic, président du plus important parti d'opposition serbe – le Mouvement du renouveau serbe (MSR) – a approuvé vendredi les propositions de la CEE de convoquer une conférence de paix sur la Yougoslavie. L'écrivain, qui s'adressait à la presse, a estimé qu'une conférence internationale *« est susceptible de résoudre le conflit serbo-croate et de mettre fin aux conflits »* en Croatie. Les principaux mouvements d'opposition de Yougoslavie, devraient, selon lui, être représentés à cette réunion aux côtés des Etats-Unis et de la Russie.

M. Draskovic a renvoyé dos à dos sans les nommer les présidents de Croatie, M. Franjo Tudjman, et de Serbie, M. Slobodan Milosevic, les accusant *« d'attiser d'une certaine manière la guerre pour sauvegarder leur pouvoir »*. Le Parti démocratique serbe (opposition) a pour sa part adopté une position plus nuancée, approuvant la supervision du cessez-le-feu par des observateurs européens *« impartiaux et non armés »*. Dans un communiqué, il *« désapprouve »* en revanche, *« le ton des exigences de la CEE et la composition proposée des parties prenantes aux négociations »*.

POINT DE VUE

Une crise de l'Europe

par Joseph Rovan

LENTEMENT, beaucoup trop lentement, les Européens, c'est-à-dire les dirigeants des Douze, sont peut-être en train de poser les premiers jalons d'une politique extérieure commune qui ne va pas, de toute évidence, sans une politique commune de défense. Lentement, et beaucoup trop tard pour des centaines d'êtres humains qui ne seraient pas morts si l'Europe s'était levée plus tôt. Il y a quelques mois, nous préconisions dans les colonnes du *Monde*, la proclamation d'une sorte de doctrine Monroe par laquelle les Douze feraient connaître qu'ils n'admettraient plus l'usage de la force dans les rapports entre des Etats européens ni contre des peuples européens, et qu'ils ne reconnaîtraient plus désormais en Europe des régimes qui violeraient les droits de l'homme et qui ne fonctionneraient pas dans le respect des principes démocratiques ainsi que des règles de l'Etat de droit. Une telle exigence paraissait alors utopique, voire scandaleuse.

Pourtant, sous la poussée de l'événement, maître dur et même implacable, les gouvernants récalcitrants de nos Etats nationaux se sont mis en route dans cette direction. Rien ne prouve cependant que la lenteur de l'improvisation, conséquence des résistances intérieures, ne permette pas, au bout du compte, à ceux qui spéculent sur le chaos comme sauveur de leurs privilèges et comme instrument de leurs fureurs de bloquer le processus.

La crise yougoslave est de toute évidence le banc d'épreuve de la « politique commune ». D'abord parce que nous sommes ici au cœur du bunker des prérogatives de l'Etat national : il s'agit des relations avec d'autres Etats et de l'éventuel emploi des forces armées. La crise yougoslave fait apparaître avec une évidence cruelle que les institutions actuelles de l'Europe des Douze ne permettent pas de faire face à des défis historiques de ce genre, et que la survivance des réflexes et des sentiments pétrifiés d'un autre temps, le souci de l'équilibre européen, la crainte d'une hégémonie allemande, l'attachement à des amitiés ou à des alliances qui correspondaient aux nécessités et aux moyens d'un âge révolu (certains s'imaginent de voir en M. Milosevic – le bourreau du Kosovo – l'héritier de l'allié serbe de 1914), condamnent les Européens à la désunion, donc à l'impuissance.

Cependant l'intérêt aussi bien que le respect des règles sur lesquelles est basée l'existence collective des peuples européens imposent l'intervention, l'interposition, l'immixtion, devant les menaces de guerre civile et de dictature, même dans la partie du continent qui ne fait pas encore partie de la Communauté des Douze (et bien sûr aussi à l'intérieur de celle-ci. Que ferions-nous si la Grèce retombait aux mains de nouveaux colonels ?). La crise yougoslave ne sera pas la dernière de ce genre. Aurions-nous laissé les « troupes spéciales » massacrer le peuple lituanien ou le peuple letton ?

« Médiateur » et force d'interposition

Il faut donc de toute urgence créer un instrument permanent d'observation et de proposition, un « médiateur européen », individuel ou collectif, qui serait chargé de soumettre aux Douze les mesures que la connaissance du problème et du terrain ferait apparaître comme urgentes et efficaces. Aucun Etat européen ne pourra s'opposer aux activités de l'instance médiatrice, qui devra, le cas échéant, disposer d'une force de protection du type « casques verts ».

Les Douze et les parties intéressées, c'est-à-dire les Etats ou ethnies engagés dans le conflit, et les voisins, seront ensuite réunis en conférence afin d'élaborer une solution qui s'imposera à tous et dont l'application sera garantie par la « force européenne d'interposition ». Les nouveaux conflits qui naîtraient autour de l'application de cette solution seront justiciables d'un tribunal européen suprême, composé de représentants des Douze, de ceux des parties en conflit et de représentants des voisins.

Un tel système exige évidemment que la force d'intervention ou d'interposition existe elle aussi avant que les conflits n'entrent dans leur phase aigüe. Un embryon doit être en état d'intervention permanent, et les « réservistes » susceptibles d'intervenir dans des délais ultrarapides. Ce qui implique, bien sûr, que les questions de commandement et de logistique soient résolues par avance. La mise en œuvre de cette force devra être décidée par le Conseil européen (la brigade franco-allemande y pourrait trouver une nouvelle raison d'être).

Au-delà des objectifs immédiats : arrêter l'escalade de la violence, la politique commune doit avoir pour but de fixer les règles de cohabitation des Etats et des minorités (ethniques, religieuses, culturelles) qui existent en Europe. La dialectique du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et du droit des Etats à poursuivre leur existence historique ne peut se résoudre que dans le cadre d'un fédéralisme où l'indépendance n'est pas un principe absolu, où aucun Etat ne sera plus pleinement souverain.

Les abandons de souveraineté au profit du niveau européen de l'Union des peuples européens s'imposeront à la Croatie et à la Serbie, à la Lituanie et à l'Estonie, au même titre qu'à la France et à l'Allemagne. Le « statut européen des minorités » donnera aux communautés que des raisons historiques, économiques ou numériques obligent à faire partie d'un Etat où une autre communauté est majoritaire les garanties nécessaires au maintien et à l'épanouissement de leur personnalité. Ces garanties s'appliquent aux Serbes de Croatie aussi bien qu'aux Albanais du Kosovo et aux Magyars de la Voïvodine. L'effacement provisoire de la présence russe en Europe de l'Est permettrait d'avancer très vite sur cette voie si les Douze parviennent à s'entendre, entre eux et à l'intérieur de chacun des Etats membres, sur la nécessité et sur l'urgence des choix que nous venons d'ébaucher.

Une Europe composée de trente Etats souverains, se jalousant, se haïssant et se soupçonnant mutuellement, sera impuissante et dérisoire dans le monde du vingt et unième siècle. Ceux qui se méfient des Serbes ou des Allemands, des Roumains ou des Flamands, apprendront alors, mais sans doute trop tard, que les libertés des peuples européens sont aujourd'hui déjà tributaires de la liberté de l'Europe.

(Publicité)

Des chercheurs américains: «Nous pouvons réduire les rides»

NEW YORK - Des milliers d'appels téléphoniques. C'est ce qui se produit à New York, au siège d'une multinationale en cosmétiques pour pharmacies qui a publié les résultats des tests sur une nouvelle pommade destinée à réduire les rides.

Les américains, fans acharnés de la jeunesse, ont assailli le standard de la société d'une série interminable de demandes pour la préparation. Ils veulent rajeunir leur aspect.

L'Institut de recherche IRSI de New York a conduit une série d'expériences afin de déterminer l'efficacité de la pommade. Des hommes et des femmes, âgés de 22 à 43 ans, ont été soumis à un traitement utilisant cette pommade, et le dermatologue Daniel Gormley a contrôlé la peau de leur visage en observant «une diminution du nombre et de la profondeur des rides sur presque tous les sujets».

La nouvelle a mis en émoi ceux des américains qui font du «rester jeune» un mythe. Distribuée par Korff, dont le siège est à New York, la pommade arrive aussi dans les pharmacies françaises, en deux versions à utiliser selon le conseil du pharmacien: Anti Age Retard pour un résultat visible en quelques mois, et Anti Age Super pour une action énergique, même pour peaux âgées de plus de 50 ans.

AMÉRIQUES

CHILI : ancien secrétaire général du Parti socialiste

M. Carlos Altamirano est rentré d'exil

Dernier dirigeant « historique » de la gauche chilienne à revenir d'exil, M. Carlos Altamirano est arrivé à Santiago vendredi 30 août, en provenance de Paris où il avait élu domicile. Accusé en 1973 d'avoir préparé un soulèvement de marins, l'ancien secrétaire général du Parti socialiste (PS) a attendu dix-huit ans que l'amirauté se désiste, au nom de la « réconciliation nationale ».

M. Altamirano, septuagénaire distingué, admet avoir compté parmi les hommes les plus haïs du Chili. Ne fut-il pas l'un des artisans du tournant *« gauchiste »* pris par son parti, peu avant la victoire de Salvador Allende à l'élection résidentielle de 1970 ? S'opposant souvent à ses alliés communistes et au chef de l'Etat, qui prônaient l'entente avec la démocratie-chrétienne, le PS fit, sous la houlette de son secrétaire général, cause commune avec les castristes du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Le bloc d'extrême-gauche s'employa à établir un *« pouvoir populaire »* dans les banlieues ouvrières et à précipiter l'affrontement avec *« les forces réactionnaires »*.

Deux jours avant le coup d'Etat de 1973, M. Altamirano prononça un discours incendiaire, que les militaires se plaisent à citer pour justifier leur pronunciamiento. Reprenant à son compte le *testament politique* de Che Guevara, il menaça de faire du Chili « un nouveau Vietnam », si le régime de l'Unité populaire était renversé. Ces velléités insurrectionnelles se dissipèrent dès que que le général Pinochet s'empara du pouvoir. Les *« marxistes »* furent anéantis en quelques jours. Plongé dans la clandestinité, sa tête mise à prix par les putschistes, M. Altamirano dut quitter le pays.

« Aristocrate roublard »

Critiqué de toutes parts, il eut tout loisir de remâcher, en exil, la défaite de la *« voie chilienne du socialisme »*. Abjurant son gauchisme, il trouva chez les sociaux-démocrates européens une nouvelle source d'inspiration. Ce revirement ne fut pas du goût des socialistes chiliens. Ecartelé entre une aile marxiste-léniniste et les tenants d'un *« socialisme rénové »*, le PS se fractionna à l'infini.

La réunification n'eut lieu qu'en 1989. L'effondrement des *« socialismes réels »*, l'échec de la lutte armée animée par le PC et le MIR contre la dictature, puis l'alliance victorieuse nouée entre le centre et la gauche non-communiste apportèrent de l'eau au moulin des partisans de M. Altamirano. Aussi la formation réunifiée s'inspire-t-elle, dans une large mesure, des thèses de son ancien secrétaire général.

Mais il est encore des *« durs »* décidés à demander des comptes à leur ancien dirigeant, qui a pourtant fait part de son intention d'abandonner la politique active. Ainsi, M. Mario Palestro, député socialiste d'une circonscription populaire de la capitale, estime que *« cet aristocrate roublard »*, issu de la grande bourgeoisie, doit s'expliquer sur sa volte-face. Jadis traité de *« cinglé »* dans les journaux de droite, M. Altamirano n'en est plus, il est vrai, à une insulte près. *« Tant que je serai le grand responsable de la chute d'Allende »*, répond-il avec philosophie à ses détracteurs, *« tous les autres pourront dormir tranquilles »*.

GILLES BAUDIN

□ **SALVADOR : quinze morts dans des affrontements entre l'armée et la guérilla.** – Les combats entre l'armée et la guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont fait au moins quinze morts ces derniers jours, a indiqué l'armée vendredi 30 août. Le FMLN avait accepté jeudi de rencontrer le secrétaire général des Nations unies et le président du Salvador, en vue de débloquer les négociations de paix (*le Monde* du 31 août). Par ailleurs, deux journalistes américains, MM. Thomas Long et Daniel Alder, ont été blessés vendredi au cours des affrontements. – (*AFP.*)

CUBA

La Havane dénonce un « complot appuyé par la CIA »

Une opération *« soutenue par les Etats-Unis et visant à former un mouvement d'opposition sur l'île »*, a été dénoncée, vendredi 30 août à La Havane, par le colonel Eduardo Delgado Rodriguez, porte-parole de la sûreté de l'Etat.

Un opposant en exil en Espagne, M. Carlos Alberto Montaner, présenté comme *« un agent de la CIA »*, a envoyé à cinq dissidents vivant à Cuba une lettre leur demandant de mettre sur pied *« un programme démocratique orienté contre le gouvernement du président Fidel Castro »*, a affirmé le colonel Delgado, en présentant une copie de cette lettre à la presse.

« Les Etats-Unis essaient depuis quelque temps de susciter une opposition intérieure à Cuba », a-t-il ajouté. Selon lui, la lettre a été apportée d'Espagne au début du mois d'août par un journaliste espagnol de la revue *Cambio 16*, venu à La Havane pour les Jeux panaméricains. Interrogé sur le sort des cinq dissidents, le colonel Delgado a répondu : *« Ils sont tous chez eux »*. – (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

ASIE

CAMBODGE : la fin des négociations de Pattaya

Un accord de paix devrait être suivi d'une normalisation des relations entre Washington et Hanoï

Les négociations à Pattaya sur le Cambodge, qui ont pris fin vendredi 30 août après cinq jours de travaux, se sont traduites par des résultats très positifs, même si un accord inter-Khmers a été reporté de quelques semaines. Cet accord devrait être suivi d'une normalisation des relations entre les Etats-Unis et le Vietnam.

PATTAYA

de notre envoyé spécial

Un règlement international du conflit pourrait intervenir dès octobre à Paris. Par ailleurs, les Américains se disent désormais convaincus que la Chine et le Vietnam jouent le jeu. Ils estiment même que, dans la foulée d'un accord international sur le Cambodge, la normalisation des relations entre Washington et Hanoï devrait être menée de façon *« expéditive »*.

Un diplomate américain de haut rang qui a participé aux discussions de Pattaya a affirmé vendredi soir que l'attitude de Pékin et Hanoï dans les négociations lui paraissait *« conforme »* au plan de paix des Nations unies. En d'autres termes, Washington ne redoute plus l'intervention d'un *« règlement partiel »* dont s'était inquiété, encore en juillet, le secrétaire d'Etat américain. M. James Baker s'est félicité de la coopération de la Chine et du Vietnam.

Hanoï, à qui les Etats-Unis imposent encore un embargo économique, reçoit ainsi son premier satisfecit américain depuis la fin de la guerre d'Indochine, en 1975. *« Le processus formel de normalisation des relations entre le Vietnam et l'Amérique commencera le jour de la signature à Paris d'un accord international sur le Cambodge »*, a annoncé le diplomate. Il s'est félicité, au passage qu'*« au cours des dernières semaines »*, le Vietnam se soit montré *« de plus en plus actif »* dans la recherche des restes des disparus américains de la guerre.

Plus de « solution rouge » ?

Les Américains ont donc changé de ton, et semblent prêts à tourner la page en Indochine. Le fait qu'une intervention massive de l'ONU au Cambodge soit aujourd'hui acceptée comme le pivot d'un règlement du conflit explique sans doute ce revirement.

Washington ne semble plus s'inquiéter d'une *« solution rouge »* après les échanges que M. Richard Solomon, secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Asie et du Pacifique, a eus, à Pattaya, avec le Conseil national suprême (CNS) khmer et les autres représentants du Conseil de sécurité de l'ONU. Les Américains éprouvent, cependant, quelques difficultés à accorder leur confiance au CNS, que préside le prince Norodom Sihanouk et dont deux des douze membres sont Khmers rouges et six autres représentent le régime actuel de Phnom-Penh. Ils ont donc insisté pour que l'ONU dispose de larges pouvoirs dans la transition vers un régime élu.

C'est ce qui explique en partie la tonalité du communiqué publié par les Cinq vendredi soir. Tout en s'accommodant de la démobilisation à 70 % des forces militaires, ils souhaitent qu'une démobilisation totale intervienne avant la tenue d'élections, l'ordre étant assuré par une police *« sous la supervision ou le contrôle »* de l'ONU. Leur communiqué rappelle aussi que l'organisation sera juge de la conformité à son plan de paix de toute décision du CNS.

Ce texte, tout en soulignant *« les progrès très positifs réalisés à Pattaya »*, demande également au CNS *« de prendre une décision commune aussi rapide que possible sur la question du système électoral »* – dernière pomme de discorde – afin que la ratification d'un accord puisse intervenir fin octobre à Paris, soit avant l'installation du CNS à Phnom-Penh. Ainsi, l'échéancier proposé par Paris pourra-t-il être respecté, en dépit de l'impasse sur le mode de scrutin intervenu à Pattaya.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Un rôle substantiel pour la France

PATTAYA

de notre envoyé spécial

Après avoir joué un rôle central dans les négociations, notamment à Pattaya, la France devrait participer de façon substantielle à l'intervention de l'ONU au Cambodge. Sur le plan militaire, il serait question de mettre à la disposition de l'ONU au moins cinq cents soldats. Mais la présence française devrait être encore plus importante au sein du corps civil des Nations unies.

Les Cambodgiens demeurent, en effet, très francophiles à défaut d'être francophones. Une Alliance française, inaugurée fin 1990 à Phnom-Penh, accueille déjà plus de 4 000 élèves. A Pattaya, les négociations intercambodgiennes ont été conduites en français. Le chef de la délégation française, M. Jean-David Levitte, directeur d'Asie au Quai d'Orsay, a joué le rôle crucial de *« conseiller »* du CNS, aux débats auxquels il a participé avant de se réunir avec les autres représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Une présence réclamée

Le prince Sihanouk se rendra à trois reprises en France d'ici à la fin de l'année. Mais il n'est pas le seul à réclamer une présence française importante. Cette dernière a, en effet, des avocats dans tous les camps, sauf dans celui des Khmers rouges, dont plusieurs dirigeants sortent pourtant des universités françaises.

A Phnom-Penh, nombreux sont ceux qui réclament un retour de la France au Cambodge, se rappelant que la seule période de paix de l'ancien royaume a été étroitement liée à la présence française.

J.-C. P.

AFRIQUE

LIBYE : un projet grandiose et incertain

Le « grand fleuve artificiel » du colonel Kadhafi

Le chef de l'Etat libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, a inauguré cette semaine le « grand fleuve artificiel », qu'il qualifie de « huitième merveille du monde ». Des canalisations apportent aux régions du littoral méditerranéen l'eau douce pompée dans le sous-sol du désert : 125 puits à As Sarir (à 380 kilomètres au sud de la côte du golfe de Syrte) et 100 puits à Tazerbo (à 250 kilomètres au sud d'As Sarir).

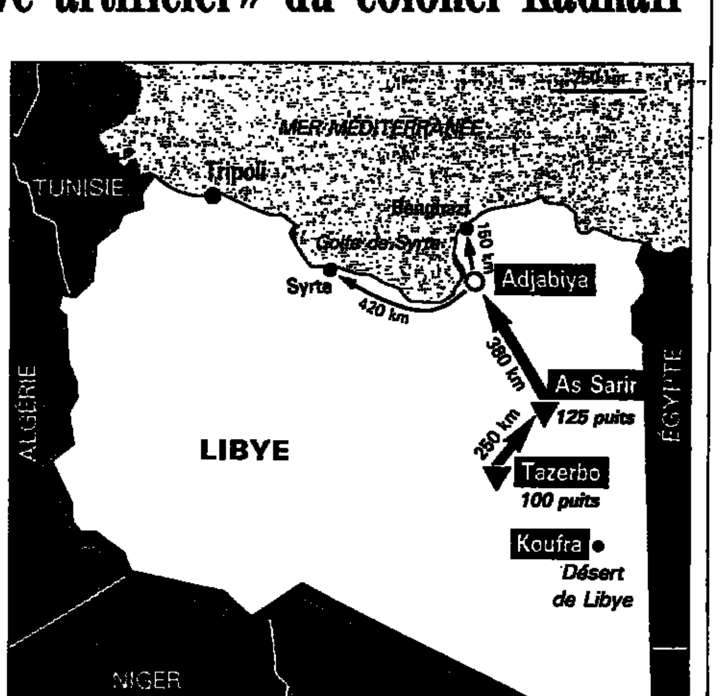

Chaque « champ » de puits devrait produire 1 million de mètres cubes d'eau par jour qui alimenteront le réservoir d'Adjabiya près de la côte. De là, une conduite de 150 kilomètres vers Benghazi et une autre de 420 kilomètres vers Syrte amèneront l'eau dont 86 % sont destinés à l'irrigation.

Depuis longtemps, on connaît l'existence, sous le Sahara, de deux très grandes couches aquifères plus ou moins profondes qui sont déjà exploitées localement pour irriguer les cultures de diverses oasis.

La moins profonde, dite du « continental terminal » ou du « post-éocène » en Libye, est située sous ce pays à 300 mètres de profondeur au maximum. La plus grande partie de son eau est fossile : elle s'est en effet, constituée il y a quelques milliers d'années lors de la dernière période pluviale dont a bénéficié le Sahara.

Mais une faible part de cette eau se renouvelle actuellement grâce à l'infiltration d'un peu des rares pluies qui tombent sur la région. La géologie profonde du nord de l'Afrique, fait que cette nappe est divisée en compartiments indépendants les uns des autres. Ainsi la portion libyenne ne communique-t-elle pas avec la portion algérienne mais sa partie occidentale pourrait avoir quelques prolongements directs en Tunisie.

L'autre nappe, appelée « continental intercalaire », « albien », « grès de Nubie » (en Libye et en Egypte), est plus profonde puisque située parfois à plus de 1 000 mètres sous la surface du sol.

Quelle que soit la nappe où l'on pompe vigoureusement des volumes considérables, celle-ci se « rabat » autour de l'extrémité inférieure des puits, c'est-à-dire que son niveau baisse autour de la base des puits si bien que la surface y prend la forme d'un entonnoir. Cela est dû à l'extrême lenteur de l'écoulement de l'eau. En effet, l'eau d'une nappe n'occupe qu'exceptionnellement de grandes cavités.

L'eau de la plupart des « aquifères » remplit les pores minuscules de la roche et circule très lentement de pores en pores. Les débits prélevés localement dans une nappe ne peuvent donc être compensés par le rythme de l'écoulement de l'eau. Ainsi en Algérie, l'exploitation des deux aquifères, qui se pratique depuis plusieurs décennies, a-t-elle provoqué des rabattements locaux des nappes de plus de 100 mètres.

Des rabattements importants mettent hors d'eau la base des puits qu'il faut alors approfondir. Certes, le comportement futur de l'aquifère du « continental terminal » est encore mal connu et on peut espérer mieux le connaître lorsque le « grand fleuve artificiel » aura coulé pendant plusieurs années. Mais il est raisonnable de penser que la durée de vie de cet ouvrage n'excédera pas quelques décennies, cinquante ans étant considérés comme un maximum pour une telle exploitation, d'après les études préalables.

La Libye a d'autres projets d'exploitation de ses aquifères profonds. Le premier serait de prolonger les conduites arrivant actuellement à Benghazi et à Syrte. Le deuxième serait de pomper dans la nappe du « continental intercalaire », notamment dans la région de Koufra, et d'amener celle-ci jusqu'à la région de Benghazi – soit sur quelque 900 kilomètres. Il y a aussi un projet qui se situerait plus à l'ouest puisqu'il concerne des forages allant prélever de l'eau des deux aquifères dans une région située au sud de Tripoli.

Rappelons enfin quelques chiffres. Les ressources annuelles en eau renouvelables pour toute la Libye sont estimées à 700 millions de mètres cubes, alors qu'en 1985 ce pays utilisait déjà 2 120 millions de mètres cubes d'eau par an. Les deux tiers environ de l'eau utilisée il y a six ans venaient donc pour une faible part du dessalement de l'eau de mer et de réserves non renouvelables. A celles-ci s'ajouteront les quelque 750 millions de mètres cubes annuels du « grand fleuve artificiel ».

YVONNE REBEYROL

□ **AFRIQUE DU SUD : nomination d'un nouveau ministre de la défense.** – Le président Frédérik De Klerk, a confié, vendredi 30 août, le portefeuille de la défense à M. Roelf Meyer – qui succède à M. Magnus Malan, devenu ministre sous la présidence du président Botha, – et celui de la loi et de l'ordre, à M. Hernus Kriel, qui prend la place de M. Adriaan Vlok. – *(Reuter.)*

□ **NIGERIA : deux manifestants tués dans le nord.** – Lors de violentes manifestations à Gsau, dans l'Etat de Sokoto au nord du Nigéria, deux personnes ont été tuées, a indiqué, vendredi 30 août, le journal indépendant *Concord*. Ces manifestations ont éclaté après l'annonce, mardi, de la création de neuf nouveaux Etats, portant à trente le nombre de ceux-ci. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Après un voyage mouvementé

Le général Aoun en villégiature à Marseille

Après un voyage mouvementé (*le Monde* du 31 août) de Beyrouth – qu'il a quittée jeudi à l'aube – à Marseille – où il est arrivé vendredi matin 30 août – le général Michel Aoun a retrouvé sa famille dans la cité phocéenne, où une luxueuse villa, transformée en véritable forteresse, a été mise à sa disposition. Selon certaines indications, il pourrait y rester deux à trois mois avant d'être logé dans un endroit plus discret. Amnistié par le pouvoir libanais, il est frappé d'une mesure d'éloignement de cinq ans et interdit de politique. La France lui a accordé l'asile.

C'est en milieu de matinée que l'ex-homme fort du camp chrétien et deux de ses collaborateurs, les généraux Edgar Maalouf et Issam Aboujamra, sont arrivés à la villa Gaby Deslys, peu après que l'avion qui les avait amenés de Chypre se fut posé sur la base aéronavale de Hyères. Un dispositif de sécurité très serré avait déjà été mis en place autour de la villa de trois étages, construite à flanc de colline et dominant la Méditerranée, où sa famille – son épouse, ses trois filles, son frère Elias et ses deux neveux – était arrivée dès jeudi soir.

« En très bonne santé »

Sur le balcon du troisième étage, des policiers veillent avec des jumelles. Sur les flancs de la maison, d'autres policiers armés et portant un gilet pare-balles patrouillent, tout comme dans le jardin. Sur la corniche Kennedy, un périmètre de sécurité de 300 mètres a été délimité et une vedette légère ainsi que deux Zodiac assurent la protection du côté de la mer. Léguée à la ville de Marseille en 1919 par l'artiste Gaby Deslys, la villa sert régulièrement pour accueillir des hôtes de marque. Ses six suites et ses nombreux salons de réception, ses escaliers en marbre, sa vaste piscine et son jardin méditerranéen en font l'un des sites les plus prestigieux de la ville.

A leur arrivée, le général Aoun et ses compagnons ont été salués, depuis l'extérieur, par quelques-uns de leurs partisans libanais. Ensuite, l'ancien hôte du palais de Baabda – dont il fut chassé en octobre dernier par les Syriens – étant soumis à un devoir de réserve très strict (condition de la grâce dont il a bénéficié), n'a pas fait la moindre apparition. Seul, le général Aboujamra est venu saluer brièvement au balcon.

Pour sa part, M. Roger Aboutrad, l'un des responsables du Rassemblement pour le Liban (regroupant les « aounistes »), a indiqué que le général Aoun, qui l'a reçu, était *« en très bonne santé, malgré un voyage éprouvant »*. *« Il m'a affirmé qu'étant militaire il resterait respectueux du devoir de réserve lié à son statut de réfugié politique »*, a déclaré M. Aboutrad. *« Cela n'empêchera pas le Rassemblement pour le Liban de lutter pour la défense de la légitimité libanaise et la libération de tout le territoire des armées étrangères, syrienne et israélienne, et de tenter d'obtenir des élections libres sous contrôle de l'ONU »*, a ajouté M. Aboutrad.

Évoquant les conditions dans lesquelles les autorités françaises ont assuré, avec un grand luxe de précautions, le transfert du général Aoun – réfugié pendant plus de dix mois à l'ambassade de France à Beyrouth – un porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré qu'il s'agissait du *« résultat d'un processus politique et diplomatique »* et non pas d'une *« exfiltration rocambolesque »*, ajoutant qu'il était *« préférable que toute précaution soit prise »*. Il a rappelé à cette occasion la nécessité pour le général de respecter le devoir de réserve. Le porte-parole a, enfin, indiqué que M. Roland Dumas avait *« adressé les remerciements du gouvernement français au Liban et également à la Syrie »*.

□ **ISRAËL : M. Shamir affirme que la Bulgarie ne soutient plus l'OLP.** – A son retour d'une visite de quatre jours à Sofia, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a déclaré, vendredi 30 août, que la Bulgarie avait *« décidé de ne plus soutenir l'OLP »*. Se disant *« persuadé que la Bulgarie contribuera positivement à promouvoir le processus de paix au Proche-Orient »*, M. Shamir a ajouté : *« Depuis qu'il avait rompu ses relations diplomatiques avec Israël, il y a vingt-trois ans, ce pays avait adopté une ligne particulièrement dure à notre égard, mais cela appartient désormais au passé. »* – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

KENYA

Un document de la CEE suggérerait de ménager le régime de M. Arap Moi

Quatre membres de l'opposition ont dénoncé, vendredi 30 août, à Nairobi, l'existence d'un rapport secret, émanant, affirment-ils, de la Communauté économique européenne (CEE), selon lequel les tensions ethniques risqueraient d'être exacerbées par l'avènement du multipartisme. En conséquence, il serait suggéré à la CEE de ne pas faire trop brutalement pression sur le régime du président Daniel Arap Moi, voire de le ménager, celui-ci ne se caractérisant pas par des violations très graves des droits de l'homme.

Le représentant de la CEE au Kenya, M. Guy Rijcken, a aussitôt démenti l'idée que ce rapport puisse être un document de la CEE, ajoutant qu'il s'agissait d'un télex non signé, dont rien n'authentifiait la source. Il a souligné que les opposants avaient refusé de révéler les moyens par lesquels ils l'avaient obtenu. Les opposants ont appelé la CEE à faire amende honorable en apportant *« un soutien sans ambiguïté au processus de démocratisation »* et à contribuer à la libération des prisonniers politiques. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Un gouverneur renonce à son poste pour éviter la violence

Décision sans précédent dans l'histoire du Mexique, le gouverneur élu du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) dans l'Etat de Guanajuato, M. Ramon Aguirre, a annoncé jeudi 29 août, qu'il renonçait à assumer ses fonctions *« pour préserver la paix »*. L'opposition avait vivement dénoncé les fraudes commises lors des élections du 18 août dernier. M. Aguirre, ancien maire de Mexico et ex-ministre du budget, a expliqué qu'il considérait cette décision comme son *« devoir »*. *« J'ai voulu gagner et je n'ai pas de doute d'avoir atteint ce but, mais on ne peut pas mettre la victoire au-dessus de tout. »* M. Vicente Fox, candidat du Parti action nationale (PAN, conservateur) et principal rival de M. Aguirre, a annoncé qu'il ne participerait pas au prochain scrutin. Des sympathisants du PRI ont fait irruption vendredi dans le Parlement de Guanajuato pour protester contre la décision de M. Aguirre. – *(AFP.)*

SOUDAN

Les rebelles sudistes de l'APLS disent avoir destitué leur chef

Les rebelles sudistes de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) ont annoncé, vendredi 30 août, avoir destitué et remplacé leur chef, M. John Garang, qu'ils accusent d'avoir fait *« régner la terreur »*. *« Il a opprimé, humilié et dégradé le peuple et a transformé une lutte populaire en affaire de seigneurs de la guerre et en règne de la terreur »*, affirme un communiqué de l'APLS publié à Nairobi et portant les signatures de trois membres du haut commandement de l'organisation insurrectionnelle, MM. Lam Akol, Riek Mashar Teny-Dhurgon et Gordon Koang Chol.

La mise à l'écart de M. Garang – qui avait pris la tête de l'APLS dès sa création, en 1983, pour s'opposer à ce que les rebelles considèrent comme la majorité d'un Nord à dominante musulmane sur un Sud animiste et chrétien – n'a pas été confirmée de source indépendante. Toutefois, selon trois parlementaires américains arrivés vendredi dans la capitale kenyane, après une visite de 24 heures dans les zones contrôlées par les rebelles, il semble que l'APLS ait connu récemment une lutte pour le pouvoir qui se serait traduite par une scission.

Si elle se confirme, l'éviction de M. Garang aura coïncidé avec une initiative de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) visant à organiser dans les prochaines semaines des pourparlers de paix entre l'APLS et le gouvernement de Khartoum. – *(AFP, AP, Reuter.)*

SRI-LANKA

Le président Premadasa suspend le Parlement

Menacé d'une procédure d'*« impeachment »* (destitution), le président sri-lankais Ranasinghe Premadasa a suspendu, vendredi 30 août le Parlement pour un mois. Le chef de l'Etat était menacé par la révolte d'une partie des élus de son parti – l'UNP (Parti national uni), majoritaire à l'Assemblée – qui avaient joint leurs forces avec les membres de l'opposition pour voter une motion réclamant son départ. Parmi les 133 signataires, figurent des membres du gouvernement, en particulier MM. Lalith Athulathmuudali, ministre de l'éducation et longtemps un pilier du régime, et G. H. Premathendra, ministre du travail.

Les parlementaires reprochent au président ses abus de pouvoir et sa corruption, et dénoncent la *« turpitude morale »* de son épouse. La suspension du Parlement empêchera les députés de se prononcer sur cette pétition. Elle intervient alors que la guerre avec les séparatistes tamouls du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) continue de faire de nombreuses victimes. – *(UPI, Reuter.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La rentrée de l'ancien premier ministre

M. Michel Rocard estime que « les lendemains peuvent être meilleurs sans chanter »

M. Michel Rocard a effectué sa rentrée samedi 31 août à Chambéry (Savoie), où ses amis étaient réunis en université d'été depuis le jeudi précédent. L'ancien premier ministre, qui n'avait pas pris la parole depuis son départ de Matignon, s'est situé sur un terrain – la politique internationale, la crise soviétique et ses retombées sur la société française – qui lui a permis d'éviter toute polémique.

M. Michel Rocard commence par expliquer qu'il ne s'est décidé à s'exprimer que parce que, *« en trois jours, en quelques heures même, en vérité, nous avons changé et de siècle et de monde »*. Depuis son départ de Matignon, dit-il, il s'est *« mis à l'écoute des grandes mutations qui traversent la société française et le monde »*, car *« une bonne gestion, la défense du droit ne suffisent plus aujourd'hui à nourrir un projet d'avenir »*.

Après avoir rendu hommage à M. Gorbatchev – *« rarement l'histoire aura été centrée sur les actes d'un seul homme comme elle le fut depuis bientôt deux ans »* – et à M. Eltsine – *« qui incarne l'espoir nouveau des Soviétiques, des Russes en tout cas »*, – il déclare : *« Avec l'effondrement du communisme soviétique, c'est à l'effondrement de tous les communismes qu'il faut s'attendre. C'est bientôt vers l'Asie que se poursuivra, n'en doutons pas, le mouvement libérateur (...) N'oublions pas pourtant qu'hier encore des millions d'hommes et de femmes avaient placé leur espoir dans le communisme. Pour de nombreux dirigeants et intellectuels du tiers monde, il va falloir apprendre à s'en passer. Saurons-nous leur apporter les références nouvelles qu'ils chercheront ? »* Il ajoute : *« Ainsi verrons-nous peut-être venu le moment où les dépenses militaires considérables du passé vont se réduire. »* Puis il plaide pour une réforme des Nations unies : *« La fin d'un empire ne doit nous conduire ni à nier qu'il en existe un autre ni à renoncer à tenter de le convaincre d'accepter de nouvelles règles. »*

« Socialisme de liberté »

L'ancien premier ministre constate que *« l'évolution des peuples de l'Europe centrale et orientale »* s'organise *« autour de deux grandes tendances : le développement de l'économie de marché, le renforcement et l'expression de solidarités culturelles, ethniques, linguistiques et religieuses, trop vite et trop souvent appelées nationales. Chacune comporte ses propres risques et génère ses propres difficultés. François Mitterrand y a insisté, et à juste titre (...) Toujours la liberté s'incarne dans un peuple et ce peuple s'identifie à son territoire. Il est naturel qu'il en soit ainsi. Mais, en même temps, peut-on se satisfaire d'un continent européen qui ne serait plus qu'un immense morcellement d'Etats, qu'un vaste puzzle balkanisé, comme au début de ce siècle, alors même que les interdépendances économiques, sociales, techniques, culturelles ne cessent de s'accroître ? »* Mais il reconnaît : *« On ne peut déléguer qu'une souveraineté que l'on exerce. Un peu de temps sera nécessaire. »*

Constatant que dans les anciens pays du bloc communiste *« s'impose le modèle de l'économie de marché »*, M. Rocard explique : *« Définir des règles de droit pour des sociétés qui sortent de décennies d'arbitraire policier, mais aussi définir des règles de solidarité pour des sociétés qui veulent échapper à l'arbitraire de l'argent, voilà ce qui fonde l'ambition de renouveler le message et les missions du socialisme démocratique. cette espérance adulte pour les temps qui viennent (...) Le communisme a été longtemps une ligne de clivage qui distinguait ce qui était à gauche de ce qui ne l'était pas. Qui n'a pas un jour succombé au piège de cette référence ? C'en est désormais fini. Et c'est désormais à ceux qui ont cru à cette utopie de se situer par rapport à ce qui reste la seule définition de la gauche : le socialisme de liberté. Cela ne nous entraîne pas dans un oubli des valeurs. Les lendemains peuvent être meilleurs sans chanter. »*

Dépasser l'économie mixte

M. Rocard déclare aussi qu'après l'échec du fascisme et du communisme restent *« vivantes »* deux grandes idéologies : *« le libéralisme et le socialisme démocratique. »* Il ajoute : *« Elles ont toutes deux évolué par rapport à leurs inspirations originelles, mais leur compétition continue d'être au cœur de notre combat démocratique. D'une certaine manière, les choses n'en deviennent que plus claires. Nous allons connaître, j'en ai la conviction, un renouveau du débat politique. »* Puis il plaide pour *« un Etat et un service public qui soient en mesure d'assurer des règles du jeu, de corriger des inégalités, de faire progresser la société sans que personne ne soit laissé sur le bord du chemin »*. Il reconnaît toutefois que ce message est difficile à faire admettre dans des pays où *« l'Etat s'est identifié au parti unique et le parti unique au mensonge et au crime »*.

Affirmant qu' *« il ne suffit pas de dire que l'histoire a justifié les choix faits en 1920 à Tours »*, l'ancien premier ministre explique : *« C'est vrai, mais c'est insuffisant. Les valeurs demeurent mais le modèle de changement social n'est plus le même. Nous devons aujourd'hui dire clairement notre but : la construction d'une société solidaire dans une économie de marché. L'expérience nous a montré qu'il n'était ni possible ni souhaitable de nier la compétition. Mais la réalité de l'action gouvernementale montre avec la même force que la règle du contrat est aujourd'hui une nécessité tout aussi forte. Ce constat nous amène à dépasser la simple idée d'économie mixte. Il ne faut pas en effet commettre l'erreur symétrique des libéraux qui opposent l'Etat et les individus en confrontant le secteur public et le secteur privé. Redéfinissons plus finement les fonctions de l'Etat et faisons comprendre les coopérations nécessaires. »*

Constatant que la société *« est un vaste système de biens de toutes sortes, économiques bien sûr, mais aussi sociaux, politiques et culturels »*, et que *« la question est de savoir comment ces biens peuvent être distribués »*, M. Rocard explique : *« Le marché est le plus à même de le faire pour certaines catégories, mais le seul critère monétaire ne peut s'imposer. A l'évidence, il y a nécessité de service public, de service social, de création et de diffusion culturelles. »* Puis il ajoute : *« Cette conception de la société permet de dépasser les fausses oppositions entre l'individu et la société, la liberté et l'égalité, le risque et la sécurité (...) La politique n'a pas à dire l'alpha et l'oméga de la vie humaine, mais elle doit ménager une part d'espérance concrète pour chaque individu, l'assurance que les destins ne sont pas arrêtés, que les voies de l'espoir social demeurent ouvertes. »*

« Mai 1988-mai 1991, le temps de la réforme »

CHAMBERY (Savoie)

de notre bureau régional

Les partisans de M. Michel Rocard, réunis à Chambéry (Savoie), ont reçu, samedi 30 août, une brochure intitulée *Mai 1988-Mai 1991, le temps de la réforme*, à la couverture gris sobre seulement illustrée d'une petite photographie de l'ancien premier ministre.

Mais selon ses auteurs – des responsables des clubs Convaincre, une des composantes des réseaux rocardiens, et d'anciens membres du cabinet de Matignon, principalement M. Jean-François Merle, – M. Rocard n'a pas participé à la rédaction de ce document d'une soixantaine de pages.

Il a simplement apporté, à leur demande, *« quelques éléments de précision »*. Un *« avertissement »* précise que ce travail ne constitue pas un bilan exhaustif, qu'il s'agit d' *« une grille de lecture »*, d'un *« essai d'analyse »*, pour montrer *« la cohérence de 1101 jours de gouvernement »*.

Le premier chapitre concerne la *« mise en musique »* de la *Lettre à tous les Français* du candidat Mitterrand.

Le second, intitulé *« les grands chantiers »*, tente de mieux identifier *« la marge plus spécifique »* de M. Rocard. Le dernier se veut une réflexion sur l'organisation de la vie politique.

Interrogés sur le caractère exceptionnel, sous la Ve République, de la publication d'un bilan de gouvernement, les rocardiens répondent par une *« autre exception »*, les conditions *« originales »* du dernier remaniement : *« Michel Rocard est parti sans avoir perdu d'élection et en gardant intacte sa popularité. »*

B. C.

M. Mauroy propose une concertation de tous les partis sur la réforme électorale

La législation électorale ne sera pas modifiée avant les élections cantonales et régionales de mars prochain. En prévenant qu'elle n'utiliserait pas l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire accepter une telle réforme (*le Monde* du 28 août), Mme Edith Cresson l'avait clairement annoncé, puisqu'il n'y a pas de majorité à l'Assemblée nationale pour voter les modifications souhaitées par les socialistes. Des déclarations de M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, et de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, l'ont confirmé, vendredi 30 août.

Lors d'une conférence de presse à Lille, l'ancien premier ministre a en effet répondu à M. Bernard Tapie, qui avait regretté que le gouvernement n'ait pas le courage d'imposer un changement qu'il juge nécessaire (*le Monde* du 31 août), que le président de l'OM *« n'accepterait pas que les règles du jeu soient changées pour chaque compétition »*, et qu'en tout cas il n'était pas possible d'établir ces règles *« au moment d'entrer sur le stade »*.

Les dirigeants socialistes sont donc décidés à se montrer patients pour atteindre leur objectif, qui reste, a expliqué M. Mauroy, une *« harmonisation »* des mode, de scrutin sur le modèle de celui en vigueur pour les élections municipales, qui, après avoir été critiqué par la droite, est maintenant *« accepté par tout le monde »*. Il a ajouté : *« A partir de là, il serait facile d'avoir une loi pour les départements, les régions et, pourquoi pas, le pays tout entier. »* Pour y parvenir, le maire de Lille a annoncé qu'il comptait *« prendre l'iniative de s'adresser à chaque formation pour leur demander ce qu'elles veulent »*, mais la forme de cette concertation n'est pas encore déterminée. M. Mauroy souhaite pourtant que celle-ci ait lieu *« le plus rapidement possible avant la fin de l'année, de façon qu'elle ne se passe pas juste avant mars, même si les élections de mars ne sont pas concernées »*.

Faisant un pas vers les membres de l'opposition qui souhaitent une inscription dans la Constitution des modes de scrutin, le premier secrétaire du PS a estimé que *« sans aller jusque là, il ne devrait plus être question de pouvoir remettre en cause de nouvelles règles* [électorales] *au gré des circonstances et des événements »*. Pour sa part il a proposé d'en faire des lois organiques, dont l'adoption par le Parlement impose une procédure particulière. Cela aurait notamment, pour effet de donner au Sénat un droit de veto sur les modifications des modalités d'élection de ses membres. Or actuellement il n'en dispose pas en ce qui concerne la composition du collège électoral, le calcul du nombre d'électeurs en fonction de la population des communes, le seuil à partir duquel les sénateurs ne sont pas élus au scrutin majoritaire mais à la proportionnelle. Toutes choses que les socialistes souhaitent modifier, comme l'a confirmé M. Marchand en s'exprimant devant l'université d'été des jeunes du courant de M. Jospin.

A cette occasion, le ministre de l'intérieur a annoncé que tous les arbitrages interministériels sur le projet de statut de l'élu, promis depuis près de dix ans, avaient été rendus et que ce projet allait être soumis au Conseil d'Etat.

Th. B.

□ **Un commando s'empare de documents au conseil général de Corse-du-Sud.** – Un commando de cinq hommes, armés et cagoulés, se réclamant du FLNC, a attaqué vendredi 30 août, à Ajaccio, un local annexe du conseil général de Corse-du-Sud, pour s'emparer de nombreux dossiers. On ignore la nature exacte de ces dossiers, portant notamment sur l'aménagement routier. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, la porte d'entrée de ces locaux avait été endommagée par une charge explosive.

La contestation au PCF

Le maire de Tulle menace de quitter le Parti communiste

M. Jean Combasteil, maire communiste de Tulle (Corrèze), s'est déclaré prêt à démissionner de son mandat et à quitter le PCF *« s'il n'y a pas d'évolution sensible »* au sein de ce parti. Cette prise de position est partagée par deux autres maires communistes de Corrèze et de Haute-Vienne, dont M. Roland Mazoin, maire de Saint-Junien (Haute-Vienne), une des plus anciennes municipalités communistes de France, qui a annoncé son intention de ne plus se présenter à une élection sous l'étiquette du PCF.

« Je considère qu'il faut aller vers une réflexion en profondeur sur le fonctionnement du parti et sa façon d'appréhender les problèmes », a déclaré M. Combasteil, qui se dit proche des positions de M. Charles Fiterman. Pour M. Mazoin, *« c'est toute l'équipe dirigeante du PCF qui doit partir »*.

D'autre part, M. Régis Huleux, ancien correspondant de *l'Humanité* à Cuba et membre du Parti communiste jusqu'en 1990, a appelé, vendredi 30 août, les « ex » du PCF à se rassembler, mardi 3 septembre à midi, devant le siège du Comité central convoqué ce jour-là.

L'opposition continue son offensive contre M. Mitterrand

« Ce pouvoir paraît condamné » *affirme M. Giscard d'Estaing*

M. Mitterrand, après ses prestations manquées qui ont fait suite au coup d'Etat de Moscou, reste la cible de l'opposition. Devant les militants du Parti républicain réunis en Université d'été à Cabourg, M. Gérard Longuet, président de cette formation, a affirmé, vendredi 30 août, que le chef de l'Etat est *« un mauvais prophète et un mauvais perdant »* et qu'il a *« manqué le rendez-vous de la France et de l'histoire »*. Au même endroit, devant le même public, M. Alain Madelin, vice-président du Parti républicain, a évoqué la perspective d'une nouvelle cohabitation après une victoire de l'opposition aux élections législatives de 1993. *« S'il nous faut cohabiter, nous devrons le faire autrement. François Mitterrand doit retenir cette leçon de l'Est : s'opposer trop longtemps aux réformes, c'est prendre le risque d'être gorbatchévisé. »*

La veille, dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris*, M. Valéry Giscard d'Estaing avait énuméré les erreurs, selon lui, de M. Mitterrand : l'unification allemande, le long délai souhaité pour l'adhésion de certains pays de l'Est à la Communauté, la réaction au coup d'Etat de Moscou. *« Nous entrons*, dit-il, *dans une période passionnante avec l'élimination du communisme à l'extérieur, et, à l'intérieur, on découvre une France ayant définitivement épuisé les effets de l'expérience socialiste. Quand un parti de gouvernement ne recueille, dans les sondages, que 25 % des voix, cela signifie que son message commence à être rejeté (...) Ce pouvoir actuel paraît condamné. »*

M. Giscard d'Estaing, favorable à la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, affirme que *« personne ne doit rester quatorze ans »* et rappelle, à propos des élections législatives de 1993, que le général de Gaulle avait quitté le pouvoir immédiatement après son échec au référendum de 1969.

A l'université d'été du Front national

M. Le Pen réclame un « Nuremberg consacré au communisme »

Si le communisme se porte mal, l'anticommunisme de M. Jean-Marie Le Pen, en revanche, ne faiblit pas. Dans un discours de plus de deux heures pour clore la septième université d'été du Front national, vendredi 30 août à Beaune (Côte d'Or), M. Le Pen a fait de nouveau ses choux gras du « marxisme, crime contre l'intelligence ».

BEAUNE

de notre envoyée spéciale

A propos des événements en URSS, le président du Front national a déclaré que les siens avaient *« été les seuls à tirer des bords contre le vent mauvais de l'idéologie marxiste »*. Evoquant l'expression de *« Le Pen russe »* utilisée par Jean-François Kahn pour qualifier le président de Russie, M. Le Pen a affirmé que M. Boris Eltsine *« n'est qu'un brillant contremaître de la onzième heure alors que nous, nous sommes assez fiers d'avoir été les ouvriers de la première heure »* pour combattre le communisme. Et il a complété : *« Ce n'est pas une mince affaire de transformer le pays le plus puissant du monde en un pays qui tend la main pour manger »*. Selon lui, *« nous resterons sous la menace* [communiste] *encore longtemps et « le Parti communiste est sûrement plus puissant aujourd'hui en France qu'en URSS »*. Même *« nos évêques ont des têtes de militants CGT »*, a-t-il ajouté.

M. Le Pen a réclamé *« la tenue d'un Nuremberg consacré au communisme »* pour l'assassinat de *« deux cents millions de personnes »* car, selon lui, *« à Nuremberg, où les communistes auraient dû siéger au banc des accusés, ils étaient sur celui des juges,* [ce qui est] *beaucoup plus confortable »*. Et le président du Front national de s'étonner : *« Pourquoi parle-t-on à 99 % des crimes nazis, ce que je trouverais normal si la proportion était gardée pour les crimes soviétiques ? »*. Il a conclu : *« Le nazisme a certes commis des crimes, mais qui se sont étalés en temps de guerre pendant trois ans. »* Sur le même sujet, M. Bruno Megret, délégué général, avait auparavant déclaré : *« Nous sommes en train d'assister à la fin du monde reconstruit depuis Yalta. Toutes les idéologies, tous les tabous qui ont été fondés alors sont en train de tomber »*, notant que le révisionnisme fait partie de cette remise en cause des tabous. Il avait expliqué que *« c'est pour cela que* [nos adversaires] *parlent autant de la seconde guerre mondiale, et maintiennent cette réalité qui fonde leur pouvoir »*.

La démission du président de la République

Pour M. Le Pen, évoquant les conséquences des événements en Union soviétique, *« les temps vont être durs pour le Parti socialiste et le président de la République »*. Selon lui, *« la position du président peut devenir intenable* [et] *il devrait être amené à prendre la sage décision de remettre son mandat au peuple »*.

A propos des élections régionales et cantonales de mars 1992, le président du Front national a déclaré que son parti *« part dans la campagne électorale pour une longue course, mais déjà en tête du peloton »*. Selon lui, *« le Front national doit maintenant arriver au pouvoir et Jean-Marie Le Pen à la présidence de la République »*. La première étape de la stratégie de conquête du pouvoir par le Front national est de gagner la région Provence-Alpes-Côte d'Azur *« pour montrer que nous sommes capables de diriger une grande région française et donc montrer que nous sommes capables de gouverner la France »*.

M. Le Pen a ironisé sur le flou laissé par M. Bernard Tapie sur son éventuelle candidature en Provence-Alpes-Côte d'Azur (*le Monde* du 31 août), en déclarant qu' *« il y a loin de la coupe aux lèvres, des rodomontades au tableau de chasse et des tartarinades à la mort du lion »*. Il a ajouté que les différentes activités de M. Tapie *« ont de quoi l'occuper sans qu'il vienne risquer de se faire tailler un costume dans quelque département que ce soit, de la province ou de la région en question »*. Interrogé sur l'annonce de sa candidature en Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Le Pen a répondu : *« Le temps n'est pas encore venu, mais viendra sûrement. »* M. Mégret a, lui, laissé entendre que cette annonce, aux allures de secret de polichinelle, aurait lieu dans la région et, d'autre part, qu'une conférence de presse était prévue pour le 7 septembre 1991 à Nice.

V. S.

□ **Crise municipale à Saint-Tropez.** – Sept conseillers municipaux, sur les vingt-trois qui avaient été élus en mars 1989 sur la liste de M. Alain Spada, maire sans étiquette de Saint-Tropez, ont démissionné, vendredi 30 août, de leur mandat. Ces démissions sont la conséquence de la crise municipale qui sévit dans cette commune depuis plusieurs mois (*le Monde* du 12 juillet). M. Jean-Michel Couve, député RPR du Var, rival malheureux de M. Spada, et ses amis, n'ont pas encore décidé s'ils allaient également démissionner, ce qui pourrait provoquer de nouvelles élections.

LE MONDE diplomatique

Septembre 1991

- **LA FIN DU POUVOIR COMMUNISTE EN URSS : Reconstruire, par** *Ignacio Ramonet*. **– Les batailles à venir, par** *Jean-Marie Chauvier*. **– M. Gorbatchev et l'essence de la perestroïka, par** *Moshe Lewin*. **– M. Boris Eltsine et l'ordre nouveau, par** *Amnon Kapeliouk*. **– Le chaudron des nationalismes, par** *Marc Ferro*. **– Sous l'œil de Washington, par** *Paul-Marie de La Gorce*.
- **MER BALTIQUE : A la recherche d'une zone de coopération, par** *Jean-Yves Potel*.
- **YOUGOSLAVIE : La communauté internationale face à la guerre civile, par** *Catherine Samary*.
- **CHINE : A Pékin, ruraux et citadins en quête d'enrichissement, par** *Jean-Louis Rocca*.
- **ÉCONOMIE : BCCI, la banque à abattre, par** *Frederic F. Clairmonte*. **– Comment éviter la mondialisation de la pauvreté ?, par** *Michel Chossudovsky*. **– L'évangile de la compétitivité, par** *Riccardo Petrella*.
- **DÉMOCRATIE : Être citoyen dans l'entreprise, par** *Philippe Lorino*.

En vente chez votre marchand de journaux : 18 F

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Sécurité routière

Tous les excès de vitesse seront sanctionnés

Le *Journal officiel* du vendredi 30 août publie un décret qui réforme les sanctions en matière d'excès de vitesse et qui met fin au laxisme que l'encombrement des tribunaux avait provoqué. Les forces de l'ordre avaient renoncé depuis plusieurs années à verbaliser les «petits» excès de vitesse qui auraient dû être déférés devant un tribunal et faire – éventuellement – l'objet d'un retrait du permis de conduire. Pour ne verbaliser que les principaux contrevenants, la gendarmerie avait même pris l'habitude de régler ses radars au-delà d'une vitesse de 150 km/h sur autoroute...

Le décret publié met en place, au lieu de la procédure judiciaire antérieure lourde, une amende forfaitaire de 900 francs (ou de 600 francs en cas de paiement dans les trois jours) exigibles des automobilistes ayant dépassé de 30 km/h la vitesse maximale autorisée sur autoroute et de 20 km/h celle autorisée sur le reste du réseau. Lorsque le permis de conduire à points entrera en vigueur, dans le courant de l'année 1992, ce «petit» excès coûtera un point (sur six attribués au départ).

En revanche, les sanctions demeurent inchangées pour les excès de vitesse plus importants : le tribunal pourra prononcer une amende de 1 300 à 3 000 francs, une peine de cinq jours de prison et une suspension du permis. Ces contraventions coûteront deux points du futur permis. Autrement dit, tous les excès de vitesse seront désormais sanctionnés en droit comme en fait.

Moins de morts en juillet

Poursuivant l'amélioration enregistrée depuis l'automne dernier, le mois de juillet 1991 a été l'un des moins mauvais de l'histoire de la sécurité routière, d'après les chiffres communiqués vendredi 30 août par le secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, M. Georges Sarre.

Avec 961 morts, le résultat est en recul de 3,6 % sur juillet 1990 malgré une augmentation de 2,5 % du trafic, tandis que 13 376 accidents corporels (– 5 %) et 19 525 blessés (– 5,1 %) ont été recensés. Il n'y avait jamais eu aussi peu d'accidents en juillet depuis que les statistiques ont été établies en 1956 et le nombre des blessés rejoint le niveau de 1959 et 1960 alors même que le trafic a été multiplié par trois.

«Le gouvernement maintiendra une politique active pour que le bilan de l'année soit inférieur à 10 000 morts», a affirmé M. Georges Sarre. Sur les douze mois écoulés, depuis août 1990, on compte 9 605 tués, soit 10 % de moins que pendant les douze mois précédents.

Après l'arrestation d'un meurtrier présumé de l'ancien premier ministre du chah

L'affaire Bakhtiar pourrait relancer les enquêtes sur l'assassinat d'opposants iraniens en Suisse

L'assassinat de Chapour Bakhtiar et la cavale sur les bords du Léman de ses meurtriers présumés ont remis en mémoire le rôle joué par Téhéran dans l'assassinat, le 10 août 1987, à Genève, de Ahmad Moradi-Talebi, ancien pilote iranien, et celui, le 24 avril 1990, à Coppet, dans le canton de Vaud, de Kazem Radjavi, frère du chef des Moudjahidins du peuple.

BERNE

de notre correspondant

Malgré la fin de non-recevoir opposée par les autorités iraniennes à ses démarches réitérées, le juge vaudois Roland Châtelain, chargé du dossier Radjavi, n'a pas l'intention de lâcher prise. *«Ce qui m'intéresse*, nous a-t-il expliqué à Lausanne, *c'est d'arrêter tous les assassins, car je n'admets pas que l'on utilise impunément la Suisse pour régler des affaires politiques de cette façon-là. Même s'il n'y a que cinq pour cent de chances, il faut les tenter et je ne désespère pas d'obtenir des résultats.»*

Dès qu'il a appris l'assassinat de Chapour Bakhtiar, le juge helvétique s'est donc mis en rapport avec les enquêteurs, a comparé les photos des meurtriers présumés avec le signalement des treize personnes impliquées dans l'attentat contre Kazem Radjavi, puis s'est renseigné sur Ali Rad Vakali, le suspect arrêté à Genève, qui vient d'être extradé en France.

Si les hommes de main n'étaient pas les mêmes, on retrouve à chaque fois *«des paramètres communs»* et une *«préparation minutieuse»* lors de l'assassinat d'opposants iraniens. Dans un communiqué publié le 22 juin 1990, le juge Châtelain signalait déjà qu' *«un ou des services iraniens sont directement mêlés à l'assassinat de Kazem Radjavi»*. A l'époque, ce communiqué lui avait valu une visite de l'ambassadeur d'Iran à Berne, M. Seyyed Malaek, venu protester à Lausanne de la bonne foi de son gouvernement. Avant de quitter le juge, l'ambassadeur lui avait donné l'assurance que l'Iran ferait des recherches s'il lui transmettait des éléments de l'enquête. *«C'est ce que j'ai fait*, poursuit M. Châtelain, *mais, depuis, je n'ai plus eu de nouvelles de l'ambassadeur.»*

Une position délicate

Se fondant sur cette *«promesse de collaboration»*, le juge devait envoyer, le 24 octobre 1990, une commission rogatoire aux autorités iraniennes. Ce dossier comprend des renseignements sur les treize personnes soupçonnées d'avoir participé à l'attentat et une quinzaine de questions à leur poser. Sortant une fiche au hasard, le juge relève que ces suspects disposaient d'un passeport de service émis à Téhéran avec la mention «chargé de mission». La plupart de ces treize personnes portaient des pièces de légitimation établies aux mêmes dates, avaient le même domicile à Téhéran, étaient entrées en Suisse ensemble et possédaient des billets d'avion dont les numéros de série se suivaient.

Le juge confirme que deux suspects répondant aux noms de Yadollah Samadi et Mohammad Rezvani faisaient partie du commando de quatre individus ayant directement participé à l'attentat. A diverses reprises depuis 1989 ils étaient venus à Genève ou dans les environs procéder à un repérage et à l'observation de la victime. Quant aux trois passagers de la grosse cylindrée qui a bloqué la voiture de Kazem Radjavi, deux sont connus tandis que le troisième reste à identifier. De même, la police n'a toujours pas retrouvé leur voiture. A la question de savoir si celle-ci portait des plaques d'immatriculation diplomatique, le juge préfère ne pas répondre. Pas plus qu'il ne dira ce que sont devenues les armes.

Persévérant sans se faire trop d'illusions, le magistrat avait relancé les autorités de Téhéran en mai et juin derniers. Ensuite, il a eu des contacts avec un policier iranien venu témoigner, fin juillet, à Genève au procès pour *«outrage à un Etat étranger»* intenté par Téhéran à une journaliste suisse qui s'était contentée, comme ses autres confrères, de reproduire les accusations de la famille Radjavi selon lesquelles ce crime aurait été télécommandé et exécuté avec la complicité de diplomates iraniens. Alors que la journaliste a été acquittée et que l'Iran s'est retrouvé au banc des accusés, le policier d'Interpol-Téhéran cité par la partie civile a assuré au juge Châtelain, lors de son passage en Suisse, que des recherches étaient en cours dans son pays à la suite de la commission rogatoire mandatée par la justice helvétique.

Mais, jusqu'ici, le juge d'instruction n'a toujours pas reçu la moindre réponse de Téhéran. Cette affaire illustre à sa manière la position délicate de Berne, d'autant que la Suisse représente, depuis 1980, les intérêts des Etats-Unis à Téhéran. En 1988 déjà, Washington s'était ouvertement formalisé de l'accréditation comme ambassadeur d'Iran à Berne de M. Seyyed Malaek, soupçonné aux Etats-Unis d'avoir été mêlé à la prise d'otages des diplomates américains en 1979 à Téhéran. Le meurtre de Kazem Radjavi était ensuite intervenu au moment où deux délégués suisses du CICR étaient retenus en otages au Liban. Au lendemain de leur libération, en août 1990, Berne avait envoyé un émissaire pour exprimer sa gratitude à Téhéran. Celui-ci avait rendu un hommage appuyé aux dirigeants de la République islamique, omettant d'évoquer l'affaire Radjavi.

A son tour, le chef du département fédéral des affaires étrangères, M. René Felber, s'est rendu, en avril dernier, en visite officielle à Téhéran, où il a été reçu par le président Rafsandjani. A son retour, M. Felber s'était déclaré convaincu de l'ouverture de l'Iran *«tant politiquement qu'économique»* mais s'était également gardé d'aborder *«certains tabous»* entre les deux pays. A la mi-août, le secrétaire d'Etat suisse aux affaires étrangères, M. Klaus Jacobi, de passage à Téhéran, avait exprimé au chef de la diplomatie iranienne, M. Velayati, *«la volonté de son pays d'approfondir ses relations avec la République islamique»*. Se référant aux premiers éléments de son enquête, le juge de Lausanne n'en pense pas moins, *«car on ne peut pas empêcher les gens de penser»*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

A Paris

Les familles du quai de la Gare attendent des garanties sur leur relogement définitif

A quatre jours de la date limite, fixée au 2 septembre par le tribunal de Paris, pour l'évacuation du terrain qu'elles occupent, les familles mal logées du quai de la Gare ont refusé, jeudi 29 août, les dernières propositions d'hébergement provisoire du gouvernement, exigeant des *«garanties»* sur leur relogement définitif.

Le préfet de région, M. Christian Sautter, avait proposé, mardi 27 août, aux représentants des familles, une nouvelle liste d'hébergements provisoires pour quatre cent quarante personnes environ. Pour une part, il reprenait les possibilités envisagées le 12 août de logements d'attente en hôtel, en foyer, et dans une ancienne résidence universitaire de Neuilly-sur-Marne : des solutions déjà rejetées par les familles. Par ailleurs, M. Sautter a proposé vingt-huit appartements à Paris, *«habitables dans un délai de quatre à six semaines pour une durée de quelques années»*. Les quelque cent cinq familles présentes actuellement sur le campement ont demandé à voir ces logements avant de se prononcer.

Le secrétaire d'Etat au logement, M. Marcel Debarge, avait proposé le 12 août que le relogement définitif s'inscrive dans un *«contrat d'objectif»* de six cents logements en trois ans, dans le cadre de la loi Besson (*le Monde* du 14 août). Bien que le préfet de région se soit engagé, mercredi 28 août, à réunir avant le 15 septembre les organismes maîtres d'ouvrage et les associations caritatives concernés par ce plan, les mal-logés du quai de la Gare jugent ce dispositif aléatoire. Les familles ont réaffirmé leur détermination à demeurer sur le terrain tant que des solutions *«décentes»* n'auront pas été trouvées.

La Ville de Paris, par l'intermédiaire de M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire, a tenu quant à elle à rappeler ses positions au cours d'une conférence de presse, jeudi 29 : *«Il serait injuste, immoral et illégal de reloger des familles qui se sont rendues coupables d'une violation caractéristique du droit»*, a déclaré M. Tibéri. Il a précisé que la Mairie fournissait une assistance sociale et sanitaire aux familles et proposait pour sept d'entre elles, qui étaient hébergées en hôtel avant le 13 juillet par le bureau d'aide sociale de Paris, un relogement dans ces hôtels. *«Nous demanderons au préfet de Paris, si les choses n'évoluent pas d'ici à lundi, d'exécuter la décision d'expulsion»*, a ajouté M. Tibéri.

S. D.

□ **Enquête sur les plantations de vignes illicites.** – La direction générale des impôts *«contrôle et recense actuellement les plantations de vignes illicites dans trente départements, notamment en Gironde»*, et les procédures *«pourront conduire à des arrachages»*, a déclaré, vendredi 30 août à Bordeaux, M. Guy Prévosteau, président du comité régional de l'INAO (Institut national des appellations d'origine). Selon lui, l' *«INAO reproche à ceux qui plantent de manière indue de ne pas respecter l'équilibre du marché»*.

En Franche-Comté

Des infirmières manifestent après l'annulation de leur diplôme

Des infirmières de Franche-Comté ont manifesté, dans la matinée du vendredi 30 août, à Besançon (Doubs) pour protester contre l'annulation de leur diplôme. En effet, les deux cent cinquante-deux infirmiers et infirmières qui avaient obtenu leur diplôme en Franche-Comté, à la session de juin, ont appris, jeudi 29 août, que celui-ci n'avait plus aucune valeur (*nos dernières éditions du 31 août*). Cette décision, qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral daté du 28 août, pris à la demande du ministère de la santé, est intervenue à la suite *«d'un vice de procédure commis dans le choix du sujet de l'épreuve écrite»*.

Contrairement à la règle, stricte et absolue, la convocation du jury chargée de choisir le sujet d'examen n'avait pas eu lieu et le sujet de l'épreuve écrite proposé aux candidats de juin avait déjà fait l'objet d'un examen blanc à l'école de Lons-le Saunier (Jura), a signalé le ministère de la santé. Infirmiers et infirmières «déchus» de Franche-Comté devront donc repasser leur diplôme en octobre. Les manifestants se sont opposés à cette décision et réclament la restitution de leur statut professionnel.

La polémique autour du livre «Dieu et la science»

M. Jean Guitton prend la défense des frères Bogdanov

Le best-seller *Dieu et la science «dérange les gens qui n'aiment pas Dieu (...) les adversaires de l'idée de Dieu et de l'idée religieuse ont pris mon livre comme cible»*, déclare M. Jean Guitton samedi 31 août dans *le Figaro*.

Le philosophe et académicien réagit pour la première fois à la polémique qui oppose les éditions Grasset, éditeurs de ce livre d'entretiens des frères Bogdanov avec Jean Guitton, et les éditions Fayard, qui accusent les auteurs d'avoir reproduit ou paraphrasé des passages entiers de *la Mélodie secrète*, de Trinh Xuan Thuan (*le Monde* du 23 août). Grasset et les frères Bogdanov avaient été condamnés par provision à payer à Fayard la somme de 50 000 francs (1).

«En tant que professeur d'histoire de la philosophie et des sciences, je me suis occupé toute ma vie de plagiat. Et je me suis aperçu que tous les grands auteurs ont été accusés de plagiat», ajoute l'académicien, qui cite Giraudoux à l'appui de sa thèse : *«Le plagiat est à la base de toutes les littératures, excepté de la première, qui est d'ailleurs inconnue»*.

(1) Il s'agit bien d'une condamnation par provision et non de dommages et intérêts comme indiqué par erreur dans nos éditions du 23 août.

Au Panama

Le parti du général Noriega affirme n'avoir aucun lien économique avec le PS

Le Parti révolutionnaire démocratique (PRD), qui était au pouvoir au Panama sous le régime du général Manuel Noriega, a démenti vendredi 30 août avoir participé au financement du PS français. Le PRD *«n'a aucun lien économique avec le Parti socialiste français»*, a déclaré à l'AFP le président de ce parti, M. Gerdo Gonzales, qui est dans l'opposition depuis l'intervention américaine de décembre 1989.

Selon une lettre non authentifiée datée du 18 mai 1987, signée par un ancien conseiller commercial de l'ambassade de France à Panama et adressée à un responsable du PRD, le PS devait percevoir un pourcentage de 3 % sur des contrats signés entre la France et le Panama (*le Monde* du 27 et du 30 août).

Une copie de cette lettre avait été confiée à notre envoyé spécial au Panama, Edwy Plenel, par un homme d'affaires panaméen, M. Virgilio Correa. Celui-ci a depuis lors remis une autre copie de ce courrier à l'ambassadeur de France au Panama.

Jeudi soir 29 août, le garde des sceaux, M. Henri Nallet, a donné instruction au parquet de Paris d'ouvrir une enquête préliminaire afin de faire toute la lumière sur cette affaire. *«Il s'agit d'abord de savoir si ce document est vrai ou faux*, a déclaré M. Nallet à l'AFP (nos dernières éditions du 31 août). *Ensuite, on verra la suite à donner à l'enquête. Ce qui me paraît essentiel à établir, c'est l'authenticité du document.»*

Le ministre de la justice a ajouté que *«cette affaire apparaît pour le moins bizarre. En effet, à partir d'un document assez suspect, en tout cas dont l'authenticité n'est pas établie, on porte des accusations, des insinuations très graves sur le financement d'un parti politique. On met ainsi en doute la gestion du gouvernement de l'époque et on porte atteinte à l'honorabilité d'un ambassadeur. Je trouve que ça fait beaucoup à partir d'un document qui a certains aspects troublants»*.

Premier de ces faits *«troublants»*, selon le ministre : *«Le signataire supposé* [M. Patrick Simon] *de ce document, qui date de 1987, n'était plus en poste à Panama depuis 1985»* (M. Simon était, en 1987, conseiller commercial à l'ambassade de France au Salvador).

Deuxième fait troublant : *«En 1987, c'est le gouvernement Chirac* [qui] *avait, à ce moment-là, la responsabilité de ces agents à l'étranger»*, a précisé Henri Nallet, avant de préciser que le ministère des affaires étrangères a effectué des recherches : *«On ne trouve pas trace de cette lettre dans les archives de l'ambassade de France à Panama»*, a-t-il dit.

Quatre ans après le naufrage du chalutier breton

Aucun reste humain n'a été découvert à bord de l'épave de «la Jonque»

«Aucun reste humain n'a été découvert à bord de l'épave de la Jonque», a déclaré vendredi soir 30 août M. Yvon Quéroué, le père du patron-pêcheur du chalutier de Concarneau qui avait coulé au large de Brest, en mai 1987, avec cinq personnes à bord.

La justice avait fait dernièrement renflouer le bateau afin de procéder à des expertises (*le Monde* du 24 août). *«Aucune alliance, pas de restes d'os humain n'ont été retrouvés*, a poursuivi M. Quéroué. *Que sont devenus les cinq disparus de* la Jonque, *s'ils ont quitté le bord avant le naufrage?»*

Dans son édition du 30 août, *le Télégramme de Brest* cite les conclusions de deux experts de la partie civile selon lesquelles *«un frottement de métal* (serait) *à l'origine des marques constatées sur la coque»* du chalutier. Pour M. Yvon Quéroué, ces marques *«ne peuvent être dues qu'à un engin submersible dans la mesure où elles se trouvent sous la ligne de flottaison»*.

La famille Quéroué reste persuadée que la marine nationale cherche à lui cacher quelque chose et considère que le naufrage du chalutier, survenu par beau temps, pourrait être dû à un tir de missile ou à un sous-marin.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde », 12, r. M.-Gunsbourg, 94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Régie Presse SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ □
6 mois ______ □
1 an ______ □

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

111 MON 03 PP.Paris RP

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SPORTS

ATHLÉTISME : les championnats du monde à Tokyo

L'envolée historique de Mike Powell

Deuxième exploit des championnats du monde d'athlétisme à mettre au crédit de l'équipe américaine après le record du monde du 100 m messieurs : Mike Powell a réussi vendredi 30 août un bond de 8,95 m *(nos dernières éditions du 31 août)*, effaçant ainsi des tablettes du saut en longueur le légendaire record de son compatriote Bob Beamon (8,90 m à Mexico en 1968). Et il a battu Carl Lewis, jusqu'alors vainqueur de soixante-cinq concours successifs depuis dix ans, qui, avec 8,91 m, avait pourtant lui aussi dépassé la marque de Beamon.

TOKYO

de notre envoyé spécial

Mike Powell a d'abord marché à grandes enjambées, à la manière d'un garde du palais de Buckingham à l'heure de la relève. Front haut. Buste droit. Regard fixe. Ses bras allaient et venaient en un mouvement de balancier parfaitement synchronisé. Puis son pas s'est accéléré. Il s'est élancé. Sa course rectiligne et harmonieuse l'emmena jusqu'au sautoir. Une dernière fois, il toucha le sol, du pied gauche. Alors, son corps se retrouva comme en état d'apesanteur. Tel un échassier maladroit refusant un atterrissage forcé, il gesticulait de tous ses membres, la tête légèrement inclinée en arrière. Ses mains et ses pieds battaient l'air afin de prolonger un peu plus encore ce séjour en altitude. Allait-il jamais retomber?

L'Américain, enfin redevenu homme, posa les pieds sur terre et le postérieur dans le sable. Puis il jeta un regard incrédule vers le tableau d'affichage du stade de Tokyo. En une seconde, le temps d'un saut de 8,95 m, il venait d'effacer vingt-trois ans d'histoire et de frustration. Le 18 octobre 1968, alors que Powell n'avait pas encore cinq ans, son compatriote Bob Beamon s'était, lui aussi, envolé de la sorte. Il avait également livré un combat héroïque avec le vide avant d'atterrir à 8,90 m de la planche d'appel. A l'époque, son exploit avait été qualifié de *« bond dans le vingt et unième siècle »*. Personne ne croyait en effet qu'il pourrait être amélioré avant l'an 2000. Des dizaines de sauteurs s'y sont risqués. En vain.

Tandis que Mike Powell entamait une sarabande triomphale, Carl Lewis semblait perdu dans le temps, quelque part entre le 18 octobre 1968 et le 30 août 1991. Dix minutes plus tôt, ce champion, invaincu sur un sautoir depuis 1981 (65 concours), avait franchi 8,91 m, mais il savait que cela ne pouvait être retenu comme nouveau record car au moment de son saut il avait été «poussé» par un vent de plus de 2 m/s. Cette brise mal venue l'avait privée d'une performance après laquelle il a couru toute sa vie.

Un tel record – *« long comme une Cadillac »* disait Lewis – était de ces exploits de légende qui finissent toujours par passer – suprême consécration – des stades aux cours de récréation. Le jour où ils sont dépassés par un audacieux qui se sent des ailes, nul ne sait trop s'il faut regretter le mythe ou applaudir le nouveau héros. Déjà, les images jaunies du saut Beamon s'estompent sous celles, colorées et lumineuses, du bond de Powell. Elles semblent soudain dater d'un autre âge, clichés délavés d'une époque révolue.

Le champion de Mexico apparaît fragile et maigre (1,90 m, 75 kg) par rapport à son successeur, tout en cuisses et en muscles. Le 18 octobre 1968, il se présente pour son premier essai, étire ses jambes sans fin et ses bras de basketteur. On aurait bien du mal à inviter cette longue carcasse à un saut dans la légende. Mais ses abdominaux sont si musclés qu'ils lui permettent de garder très longtemps les jambes en l'air.

La meilleure performance de sa carrière est alors de 8,33 m, à deux centimètres du record que se partagent alors l'Américain Ralph Boston et le Soviétique Igor Ter Ovanessian. Le titre olympique semble donc à sa portée. Pourtant, personne ne croit ce jeune homme de vingt-deux ans capable d'une envolée historique. La raréfaction de l'air à 2 250 mètres d'altitude, un vent favorable à la limite autorisée des 2 m/s, l'atmosphère chargée d'électricité par l'orage permettent-ils l'accomplissement du prodige? Vingt-trois ans plus tard on en débat toujours tant la performance de Beamon restera unique : ni avant ni après il ne s'en est plus approché.

Aventure en apesanteur

Et vingt-trois ans après, à Tokyo, Mike Powell n'inspirera guère plus confiance : malgré de bonnes prestations (8,66 m au mois de mai, 8,64 m en juin), il ne semblait pas en mesure d'inquiéter Carl Lewis, champion du monde en 1983 et 1987. Son deuxième essai ne l'avait emmené qu'à 8,54 m de la planche d'appel.

Leurs aventures se superposent pourtant. Beamon s'élance, court, saute en prenant appui sur son pied droit. C'est sans doute là, au plus haut de son bond prodigieux (il aurait alors été à 1,78 m au-dessus du sol) que son image croise vraiment celle de Mike Powell. Au moment de défier les lois d'apesanteur, les deux champions ont dans le regard cette même incrédulité, cette même sensation de vivre un moment privilégié entre ciel et terre. Un instant unique qui fera dire à Beamon *« Dites-moi que je ne rêve pas »* et à son héritier *« Je savais que j'étais loin, mais pas à ce point »*.

Les ressemblances entre les deux champions s'arrêtent là. Car si Bob Beamon put savourer son record sur-le-champ – ses adversaires du jour n'étaient pas en mesure de le concurrencer – Mike Powell dut attendre les deux derniers essais de Carl Lewis. Il s'assit donc sur un banc, la main sur le cœur et la peur au ventre. Il contempla longuement le sextuple champion olympique, persuadé qu'il allait atteindre neuf mètres. Que pouvait-il donc bien se passer alors dans la tête de Lewis? Il était là, face au plus grand défi de sa carrière, devant ce record qu'il croyait être le seul à pouvoir battre un jour sans avoir recours à un sautoir en altitude. Il s'en fallut de neuf (8,87 m) puis de onze (8,84 m) centimètres pour qu'il prenne le dessus sur Powell.

Une fois le concours terminé, après qu'il eut reçu sa médaille d'or et écouté l'hymne américain sans ôter sa casquette blanche, Mike Powell déclara à propos de Carl Lewis : *« J'espère qu'il me laissera ce record pendant quelque temps. »* Surtout, il eut ce mot d'adieu pour Bob Beamon, la légende condamnée à l'oubli progressif : *« Je vous remercie d'avoir sauté si loin en 1968 car sans vous je n'aurais pas pu ressentir tout ce que j'ai ressenti aujourd'hui. »*

PHILIPPE BROUSSARD

Chronologie du record du monde

Depuis trente ans, le record du monde de saut en longueur a été successivement de :

– 8,31 m : Igor Ter Ovanessian (URSS), 10 juin 1962 à Erevan (URSS)

– 8,31 m : Ralph Boston (E-U), 15 août 1964 à Kingston (Jam)

– 8,34 m : Ralph Boston (E-U), 12 septembre 1964 à Los Angeles (E-U)

– 8,35 m : Ralph Boston (E-U), 29 mai 1965 à Modesto (E-U)

– 8,35 m : Igor Ter Ovanessian (URSS), 19 septembre 1967 à Mexico

– 8,90 m : Bob Beamon (E-U), 18 octobre 1968 à Mexico

Résultats des 30 et 31 août

Finales messieurs

Longueur : 1. M. Powell (E-U), 8,95 m (nouveau record du monde); 2. C. Lewis (E-U), 8,91 m; 3. L. Myricks (E-U), 8,42m

Décathlon : 1. D. O'Brien (EU), 8812 pts; 2. M. Smith (Can), 8549 pts; 3. C. Schenk (All), 8394 pts ; ...9. C. Plaziat (Fra), 8122 pts.

50 km marche : 1. A. Potashov (URS) 3 h 53 m 09 ; 2. A . Perlov (URS) 3 h 53 m 09; 3. H. Gauder (All) 3 h 55 m14; ...8. R. Piller (Fra) 4 h 06 m 30.

Finales dames

100 m haies : 1. L. Narochilenko (URS), 12 s 59; 2. G . Devers-Roberts (E-U), 12 s 63; 3. N. Grigoryeva (URS), 12 s 69; 4. M. Ewanje-Epée (Fra), 12 s 84; ...6. F. Colle (Fra), 13 s 01.

200 m : 1. K. Krabbe (All), 22 s 09; 2. G. Torrence (E-U), 22 s 16; 3. M. Ottey (Jam), 22 s 21.

10 000 m : 1. L. McColgan (G-B) 31 min 14 s 34; 2 . Z. Huandi (Chn) 31 m 35 s 08; 3. Wang Xiuting (Chn) 31 min 35 s 99; ...19. A. Sergent-Palluy (Fra), 33 min 01 s 92.

Bilan provisoire des médailles : Le classement provisoire des médailles était le suivant samedi 31 août après le 50 km marche messieurs : Etats-Unis (8 d'or, 6 d'argent, 6 de bronze); URSS (8, 6, 7) et l'Allemagne (4, 2, 4).

□ **Deuxième cas de dopage à Tokyo.** – Des traces de strychnine ont été trouvée dans les urines de la sprinteuse soviétique Irina Slyusar à la suite d'un contrôle antidopage subi au deuxième tour du 100 mètres des championnats du monde d'athlétisme, a annoncé, le 30 août à Tokyo, la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA). Irina Slyusar est donc suspendue pour trois mois. C'est le deuxième cas de dopage de ces championnats du monde après celui de l'Américaine Delisa Floyd (800 m), annoncé la veille.

□ **FOOTBALL : Montpellier vainqueur à Metz.** – L'équipe de Montpellier est allée battre Metz sur son terrain, 3 buts à 1, vendredi 30 août, dans un match en retard de la huitième journée du championnat de France de première division.

TENNIS : internationaux des Etats-Unis

Chang élimine Mc Enroe

L'Américain Michaël Chang s'est qualifié pour les huitièmes de finale des Internationaux des Etats-Unis de tennis, vendredi 30 août, à Flushing Meadows, en battant son compatriote John McEnroe, au terme d'un match de plus de 4 h 30. Les autres têtes de série l'ont toutes emporté, mais il n'y a guère que Goran Ivanisevic à avoir passé une après-midi tranquille. D'Ivan Lendl à Stefan Edberg, en passant par Michael Stich et Gabriel Markus, les vainqueurs du jour ont tous dû s'employer pour passer ce troisième tour. Le match vedette a cependant opposé l'Américain Derrick Rostagno et le Suisse Jakob Hlasek, qui ont égalé un record vieux de vingt ans pour l'US Open : quatre sets disputés tous les quatre au jeu décisif.

Le simple dames a été bouleversé avec l'élimination de quatre têtes de série : l'Américaine Mary Joe Fernandez, légèrement blessée, la Soviétique Leila Meskhi, la Tchécoslovaque Helena Sukova et la Bulgare Katerina Maleeva. – *(AFP.)*

SIMPLE MESSIEURS

M. Chang (E-U, 6) b. J. Mc Enroe (E-U, 16), 6-4, 4-6, 7-6 (7/1), 2-6, 6-3; S. Edberg (Suè, 2) b. J. Grabb (E-U) 7-6 (10/8), 4-6, 6-3, 6-4; I. Lendl (Tch, 5) b. T. Woodbridge (Aus), 3-6, 6-3, 6-4, 6-3 ; M. Stich (All, 3), b. M. Washington (E-U), 5-7, 7-5, 6-2, 4-6, 6-3; G. Markus (Arg) b. J. Siemerink (P-B) 6-4, 6-4, 1-6, 6-7 (4/7), 7-6 (11/9); D. Rostagno (E-U) b. J. Hlasek (Sui), 6-7 (2/7), 7-6 (7/3), 7-6 (7/2), 7-6 (7/4); G. Ivanisevic (You, 12) b. L. Mattar (Bré), 6-3, 6-2, 6-2; J. Sanchez (Esp) b. M. Larsson (Suè), 7-6 (7/3), 6-0, 6-3.

SIMPLE DAMES

M. Seles (You) b. S. Gomer (G – B), 6-1, 6,4; J. Durie (G-B) b. H. Sukova (Tch, 15), 6-4, 2-6, 6-1; G. Fernandez (E-U) b . L. Meskhi (Urs, 13), 7-6 (7/1), 6-7 (3/7), 7-6 (7/2) ; G. Sabatini (Arg, 3) b. G. Magers (E-U), 6-3, 6-4; R. Zrubakova (Tch) b. M.-J. Fernandez (E-U, 5) 6-1, 6-2 ; J. Capriati (E-U, 7) b. P. Hy (Can), 6-1, 6-4; J. Novotna (Tch, 9) b. D. Monami (Bel), 6-1, 6-2; R. Rajchrtova (Tch) b. K. Maleeva (Bul/N.11) 2-6, 6-3, 6-3.

SCIENCES

Un rapport de l'Académie des sciences

La France doit conforter son rang dans l'ingénierie des protéines

Création de diplômes d'études approfondies (DEA) spécifiques, mise en place de banques de données performantes, telles sont les principales recommandations de l'Académie des sciences dans un rapport rendu public mercredi 28 août et consacré à «l'ingénierie des protéines». Un domaine de recherche aux enjeux industriels considérables dans des secteurs aussi divers que la pharmacie ou l'agriculture.

Des enzymes aux hormones en passant par les anticorps, les protéines constituent les éléments essentiels des cellules vivantes. Sous les termes « ingéniérie des protéines » se cachent l'ensemble des recherches visant à les modeler – le plus souvent par manipulation génétique – pour obtenir des produits nouveaux (vaccins et médicaments, insecticides, enzymes industriels...). C'est dire l'importance industrielle de ce domaine, *«l'un des projets scientifiques les plus prometteurs»* selon le dernier rapport du comité des applications de l'Académie des sciences (CADAS), intitulé *L'ingénierie des protéines, place de la France dans la compétition internationale*, et rédigé par un groupe de seize chercheurs ou industriels, animé par M. Henri Heslot (titulaire de la chaire de génétique moléculaire et cellulaire à l'Institut national agronomique).

Confrontés au souci des sociétés et organismes concernés de protéger la confidentialité de leurs recherches, les auteurs du rapport ont dû, indique-t-on à l'Académie des sciences, consacrer *« presque deux ans de travail acharné »* à l'établissement de cet état des lieux. Le critère d'évaluation choisi, l'analyse de 306 brevets déposés dans le monde au cours des trois dernières années montre que la France (23 brevets) *« occupe une place honorable »*. Loin derrière les Etats-Unis, leaders incontestés avec 155 brevets déposés, mais devant le Japon (18 brevets), la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Parmi les champions français, la société Transgène (8 brevets), et l'Institut Pasteur seul ou associé au CNRS ou à l'INRA (6 brevets).

Une avance fragile

Cette position est cependant fragile dans un domaine où *« le volume des données scientifiques est multiplié par deux tous les quinze mois »*. Une croissance impressionnante qui devrait encore s'accélérer avec le séquençage, en cours, de certains génomes (celui de l'homme, mais aussi des micro-organismes les plus utilisés : levure et *bacillus subtilis*).

Pour assurer le transfert rapide des connaissances vers l'industrie, le CADAS préconise la création de banques de données *« aptes à une utilisation interdisciplinaire »* et *« conçues sous la forme de réseaux »*. Ce projet devrait, estiment les auteurs du rapport, être lancé sous l'égide d'un *« groupement d'intérêt public associant les grands organismes de recherche, les firmes industrielles et les ministères concernés »*, et tenir compte des réalisations ou des projets dans la CEE ou au plan international.

Le CADAS se félicite des initiatives des pouvoirs publics pour stimuler la recherche, comme les projets Protéines 2000 (CEA), Imabio (CNRS), le lancement de l'association Organibio (qui associe sur des projets précis recherches publique et industrielle), ou la création, à Lyon, du nouvel Institut de biologie et de chimie des protéines. Il recommande la poursuite et le développement de cet effort, et préconise notamment le lancement de nouvelles *« actions thématiques programmées »* (ATP) par les grands organismes de recherche. Un « comité de pilotage » comprenant des représentants de la recherche publique et de la recherche industrielle devrait, dans le cadre du ministère de la recherche, *« assurer la cohérence »* de ces initiatives.

L'Académie des sciences recommande enfin un effort en matière de formation, avec la création de DEA *« axés spécifiquement sur l'ingénierie des protéines »*. Les grands organismes de recherche devraient, de leur coté, intensifier les *« échanges de formateurs et d'étudiants avec les meilleurs laboratoires étrangers »* .

J.-P. D.

CULTURE

La mort de Jean Tinguely

CHRISTIAN VOGT/COURTESY BEAUX ARTS MAGAZINE

Suite de la première page

Inferno renvoie expressément à un enfer quasi-médiéval, côté Inquisition. *Mengele*, dix-sept pièces construites à partir des vestiges d'une ferme foudroyée – ferrailles noircies et tordues par le feu, bouts de plastique fondu, carcasse de télévision, ossements à moitié brûlées. – était présenté à Venise, dans une église. Des ensembles invoquant plus les danses macabres, les cérémonies primitives, les rites païens, que les entassements ou les accumulations des artistes qu'il côtoya à l'époque du Nouveau Réalisme.

Les premiers travaux de Jean Tinguely s'apparentaient pourtant à un hymne à la vie. Qui exprimait, disait-il, sa passion du mouvement : *« La vie est un jeu, la vie est un mouvement, la vie est perpétuel changement. Dès l'instant qu'elle est fixée, elle n'est plus vraie ; elle est morte, inintéressante. »* C'est pourquoi ce Suisse – il était né en 1925 à Fribourg – qui fit des études intermittentes, fréquenta l'Ecole des beaux-arts de Bâle où enseignaient, pendant la guerre, les rescapés du Bauhaus, abandonna vite la peinture, trop statique à son goût. Il aimait raconter que l'une de ses premières œuvres à avoir été exposées, reliefs mobiles constitués de formes géométriques, était le résultat du détournement d'une toile de Malevitch dont il avait animé certains éléments.

Est-ce pour se moquer de l'abstraction appliquée qui s'étale sur les cimaises parisiennes de l'époque, qu'en 1959, six ans après s'être fixé en France, il monte ses *Metamatics*, automates à peindre des centaines de pièces à la file en tressautant dans tous les sens? Il reconnaît néanmoins sa dette envers Schwitters, Ernst, Arp, Calder et surtout Duchamp. En 1955 ses tableaux «à quantités variables» avaient fait sensation chez Iris Clert. Trois ans plus tard, avec Yves Klein, il bloque la rue des Beaux-Arts avec leur œuvre commune : *« Vitesse pure et stabilité monochrome »*. Ses premières constructions étaient de frêles assemblages de cartons, de baguettes et de fils de fer. A partir de 1960, il utilise des matériaux de récupération. Ses machines distribuent désormais des ordures ou cassent des assiettes.

Des gerbes de ballons multicolores

La même année, dans les jardins du MOMA, il présente un *Hommage à New-York*, machinerie délirante dotée de quatre-vingts roues de bicyclettes, aux réactions incontrôlées. La mise en mouvement de cette accumulation ferrailleuse déclenche un processus d'autodestruction suffisamment inquiétant pour nécessiter l'intervention des pompiers. Ce *happening* à moitié médité entraîne Tinguely à travers le monde où il organise des « sculptures-spectacles » qui, presque toutes, se consument au cours de la représentation. On le voit à Copenhague, Kassel, Amsterdam, Figueras, Venise, Lausanne ou Las Vegas. A Stockholm, en 1966, il imagine avec Niki de Saint-Phalle une parturiente de vingt-sept mètres de long, à l'intérieur de laquelle sont logés, bar, cinéma, terrasse et planétarium. L'année suivante, pour l'exposition universelle de Montréal, il propose un *Paradis terrestre*, où ses inventions affrontent les *Nanas* de Niki de Saint-Phalle.

C'est aussi l'époque des *Rotozazas* qui projettent des gerbes de ballons multicolores. Ses formes sont plus homogènes, mieux fabriquées, peintes en noir. A la fin des années 70, il retrouvera l'esthétique de l'objet trouvé, mais ses constructions sont alors beaucoup plus ambitieuses, parfois monumentales, et intègrent même des instruments de musique en état de marche (*Métaharmonie*, Bâle, 1979). Les musées s'ouvrent à lui. Il y installe ses landaus garnis de bidons tintinnabulants, ses fragments d'automates ataxiques, ses loques secouées de tics. Pour l'inauguration du Centre Pompidou, en 1977, la fosse du Forum est entièrement occupée par un monstre coulissant et vrombissant. Ces assemblages de plus en plus complexes, véritables spectacles visuels et sonores, demandent à Tinguely des efforts considérables pour *« assurer leur inutilité »*. Il est devenu une sorte de Sisyphe moustachu, en bleu de travail maculé de cambouis, obsédé par une perfection mécanique dérisoire.

L'absurde a trouvé là un héros que la machine semble fasciner comme une créature vivante. Mais ce mécanicien jubilatoire, provocateur, n'est pas seulement l'héritier de Roussel ou de Duchamp. S'il baptise certaines de ses récentes inventions du nom de philosophes – Adorno, Schopenhauer, Nietszche, Kierkegaard – ce n'est pas par dérision : *« Vous voyez,* déclarait-il au *Monde* en 1988, *je ne vous ai pas cassé les pieds avec des théories. Je n'en ai pas. Je ne suis pas un artiste qui va chez le psychiatre. Et je prend le risque de ne pas savoir pourquoi je fais telle ou telle chose et de ne pas pouvoir expliquer ce qui s'est vraiment passé entre les lectures vraiment intenses que j'ai eues entre dix-sept et vingt-quatre ans et les sculptures que je viens de faire ici »* (1). Si Tinguely qui a toujours témoigné d'un grand sens de la fête admettait que la présence de la mort est obsédante dans ses dernières œuvres (2), c'est parce que, disait-il, *« la mort m'a fréquenté, m'a caressé. De ses menaces, j'ai fait une fête, un dialogue burlesque. Elle n'a rien de méchant. Bien au contraire. La jouissance de la vie s'exalte sous cette panique qui vous envahit avant une opération où vous risquez de mourir. Je suis proche de la mort parce que la vie est intense en moi »* .

EMMANUEL DE ROUX

(1) Entretien avec Geneviève Breerette, *le Monde* du 7 décembre 1988.

(2) Entretien avec France Huser, *le Nouvel Observateur*, 14 décembre 1988.

► **A lire : *Tinguely, l'énergétique de l'insolence*, par Michel Conil-Lacoste, éd. de la Différence, 130 et 124 p., 195 F**

Le Monde ÉDITIONS

L'ISLAM DANS LE MONDE

Dossier présenté et établi par Paul Balta

VENTE EN LIBRAIRIE

هكذا من الأصل

CULTURE

CHEZ LES PEINTRES

L'obsession du regard

Portraits, nus, paysages, natures mortes : Vincent Corpet veut tout représenter, tout enfermer dans sa peinture. A trente-trois ans, il a entrepris l'exploitation systématique du visible

La rue du Progrès, dans le quartier de La Plaine, à Marseille, n'a rien de remarquable, hors son *nom engageant, que démentent* l'âge et l'apparence des immeubles. Celui où habite Vincent Corpet ne se distingue ni par son luxe ni par sa taille. Sans les peintures qui en ornent les murs, l'appartement *paraîtrait même étroit et malcommode*. Mais il y a les peintures : dans ce qui tient lieu d'entrée, un grand paysage de ville à l'intrigante simplicité, et dans la plus grande et seule pièce, un nu grandeur nature qui déconcerte par la froideur de l'exécution et la fixité de la pose. Aux murs et aux plafonds, quelques-unes de ces compositions circulaires dénommées *Analogies* que Corpet a exposées au printemps à Paris, dans lesquelles un poisson finit en oiseau et une jambe en élément mécanique. Par terre, un lot de petites vues de toits et de ciels qui, à peine aperçues, font croire que l'on se trouve auprès d'un héritier anachronique de Corot.

Sur une chaise, Corpet dispose sans mot dire la variation que lui a suggérée *l'Origine du monde* de Courbet, tableau longtemps interdit d'exposition et de reproduction parce qu'il figure, observé de près, le sexe, l'intérieur des cuisses et le ventre d'une femme renversée en arrière. Corpet a repris le motif, sollicité un modèle, détaillé son anatomie, et ne s'est écarté de Courbet que pour le fond, brun dans la toile de 1866, bleu électrique désormais.

Dans la courette derrière l'immeuble, changée en jardinet par la vertu de quelques plantes vertes, il range en exposition improvisée ces peintures singulières et écoute d'un air ironique le visiteur confesser son étonnement. Un artiste de trente-trois ans se donner de tels sujets, se mesurer à de tels exemples, s'appliquer au travail d'après le modèle vivant – procédé que l'on aurait pu penser périmé et oublié désormais, – l'étrangeté de l'affaire a de quoi effarer! Vraiment? Il ne le croit pas, lui, ni que ses essais aient quoi que ce soit d'énigmatique – à moins qu'il ne feigne de ne pas s'en apercevoir. Interrogé, il ne consent que des réponses parcimonieuses et ironiques, convaincu de la vanité de s'expliquer et décidé à éviter toutes les poses convenues de l'artiste dans son atelier.

«Je déteste les artistes, leurs airs, leurs façons de jouer aux grands hommes»

« *Je déteste les artistes* », tranche-t-il. « *Leurs airs, leurs façons de jouer aux grands hommes, leurs mythologies me font horreur. Tous les mythes artistiques du reste. Je veux leur taper dessus à grands coups de marteau. Quand j'ai peint mon autoportrait, j'en ai exclu toute expression dramatique ou pseudo-philosophique. Je me suis peint tout simplement parce que j'étais alors le seul modèle disponible, rien d'autre. Voilà la vérité. Tout le reste n'est que commentaires d'historiens ou comédie psychologique... Et à tomber dans ce jeu-là, on finit vite par sombrer dans l'hystérie du milieu de l'art contemporain. Hystérie au sens médical du terme, au sens de Charcot, avec ce qu'il faut d'excès et de convulsions. Il y aurait un livre à écrire sur ce sujet... Voilà pourquoi je déteste les artistes. Pourquoi je n'ai aucune envie d'entrer dans le système de la démonstration théâtrale.* »

Y réussit-il autant qu'il le prétend? Cet exilé de l'intérieur, ce franc-tireur irréductible exposait à vingt-neuf ans dans les galeries dites «contemporaines» du Centre Georges-Pompidou en compagnie de deux autres inconnus de son âge. Il y est à nouveau accroché cette année, et au Musée des Sables-d'Olonne, à l'occasion d'un hommage à Georges Bataille. « *La première exposition à Beaubourg a été un véritable désastre. La critique, quand elle ne nous a pas ignorés, nous a éreintés... Comme effet de promotion, c'était ce qui s'imagine de pire. Du reste, la preuve en est que, si quelques musées veulent bien de mes toiles, pas un marchand n'en veut. Je suis sans galerie. Je n'en ai jamais eu aucune, si bien que je me trouve en vérité exclu du marché... Savez-vous où a eu lieu ma dernière exposition personnelle? A Beyrouth.* » Il montre la plaquette qui fait office de catalogue pour certifier la vérité de son récit. « *A Beyrouth et dans d'autres villes du Liban, Tripoli par exemple... Le Centre culturel français voulait marquer l'amélioration de la situation et la réouverture de ses salles. Ils ont demandé quel peintre français accepterait de venir exposer là-bas. J'ai été le seul... C'était superbe, du reste. Le soir du vernissage, il y avait des hommes avec des mitraillettes partout... Vous voyez : je suis vraiment hors du marché.* »

Cette profession de foi d'indépendance poussée jusqu'à l'extrême ne borne pas ses effets à la conduite de l'artiste. Ses œuvres l'accomplissent mieux encore. Corpet ne peint que ce qu'il veut, comme il l'entend, sans accorder la moindre importance à l'exemple des peintres de dix ou quinze ans ses aînés. Ainsi, au premier chef, de l'habitude d'employer des modèles des deux sexes. « *C'est une chose toute simple et qui ne devrait même pas se remarquer. Quand j'ai décidé de devenir peintre – à vingt ans, quand j'ai été convaincu que je ne serais jamais le grand mathématicien que je rêvais de devenir, – je me suis rendu le jour même à un cours du soir de la ville de Paris pour faire du nu. Il me semblait que je devais commencer par là. J'ignorais alors absolument tout de l'histoire de l'art du XXe siècle et de ses théories.* » Ignorance féconde? « *Les peintres de ma génération, nous sommes littéralement hors de l'histoire. Ceux de la génération précédente, celle de Supports-Surfaces, se sentaient obligés de peindre ce que demandait, ce qu'exigeait selon eux l'histoire – l'histoire de l'abstraction et du minimalisme. Ils étaient contraints par elle, à leur insu peut-être. Désormais, l'histoire ne demande plus rien, parce qu'elle est perturbée. Suspendue. Elle n'a plus de sens ni de logique. Nous n'avons plus de comptes à rendre à personne. Nous savons que nous ne servons à rien, que nous exerçons une activité parfaitement futile – et nous l'exerçons d'autant plus librement qu'il n'y a plus de pensée de l'histoire.* »

Détachement complet donc, rejet de toute «obligation» fixée au nom d'une théorie ou d'une école. Refus non moins marqué de se donner des maîtres en matière de style. « *Je n'ai aucun goût personnel et je veux n'en avoir aucun, surtout pas un goût «contemporain», le genre zen à la mode. Je me méfie systématiquement de ce que j'aime et dès que j'observe en moi une préférence qui se forme, je travaille à la détruire. Sinon, je ferais du style, à mon tour, comme tant d'autres.* » N'en fait-il pas malgré lui quand il exécute ses *Analogies* rondes, devenues le signe distinctif de son œuvre? « *C'est vrai. Elles démentent ce que j'affirme. Elles sont de moi, je n'y peux rien.* » Puis, d'un air de raillerie : « *Il faudra que j'y remédie.* »

Le travail sur le motif est pour lui le plus sûr moyen pour déjouer la menace de l'habitude et du procédé. Corpet fait du modèle un usage presque scientifique. « *Je demande à ceux qui acceptent de poser de demeurer immobiles, droits, les bras le long du corps, les jambes jointes, le visage de face, et je les peins de très près, morceau après morceau, séance après séance, en les regardant aussi attentivement que possible. Pour mieux examiner les genoux et les pieds, je les fais monter sur un escabeau de manière à les avoir à hauteur d'œil. Pour le visage, ils redescendent. Et ainsi de suite.* » Par cette méthode anthropométrique, il obtient des images frontales, nettes et mortuaires comme

ÉRIC LARRA Y ADIEU/EDITING

Vincent Corpet

des planches anatomiques, sommes d'éléments exactement mesurés par l'œil et fixés par une touche délibérément neutre dont la netteté est aggravée encore par le fond, aplat monochrome de jaune ou de vert. Il exécute selon le même procédé lent les portraits qu'il offre aux modèles en paiement des heures de pose. S'il arrive qu'ils se plaignent d'être soumis à une observation si minutieuse et obstinée? « *Généralement pas. Une seule fois, une femme s'est fatiguée de venir, de sorte qu'il a fallu que je termine le nu de mémoire.* »

«Je voudrais élargir sans cesse mon champ. Jusqu'au grand écart»

Il le montre. « *Il est moins bon que les autres, moins juste. Il y a des morceaux faibles, les hanches, les jambes, parce qu'il a fallu que je complète d'après mes souvenirs... Mais je me suis autorisé quelques libertés qui m'intéressaient dans la couleur que je n'aurais pas prises sinon.* » Il désigne des ombres vert-mauve. Cézanne? « *Si vous voulez... Je voulais vérifier ma technique. C'est pour cela que je peins des portraits et des paysages : pour vérifier ma technique et la confronter avec ce que je vois. Dans ces toiles, je regarde à l'extérieur. Dans les peintures rondes, c'est l'opposé, un travail qui se développe de lui-même. Il m'importe de pratiquer à la fois des deux manières. Je voudrais élargir sans cesse mon champ. Jusqu'au grand écart. L'exemple parfait, c'est la carrière de Picasso, qui dessine une sorte d'entonnoir inversé, une forme qui va en se développant au lieu de se rétrécir.* »

Aussi exécute-t-il des paysages observés par sa fenêtre ou au hasard d'une promenade. « *C'est mon côté «peintre du dimanche». Je sors, je m'installe quelque part et j'essaie de peindre ce qu'il y a devant moi, aussi simplement que possible. C'est si difficile.* » Nul pittoresque, nulle recherche d'effet dans ces visites des banlieues marseillaises : des cheminées, des HLM tristement géométriques, des fenêtres, quelques arbres et des silhouettes. « *C'est vraiment de la peinture d'amateur, les tableaux du monsieur qui n'a pas appris la technique et fait ce qu'il peut avec ce qu'il a.* » Le complimente-t-on sur la qualité de ses peintures «du dimanche», il conserve un air de scepticisme.

Les *Analogies* relèvent d'une méthode opposée. Sur une toile le plus souvent ronde, il passe en *frottis un fond à peine modulé de* couleur claire. Là-dessus, il esquisse une première figure : une tête de poisson genre carpe, la plume d'un stylo, le sein d'une femme, un masque de plâtre, le bec d'un oiseau. Les lignes qui en fixent les contours, au lieu de compléter l'image selon les habitudes de la représentation, se mettent soudain à «flotter». Elles s'écartent de leur premier sujet et, comme fortuitement, suggèrent un profil humain, une passoire ou un arbre. Encore une digression, encore une métamorphose : le tronc de l'arbre finit jambe, en patte de cheval ou en pot de fleur. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'espace de la toile se comble d'apparitions, toutes incomplètes et indécises, sans la moindre logique qui les lie entre elles, ni symbolisme qui justifie les changements à vue.

Résurrection des cadavres exquis surréalistes? « *Les surréalistes avaient des sujets et des objets fétiches. Leurs métamorphoses sont organisées par un code, elles se prêtent à une lecture déterminée. Pas les miennes.* » Les siennes, étrangement, font songer aux relevés des peintures et gravures pariétales que les préhistoriens faisaient jadis sur de grandes feuilles de calque. L'abondance des représentations animalières, l'enchevêtrement des figures, l'apparente obéissance au hasard, l'amour des contours sinueux qui *se fondent les uns dans les autres*, tout cela rappelle les grottes à images, où un renne naît d'un accident de la roche, où l'échine d'un cheval est aussi le ventre d'un mammouth.

« *Assez avec ça. Je vais vous montrer autre chose.* » Il revient avec deux boîtes de carton qui portent toutes deux imprimé en majuscules le même nom, Bataille. Rire. « *C'est un pâtissier d'ici.* » Ces boîtes contiennent chacune à peu près cent cinquante dessins, tous de format identique – un cercle d'à peu près 10 centimètres de diamètre, – tous exécutés selon le même procédé. Sur une feuille de papier glacé choisie pour sa dureté, Corpet trace ses figures au crayon et les perfectionne ensuite par grattage et gommage, alliant ainsi dessin et gravure. « *J'ai entrepris de dessiner chacune des positions et chacun des châtiments que Sade décrit dans* les Cent Vingt Journées de Sodome. *Je me conforme exactement au texte. Au total, il y en aura six cents.* »

Il convie du geste à examiner la suite des exercices érotiques et des punitions calculés par l'écrivain. Dessins obscènes? D'une obscénité clinique et glaçante soutenue par la représentation la plus littérale des organes et des blessures. Corpet, comme l'on dit, ne fait grâce d'aucun détail. Méticuleux comme à son ordinaire, il s'ingénie à montrer l'immontrable, à contraindre le regard à voir ce qu'il veut fuir sans rien concéder au lyrisme, sans rien admettre de l'élégance maniérée dont un Masson enjolivait ses *Erotica*. « *Une conservatrice à qui j'en ai montré quelques-uns a refusé de continuer. Elle était dans un état effrayant. Il a fallu que je la rassure, que je la console...* »

«J'ai plus de rapports avec Rubens qu'avec n'importe lequel de mes contemporains»

D'un regard oblique, il guette la répulsion et le dégoût, déçu si le commentaire n'a trait qu'à l'adresse des compositions et à la virtuosité des raccourcis et autres vues en contre-plongée. Pourquoi s'est-il jeté dans cette entreprise? « *Parce que je crois que ceux qui prétendent avoir lu Sade ne l'ont pas véritablement lu. Et s'ils l'ont lu, ils n'ont pas «vu» ce qui était écrit, pas vraiment «vu». Je ne veux que les aider à cela. Non pas illustrer l'ouvrage mais réaliser ce qu'il contient – le mettre sous les yeux du lecteur afin qu'il ne puisse y échapper. Qu'il soit prisonnier à son tour.* »

Prisonnier assurément, celui qui passe en revue ses vignettes abominablement justes le demeure. Dans Sade, Corpet n'a pas trouvé l'invitation au plaisir que tant veulent y lire mais une leçon de réalisme maniaque, réalisme poussé comme il convient jusqu'à l'intolérable. Chaque image, copulation, torture, gymnastique navrante, flagellation appliquée, ajoute à la chronique de l'humain, au mépris de toute considération de bon goût et de pudeur. « *C'est bien ainsi que ça se passe, non? Bon. Alors...* »

Est-ce à dire que Corpet s'est, sans le dire, donné pour dessein de représenter de préférence l'irreprésentable, corps vus de trop près dans le détail de leurs défauts et déformations, étreintes où la passion tourne au burlesque par excès de mimiques et gesticulations, souffrances insupportables? Dans ce cas, les *Analogies*, loin de contredire cette esthétique, en seraient la forme la plus accomplie, fusion et synthèse d'éléments qui tiendraient leur précision des exercices d'observation forcenés que sont les nus, les portraits et les dessins sadiens. « *Tout ce que je sais, c'est que je veux aller aussi loin que possible dans cette direction... Des peintres du passé, trois seuls me captivent véritablement : Michel-Ange, Rubens et Picasso. Ma peinture n'a rien à voir avec la leur, mais il n'empêche : j'ai plus de rapports avec Rubens qu'avec n'importe lequel de mes contemporains, comme on dit. Ils ont en commun la puissance. Ils ont pris, chacun à sa manière, un problème à bras le corps en faisant fi de toute considération de morale et d'époque. Ils ne tergiversaient pas, eux. Ils se moquaient de l'air du temps. Ils faisaient ce qu'ils avaient envie de faire, tout simplement, sans s'en cacher, sans s'abriter derrière des théories ou de l'érudition – l'érudition ne sauve pas les mauvais tableaux. Voilà pourquoi je les admire : parce que rien ni personne ne les a arrêtés dans leur œuvre.* »

PHILIPPE DAGEN

Corpet

Vincent Corpet est né le 20 mars 1958 à Paris. Il vit et travaille à Paris et à Marseille.

Dès 1982, il participe à l'exposition «Figures imposées» à l'ELAC de Lyon. Il a exposé depuis à Saint-Etienne en 1985, à la Fondation du château de Jau en 1986, aux Galeries contemporaines du Centre Georges-Pompidou en 1987 et 1991 ainsi que, la même année, au Liban, à Beyrouth, Beiteddine, Tripoli, Saïda et Zahlé.

La semaine prochaine : Pierre Soulages

CINÉMA

□ **Festival de Deauville.** – Du 30 août au 9 septembre, le dix-septième festival de Deauville rendra hommage à Esther Williams, John Frankenheimer, Richard Dreyfuss, Richard Widmark, Mel Ferrer et Robert Mulligan. Parmi les avant-premières des films américains, *la Vie, l'Amour, les Vaches*, de Ron Underwood, qui a dépassé les 100 millions de dollars de recette aux Etats-Unis, et *Dying Young*, où le réalisateur Joel Schumacher retrouve Julia Roberts après *l'Expérience interdite*. Des documentaires, dont le très attendu *Paris is burning*, de Jennie Livingston, seront également présentés.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

SAMEDI 31 AOUT - DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Les Proscrits (1917), de Victor Sjöström, 15 h ; les *Misérables* (1925), de H. Fescourt, 17 h 30.

DIMANCHE

Ingeborg Holm (1913), de Victor Sjöstrom, 15 h ; les *Misérables* (1925), de H. Fescourt, 17 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Les Quarante Ans des *Cahiers du cinéma* : la Valse des pantins (1983, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 18 h ; Rusty James (1983, v.o. s.t.f.), de Francis Ford Coppola, 20 h.

DIMANCHE

Les Quarante Ans des *Cahiers du cinéma* : A nos amours (1983), de Maurice Pialat, 18 h ; Un jeu brutal (1983), de Jean-Claude Brisseau, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris la nuit : Détresses : Uhloz (1989) de Guy Jacques, l'Italien des roses (1972) de Charles Matton, 14 h 30 ; Nuit coquine : Sous la coupole (1985) de M.-A. Poyet, la Nuit porte-jarretelles (1984) de Virginie Thévenet, 16 h 30 ; Nuits noires : Cock Robin chante El Norte (1987) de Peter Sinclair, Neige (1981) de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, 18 h 30 ; Marginalités : Royal Opéra (1980) de L. Soukaz, A l'ombre de la canaille bleue (1985) de Pierre Clémenti, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris la nuit : Rêves : Bande annonce : les Portes de la nuit (1946) de Marcel Carné, Impasse des Deux-Anges (1948) de Maurice Tourneur, 14 h 30 ; Nuits blanches : Actualités mondiales (1940), le Dernier Métro (1980) de François Truffaut, 16 h 30 ; Nuit et Jour (1991) de Chantal Akerman ; le Jour se lève (1939) de Marcel Carné, 18 h 30 ; Nuits noires : Place Sainte-Marthe (1989) de Michel Wlassikoff, l'Etrangleur (1972) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE PEAU (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AFFAIRE WALLRAFF (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALICE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

ALL THE KING'S MEN (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'APPROCHE FINALE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BANDE A PICSOU (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BOOM BOOM (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA CHAIR (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA CHANTEUSE ET LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CHEB (Fr.-Alg.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHEROKEE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

CHIENNE DE VIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE CRI DU PAPILLON (Brit.-Fr.-tchèque, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANS LA PEAU D'UNE BLONDE (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

ACTUELLEMENT

Un film étonnant et détonnant "HIDDEN AGENDA" est une grenade dégoupillée tendue à bout de bras.
STUDIO

L'Irlande telle qu'on vous la cache.
LE FIGARO

Une critique au sabre de la société britannique qui laisse des envies de colère dans la bouche.
LIBÉRATION

Un thriller sans fioritures, sans faille, sans faiblesse.
TÉLÉRAMA

SECRET DEFENSE

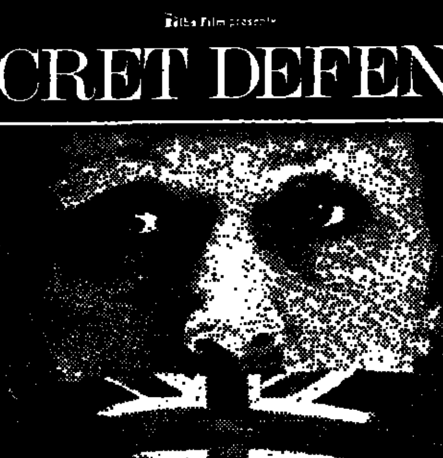

DIEU VOMIT LES TIÈDES (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES DOORS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DOUBLE IMPACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISERY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE MYSTÈRE VON BULOW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NAVY SEALS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NEW JACK CITY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LES FILMS NOUVEAUX

LES COMMITMENTS. Film irlandais d'Alan Parker, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANS LA SOIRÉE. Film italien de Francesca Archibugi, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'EMBROUILLE EST DANS LE SAC. Film américain de John Landis, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HIDDEN AGENDA. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

HOMICIDE. Film américain de David Mamet, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POINT BREAK. (*) Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RIO NEGRO. Film franco-vénézuélien d'Atahualpa Lichy, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

SIMPLE MORTEL. Film français de Pierre Jolivet : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STRADA BLUES. Film italien de Gabriele Salvatores, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UN TYPE BIEN. Film franco-belge de Laurent Bénégui : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE FER ET LA SOIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

FOOLS OF FORTUNE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FRANKENHOOKER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GREEN CARD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HISTOIRE SANS FIN II (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HUDSON HAWK, GENTLEMAN ET CAMBRIOLEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA LISTE NOIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNE FROIDE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MADAME BOVARY (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MANIÈRE FORTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MARTHA ET MOI (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MERCI LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NIKITA (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE PORTEUR DE SERVIETTE (It.-Fr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA REINE BLANCHE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

RETOUR AU LAGON BLEU (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

RHAPSODIE EN AOUT (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAILOR ET LULA (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SCÈNES DE MÉNAGE DANS UN CENTRE COMMERCIAL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

UN DIEU REBELLE (Fr.-All.-Suis.-Sov.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VALSE DES PIGEONS (Fr.) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE DES MORTS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VIES DE LOULOU (Esp., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

WARLOCK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h 20.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 45, 22 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (All.-Suis.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 11 h 50.

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

CRY-BABY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

DANCIN' THRU THE DARK (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 10 h 55.

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 30.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 11 h, 13 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 15 h, 20 h 30.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

FASTER PUSSY CAT, KILL ! KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LES FEEBLES (*) (néo-zélandais, v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.

LE FLEUVE (Ind., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 12 h.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 11 h, 13 h.

LES FRÈRES KRAYS (*) (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 22 h.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

HOT SPOT (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 22 h 15.

IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 10.

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 10 h, 12 h.

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) 0 h 30.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 12 h 10.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

LISTEN UP THE LIVES OF QUINCY JONES (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

LOS OLVIDADOS (Mex.) : Latina, 4e (42-78-47-86) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

MATA HARI (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

THÉATRES

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Humour Violet et son Coulis de vitriol : 20 h 15. Thé à la menthe ou T'es citron : 22 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Rahab : 18 h 30, dim. 15 h. Le Tartuffe : 20 h 30, dim. 17 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h 45, dim. 14 h, mer. 16 h. La Mouette : 21 h, dim. 19 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Grand-père Schlomo : 18 h et 20 h 15.

HALLE SAINT-PIERRE (42-58-74-12). Les Origines de l'homme : 15 h, dim., mar. 15 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). La Contrebasse : 21 h, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). La Voix humaine : 20 h 30, dim. 18 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Poèmes voyous : 20 h 15. Théâtre noir Le Petit Prince : 18 h 45. Les Egarements du cœur et de l'esprit : 20 h 30. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Duende : 18 h 30. La Ronde : 20 h. Oncle Vania : 21 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tromper n'est pas jouer : 21 h, dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Les Sept Grains de beauté : 15 h et 20 h 45, dim. (dernière) 15 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Jean-Marie Bigard : 20 h 30.

PRÉ-CATELAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-76-45-09). Claudie : 15 h, dim. 15 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Quand on n'a que l'amour : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Un couple au Splendid : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). 1969, guerres privées : 20 h 30. J'accuse le choc : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Sur la grand-route : 21 h, dim. 17 h. Robert et Clara Schumann, les chants de l'aube : 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). Maman n'est pas contente : 20 h 45.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Charité bien ordonnée : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Trois partout : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

UN COUPLE AU SPLENDID. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.) 20 h 30 (28).

JEAN-MARIE BIGARD. Palais des Glaces. Grande Salle (42-02-27-17) (dim., lun.) 20 h 30 (28).

MAMAN N'EST PAS CONTENTE. Théâtre Moderne (48-74-10-75) (dim.) 20 h 45 (28)

SALADE SISSOISE. Le Grenier (43-80-68-01) mer., jeu., ven., sam. à 22 h (28).

LA VOIX HUMAINE. Le Funambule-Restaurant (42-23-88-83) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 18 heures (30).

CLAUDIE. Pré-Catelan. Jardin Shakespeare (42-76-45-09) samedi et dimanche à 15 h (31).

HISTOIRE D'OUVREUSES. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 20 h 30 (3).

LES JUMEAUX. Nouveautés (47-70-52-76) (dim., lun.) 20 h 30 ; samedi à 18 h 30 et 21 h 30 (3).

N'ÉCOUTEZ PAS MESDAMES. Madeleine (42-65-07-09) (dim. soir, lun.) 21 h ; sam. 15 h ; dim. 15 h 30 (30).

PEDRO ET LE CAPITAINE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.) 20 h 20 (3).

REMUE-MÉNAGE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.) 19 h (3).

SANS TITRE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.) 22 h 15 (3).

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 SEPTEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Hôtels et curiosités du Marais. Le dédale du village Saint-Paul, mur d'enceinte, synagogues, la place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 heures et 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'Hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 14 h 30, 33, quai d'Orsay (C. Merle).

« Hôtels et cours cachées de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Versailles : les bosquets du parc du château », 14 h 30, cour d'honneur du château, statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles, jardins, plafonds et escaliers inconnus. L'itinéraire du Parisien curieux qui découvre l'intérieur des demeures de personnages illustres », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis (Paris et son histoire).

« Le quartier d'Auteuil depuis les années 30 : Guimard, Mallet-Stevens, Le Corbusier », 16 heures, sortie métro Jasmin (Tourisme culturel).

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 1er septembre 1991
Temps lourd et orageux

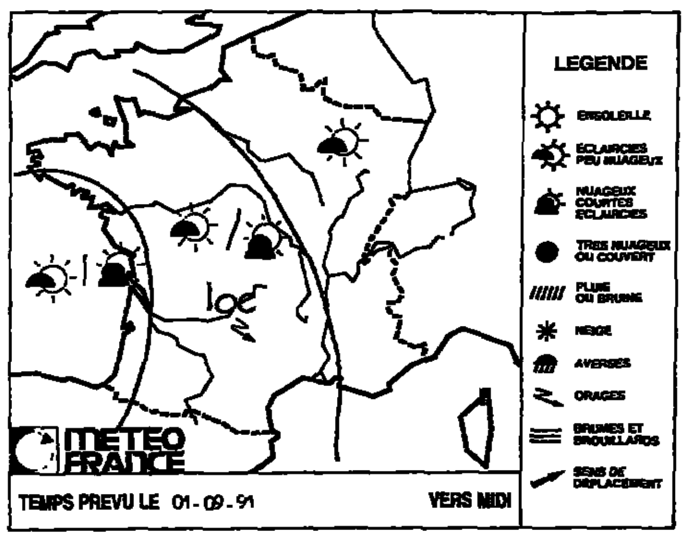

SITUATION LE 31 AOUT 1991 A 0 HEURE TU

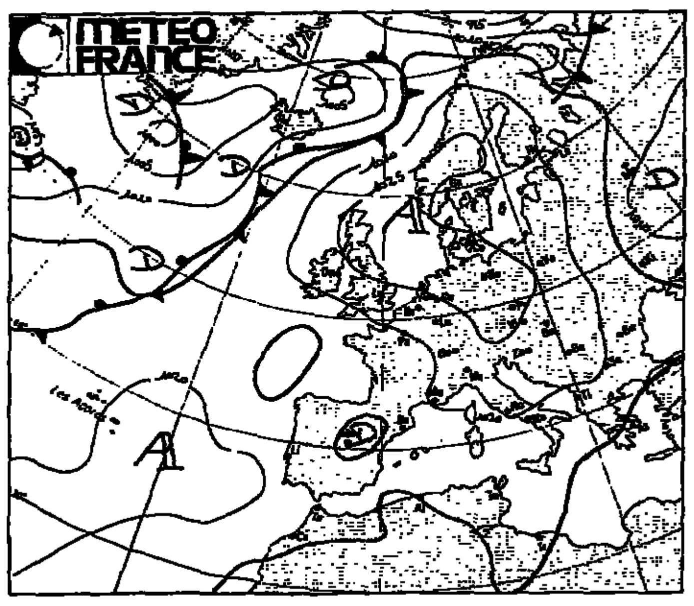

Evolution du temps à moyenne échéance du vendredi 30 août. – Le temps restera chaud en ce début de semaine notamment dans le sud du pays. Lundi il y aura encore des ondées. Elles seront localement orageuses. Mardi et mercredi les nuages et les ondées se limiteront aux régions méridionales, tandis que le soleil se montrera de plus en plus généreux ailleurs.

Lundi 2 septembre, ondées orageuses. – Les vents seront faibles en toutes régions. Cela favorisera les formations brumeuses. Il fera assez chaud et au cours de la journée les nuages pourront donner des ondées orageuses. Ces nuages seront plus nombreux dans la moitié est du pays, tandis que de belles éclaircies se développeront dans l'Ouest.

Les températures minimales iront de 13 degrés à 16 degrés en général, 18 degrés à 20 degrés dans le Midi. Les maximales atteindront 24 degrés à 27 degrés dans le Nord, 27 degrés à 30 degrés dans le Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE 1991 A 12 HEURES TU

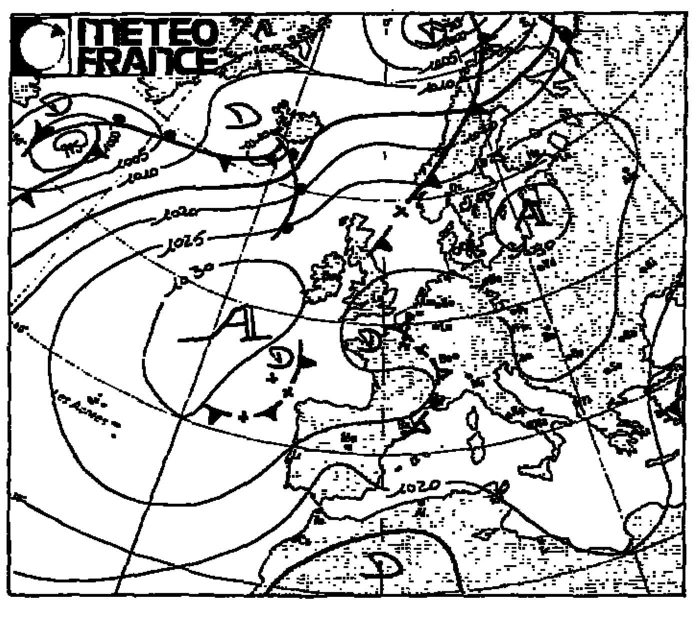

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-8-1991 à 18 heures TU et le 31-8-1991 à 6 heures TU — le 31-8-91

FRANCE											
AJACCIO	29	18	D	TOULOUSE	32	22	D	LOS ANGELES	23	16	D
BIARRITZ	28	22	C	TOURS	30	16	C	LUXEMBOURG	24	13	D
BORDEAUX	29	21	C	POINTE-A-PITRE	33	25	D	MADRID	30	17	D
BOURGES	30	16	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	36	21	N
BREST	27	16	N	ALGER	34	25	–	MEXICO	25	11	O
CAEN	28	12	D	AMSTERDAM	23	11	D	MILAN	28	10	D
CHERBOURG	–	–	–	ATHÈNES	28	20	C	MONTRÉAL	31	20	C
CLERMONT-FER.	32	18	D	BANGKOK	32	24	O	MOSCOU	15	12	C
DIJON	28	15	D	BARCELONE	29	24	C	NAIROBI	23	15	C
GRENOBLE	31	16	C	BELGRADE	22	11	N	NEW-YORK	32	24	N
LILLE	24	12	D	BERLIN	22	10	D	OSLO	–	–	–
LIMOGES	30	19	D	BRUXELLES	24	11	D	PALMA-DE-MAJ.	32	25	D
LYON	32	19	D	LE CAIRE	31	22	D	PÉKIN	28	19	D
MARSEILLE	31	20	D	COPENHAGUE	18	13	C	RIO-DE-JANEIRO	21	19	N
NANCY	25	9	D	DAKAR	30	25	C	ROME	29	18	D
NANTES	–	–	–	DELHI	32	25	P	SINGAPOUR	32	24	C
NICE	27	19	D	DJERBA	31	26	D	STOCKHOLM	–	–	–
PARIS-MONTS.	27	15	D	GENÈVE	30	12	D	SYDNEY	16	–	N
PAU	27	19	B	HONGKONG	30	27	A	TOKYO	30	25	C
PERPIGNAN	29	23	C	ISTANBUL	24	19	D	TUNIS	34	22	D
RENNES	30	17	D	JÉRUSALEM	26	15	D	VARSOVIE	18	7	N
ST-ETIENNE	32	18	D	LISBONNE	26	18	D	VENISE	25	14	D
STRASBOURG	26	8	D	LONDRES	25	16	D	VIENNE	20	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 31 août

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien c'été fou.
22.25 Série : Un privé au soleil.
0.00 Magazine : *Formule sport.*
0.55 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

20.45 Téléfilm : Chandelles noires.
22.25 Série : Coplan.
23.52 Journal et Météo.

FR 3

— *De 20.00 à 0.20 La SEPT* —
0.20 Série : Lola et quelques *autres.*

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : L'Etrange Pouvoir d'un tunnel ordinaire.
21.45 Documentaire : Des requins et des hommes.
22.30 Magazine : Quelle horreur ! Nos ennemies les bêtes.
22.55 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Halloween 4. □ Film américain de Dwight H. Little (1988).

LA 5

20.45 Série : Un privé nommé Stryker. *Un hold-up qui tourne mal.*
22.30 Divertissement : Grain de folie.

M 6

20.35 Téléfilm : Cavale pour un magot.
22.15 Téléfilm : Un enfant, un seul. *Science-fiction.*
23.30 Téléfilm : La Loi du yakuza.

LA SEPT

20.00 Histoire parallèle.
20.55 Téléfilm : Trop jeune pour combattre, trop vieux pour oublier.
22.55 *Le Dessous des cartes.*
23.00 Soir 3.
23.15 *Jazz Memories :* Memphis Slim.

Dimanche 1er septembre

TF 1

18.45 Série : Agence tous risques.
19.30 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Si tu vas à Rio... tu meurs. □ Film franco-brésilien de Philippe Clair (1987). Avec Aldo Maccione, Roberta Close, Zeev Revah.
22.30 *Magazine :* Ciné dimanche.
22.35 Cinéma : Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes ? □ Film français de Jean Saint-Hamont (1980).
0.05 Spécial sport : Athlétisme. Championnats du monde à Tokyo (résumé).
0.35 Journal et Météo.

A 2

17.30 Documentaire : Des trains pas comme les autres. Mexique : des trains et des dieux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.35 Série : Les Craquantes.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Taggart. Nid de vipères.
22.30 Cérémonie du souvenir.
23.15 Série : Contrejour. La Porte d'or. *Un arrangement morbide. Frissons garantis.*
0.40 Journal et Météo.

FR 3

17.30 Magazine : *Montagne.*
18.00 Amuse 3 vacances.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal *de la région.*
20.05 Série : Benny Hill.
20.40 Villes ouvertes : Lisbonne. Thème : Divertissements.
22.00 ▶ *Magazine : Le Divan.* Invité : Jean Roucas.
22.20 Journal et Météo.
22.40 *Cinéma : Boccace 70.* ■ Film franco-italien à sketches de Federico Fellini, Luchino *Visconti, Vittorio De Sica,* Mario Monicelli (1961) (v.o.).

CANAL PLUS

17.30 Téléfilm : Coup de foudre, un dimanche au tea-room.
18.00 Cinéma : La Pie voleuse. ■ *Film américain de Hugh Wilson (1987).*
—— *En clair jusqu'à 20.30* ——
19.35 Flash d'informations.
19.45 Les Superstars du catch.
20.30 Cinéma : Tatie Danielle. ■■ Film français d'Etienne Chatiliez (1990).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Magazine : *L'Equipe du dimanche.*

LA 5

17.00 Divertissement : Spécial Drôles d'histoires.
17.25 Série : Lou Grant.
18.15 Série : La Loi de Los Angeles.
19.05 Série : V.
20.00 Journal et météo.
20.40 *Journal des courses.*
20.45 Cinéma : *Le Grand Carnaval.* ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983).
22.30 *Magazine :* Spécial Reporters. Que sont-ils devenus ? : Karl Heinz Bohm.
23.40 Magazine : Top chrono. Saison F 1 (résumé) ; F3 à Albi ; portrait de Christophe Bouchut.
0.30 Journal de la nuit.

M 6

17.20 Série : L'Homme de fer.
18.10 Série : Supercopter.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 *Six minutes* d'informations.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Magazine : Sport 6 (et à 0.10).
20.40 Téléfilm : La Mort à retardement.
22.25 Capital.
22.35 *Cinéma :* La Dame de miel. □ Film italien de Gianfranco Angelucci (1982).
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.40 Documentaire : Pour vous arracher aux catacombes...
17.30 Documentaire : Afrique, *où es-tu ?*
18.45 Cinéma d'animation : Répétition pour corps *inanimés.*
19.00 Série : Chroniques de France. Retour à Nancy.
20.00 Documentaire : Les Aventuriers de l'esprit. Jean Parvulesco.
20.30 Théâtre : Beckett, les dernières pièces. Quatre pièces de Samuel Beckett, mises en scène de Pierre Chabert.
21.20 Documentaire : Les Grands Ecrivains. Thomas Eliot ; Franz Kafka.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CARNET DU Monde

Décès

– Le proviseur du lycée Janson-de-Sailly,
Les professeurs
Et toute la communauté scolaire
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BARBIER,
professeur d'arts plastiques
et plasticien.

Les obsèques ont eu lieu mardi 20 août, à 16 heures, à L'Etang-la-Ville *(Yvelines).*

Le lycée tout entier prend part à la douleur de Mme Barbier et de ses enfants.

28, quai de la Loire,
75019 Paris.

– Le bureau,
L'ensemble des membres,
Le directeur général,
Et les personnels de la chambre de commerce et d'industrie de Périgueux,
ont le regret de faire part du décès du

président Marc BRACHET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques seront célébrées à Périgueux, en l'église de la Cité, le lundi 2 septembre 1991, à 14 h 30.

– *Denise et Maurice Brajon,*
Claire et Jean Brajon,
Jacqueline Métayer,
Françoise et Charlotte André,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès, le dimanche 18 août 1991, de

Jacques BRAJON.

La cérémonie et l'inhumation auront lieu en l'église de Barbaste (Lot-et-Garonne), le mardi 3 septembre, à 16 heures.

36, cour Washington,
47000 Agen.
48, rue de l'Ourcq,
75019 Paris.

– Mme Renée Danichewsky,
Le docteur Catherine Danichewsky,
Mlle Nathalie Foulquier,
font part du décès du

docteur Boris DANICHEWSKY,

survenu brutalement le 25 août 1991, en mission humanitaire, à Rizan *(URSS).*

L'enterrement aura lieu mardi 3 septembre, à 16 heures, au cimetière Saint-Pierre de Marseille.

« O maître, que je ne cherche pas tant à être compris qu'à comprendre et à être aimé qu'à aimer. »
(Saint François d'Assise.)

– Mme Albert Fabiani,
Mme Maurice Siegel,
François et Jean-Dominique Siegel,
ont *la douleur de faire part du décès de*

M. Albert FABIANI,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 29 août 1991, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le lundi 2 septembre, à 14 heures.

– L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique,
Le haut-commissaire à l'énergie atomique,
Le personnel du Commissariat à l'énergie atomique,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GUILLAUMAT,
grand-croix de la Légion d'honneur,
ancien administrateur général
du Commissariat à l'énergie atomique,

dont les obsèques auront lieu aux Invalides, lundi 2 septembre 1991, à *10 h 30.*

– Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
Le conseil d'administration du CNRS
Et son président,
Le président de l'association ECRIN,
Et le personnel du CNRS,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

M. Pierre GUILLAUMAT,
président du Comité
des *relations industrielles (CRIN),*
de 1981 à 1989,

survenue le 28 août 1991.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

(Le Monde du 30 et 31 août.)

Anniversaires

– Le 1er septembre 1980, partait pour l'O.·. Et.·.

Jean BRENIER.

Une pensée est demandée par son épouse à ceux qui l'ont connu.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .... 80 F
Communicat. diverses .... 95 F
Thèses étudiants .... 50 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5597

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui estiment qu'il ne faut pas pousser. Un bout de conduite. – *II. Enlève du poids. Darios y fut vaincu. – III. Coule en Italie. Peut être* transporté par les airs. – IV. Nous aide à garder des artères saines. Sont parfois mis en paquet. – V. Une abréviation qui prouve qu'on n'a *pas tout dit. Peuvent* devenir fous quand ils grimpent trop vite. – VI. Note. Parmi les lumières de la ville. *Amène à la raison.* – VII. De très bon goût. Comme un pied quand on attend. – VIII. Coule dans les *Alpes. Présent quand* il est petit. Ancien royaume. – IX. Passe à Leningrad. Forment un « quartier ». – X. *Très obscur.* – XI. Vaut bien un fromage. Souvent trouvés dans les ordures. – XII. Garde en Angleterre. Une *réaction rapide.* – *XIII. Dernière* « couche ». Aujourd'hui est rarement hygiénique. Lie. – XIV. Offrir une tournée. A parfois besoin d'une rectification. Provoquait des courants d'air. XV. Pronom. N'apparaît pas toujours quand on a la dent. Qui ont tout quitté.

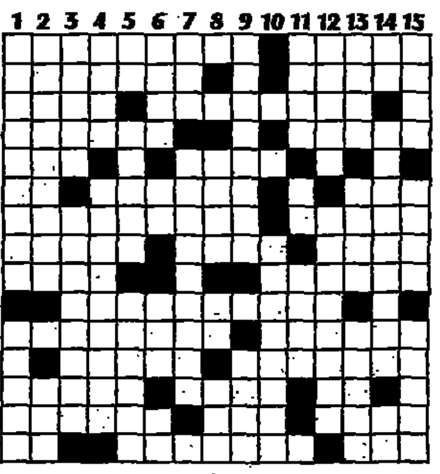

VERTICALEMENT

1. Quand on n'en a pas, on peut se sentir complètement à plat. Parfois avalé à la foire. – 2. Une femme habituée aux répétitions. Particule. – 3. Appareil de détection. *Théâtre d'une guerre.* – 4. Passe à Munich. Des gens qui passeraient par-dessus tout le monde. – 5. Pas décoré. Comme la mauvaise heure. Qui ont des couleurs. – 6. *Doit se reposer au commandement.* Pronom. Pas livrés. Partie de rami. 7. Ne reste pas silencieux. Pas en petit comité. – 8. Dans le Nevada. Note. D'un auxiliaire. – 9. S'il fait faillite, on peut dire que c'est peut-être une victime de la jalousie. Peuvent passer sous *une porte. – 10. Peuvent être mises* dans la cave. – 11. Plat. Tient bien la bouteille. *Exercice qui se fait sur* une nappe. – 12. Aime les vieux arbres. Qui a peut-être été plantée. – 13. On s'est battu dans sa vallée. Vaste plaine. Peut être armé avec des barres. – 14. Article. On est parfois content de les avoir pour la retraite. Participe. – 15. Le droit du propriétaire. Participent à maints soulèvements. Déposés en couches.

Solution du problème n° 5596

Horizontalement

I. Pamphlets. – II. Egaré. Sic. – III. Tirets. Se. – IV. Ale. Aplon. – V. Né. Lionne. – VI. Portes. – VII. Utile. – VIII. Erra. Star. – IX. Aa. Poing. – X. Actrice. – XI. Tees. Set.

Verticalement

1. Pétanque. – 2. Agile. Tract. – 3. Mare. Pirate. – 4. Pré. Loie. Ré. – 5. Hétaïre. Pis. – 6. Spot. Soc. – 7. Es. Inepties. – 8. Tisons. An. – 9. Scène. Ergot.

GUY BROUTY

RNET DU Mond

OTS CROISÉS

HEURES LOCALES

Les banlieues aussi ont pris des vacances

La mobilisation des maires, la multiplication des opérations de prévention et le financement rapide d'équipements sportifs et de loisirs ont permis d'éviter les incidents

« *ON nous avait mis en garde : ils allaient mettre le feu aux bottes de paille !* » Vendredi 23 août, au bord de la piste de karting improvisée, dans la ZAC de la Noë à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), M. Jean-Louis Pau, responsable de la société qui organisa l'opération « Karting-été-banlieues », sourit, à l'évocation du tableau apocalyptique que certains lui ont dressé de l'atmosphère qu'il risquait de rencontrer dans la région parisienne. Autour des animateurs, des dizaines de jeunes, détendus, attendent sagement de monter dans un kart pour tenter de battre le record du circuit, ou de maintenir leur engin sur la piste.

Même atmosphère bon enfant quelques kilomètres plus loin dans les Yvelines, au pied de trois tours murées du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Une douzaine de CRS débonnaires n'ont aucun mal à canaliser la curiosité de dizaines de jeunes de la cité qui vont, après une courte formation théorique, apprendre aux côtés d'un policier les rudiments de la conduite automobile. « *Le courant passe bien* », reconnaît avec plaisir le brigadier-chef Alain Fournier, qui avoue sa satisfaction à montrer que les CRS ont d'autres missions que le maintien de l'ordre.

Dans la région parisienne comme dans beaucoup de quartiers défavorisés, les incidents graves n'ont pas émaillé la saison estivale. Les mesures annoncées par le premier ministre au mois de juin et aussi les 140 millions de francs débloqués pour prévenir un « été chaud » (*le Monde* du 14 juin) ont joué un rôle important. Mais de nombreux responsables des opérations de prévention avouent avoir été un peu surpris par cette mobilisation. Yves Girier, secrétaire général adjoint chargé des problèmes de jeunesse à Mantes-la-Jolie, dont 27 000 des 45 000 habitants vivent dans les quartiers du Val-Fourré, souligne au contraire que les vacances estivales ne sont pas les périodes les plus « *critiques* » de l'année : « *Les cités se vident d'une partie de leurs habitants, même si les familles immigrées ne retournent dans leur pays qu'une année sur deux.* »

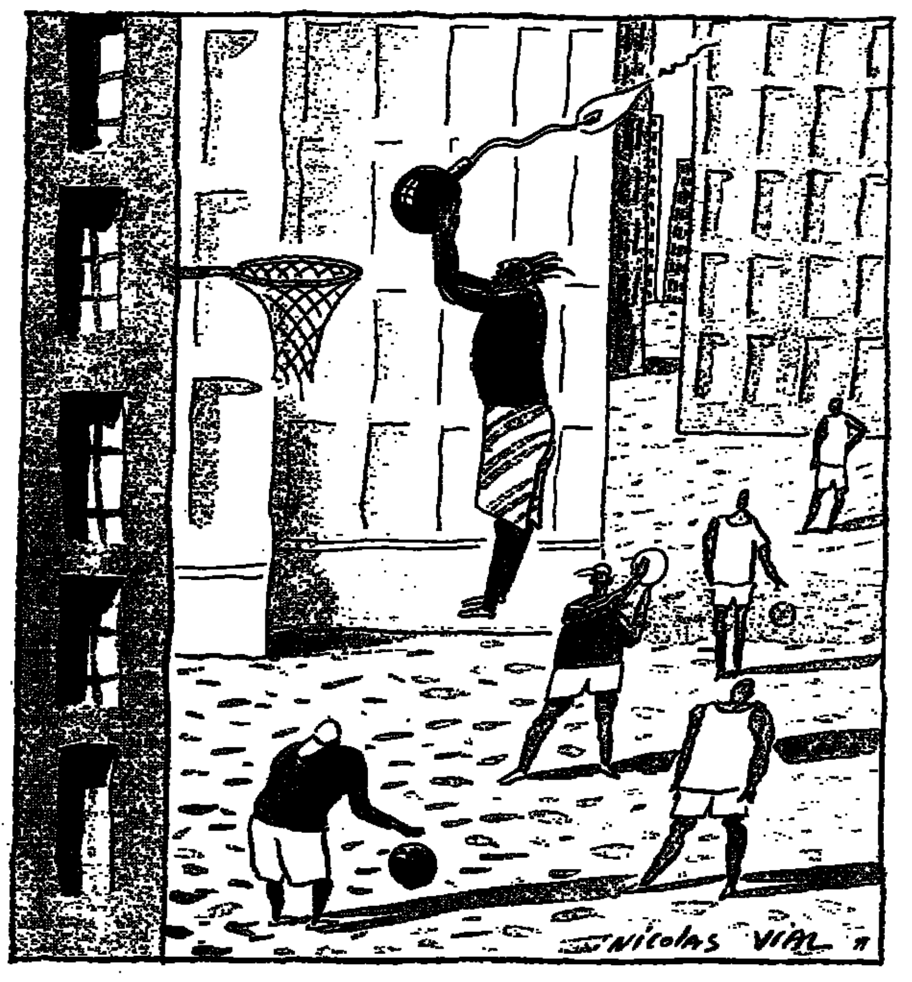

Cent millions de francs pour des terrains de sports

L'été est par ailleurs une période pendant laquelle les services municipaux se mobilisent. Ainsi, à Reims, où le maire, M. Jean Falala (RPR), et son adjoint chargé de la jeunesse, M. Gilles Fereira, n'ont pas pris de vacances, la municipalité a organisé des activités qui ont concerné près de 5 000 personnes. L'opération Ludo-Sports (*le Monde* du 1er août) a proposé des activités sportives encadrées par des responsables fédéraux.

Ces activités sont pour la plupart financées en parité avec l'Etat. M. Gilles Fereira regrette à ce propos que les fonds accordés (500 000 francs sur les 750 000 demandés) mettent tant de temps à parvenir aux associations auxquelles ils sont destinés : « *Les crédits ont été confirmés le 29 juin par le préfet de la Marne : trop tard pour mettre en place des animations. Les associations doivent donc faire l'avance pour des opérations dont les dossiers sont déposés dès le 15 février en préfecture.* » Dans certaines municipalités, nécessité s'est faite depuis longtemps de mettre en place des activités moins lourdes. M. Jean-Loup Dujardin, chargé de mission pour la prévention et l'insertion à la mairie de Chanteloup-les-Vignes, s'interroge depuis plusieurs années sur l'efficacité des opérations de prévention-été organisées à la suite des événements des Minguettes en 1981 : « *On a trop souvent fait des jeunes des consommateurs de loisirs, ce qui explique leurs réactions contre des équipements qu'ils estiment inadaptés.* » M. Jean-Loup Dujardin met également en garde contre les « *effets d'annonce* » qui entraînent souvent la frustration des jeunes qui s'attendent à trouver immédiatement disponibles les moyens que promettent les autorités.

*L'une des décisions annoncées à la suite du comité interministériel consacré à la ville le 12 juin a, par contre, été particulièrement bien reçue à Chanteloup. Il est vrai qu'en accordant 100 millions de francs supplémentaires au ministre de la Jeunesse et des Sports pour la création d'équipements sportifs de proximité, le gouvernement mettait d'un seul coup sur la table quatre fois la somme engagée en 1990 pour l'ensemble des activités estivales dans les quartiers difficiles. Dans cette municipalité aux moyens limités, qui sort à peine de la tutelle administrative, on a saisi immédiatement l'occasion de décrocher rapidement un financement pour construire un équipement dans la ZAC de la Noë, où vivent 7 000 des 10 000 habitants de la commune. Dès le 13 juin, éducateurs et animateurs de Chanteloup ont rencontré à Versailles le directeur départemental de la jeunesse et des sports, auquel ils ont présenté un projet de terrain multisports au pied des immeubles. L'Etat a donné début juillet son accord pour financer entièrement les 250 000 francs de cet équipement, dont les travaux ont commencé le 12 août.

Depuis le début de l'été, 446 équipements sportifs de proximité ont ainsi été lancés et la moitié sont en cours d'achèvement (*le Monde* du 30 août). Un véritable succès qui s'explique d'abord par l'engouement des jeunes pour certains sports (football à 7, basket-ball, boxe, escalade, skate-board) qui peuvent se pratiquer sur des terrains de surface réduite. La rapidité avec laquelle ces équipements ont pu être programmés et réalisés permet également de comprendre comment les collectivités locales ont saisi l'occasion de construire des équipements souhaités par la population. Beaucoup plus faciles à obtenir que les subventions traditionnelles, les fonds du ministère de la jeunesse et des sports ont été débloqués en quelques semaines grâce à des procédures dérogatoires, méthode peu orthodoxe mais efficace, qui a conduit beaucoup de maires à se passer des délibérations du conseil municipal pour s'engager en contrepartie à embaucher un animateur et à aménager les abords du terrain.

Des actions à poursuivre pendant l'année

A Chanteloup, la création d'un terrain de proximité a permis de « *renouer le dialogue avec les jeunes* ». Ce sont eux qui ont décidé des activités qui y seront pratiquées et qui vont gérer son fonctionnement. Nombreux sont ceux qui ont pu, dans tout le pays, organiser eux-mêmes leurs vacances : 5 millions de francs ont été gérés par la Fondation de France et distribués après avis de jurys mis en place par les sous-préfets.

Les vacances à la campagne organisées avec le Centre national des jeunes agriculteurs ont concerné un millier de jeunes à travers la France, et ce succès va conduire au renouvellement de l'opération pendant les autres vacances scolaires. Près de 400 jeunes ont participé aux opérations de découverte et de protection de la forêt avec l'Office national des forêts et la Protection civile. Des dizaines de jeunes qui sont partis travailler dans des organisations non gouvernementales en Afrique vont devenir, sous l'égide du ministère de la coopération, des formateurs pour ceux qui vont les suivre les prochaines années.

Autant d'opérations nouvelles qui ont été coordonnées par le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire grâce à la « cellule des opérations-été ». Elle réunit, depuis le mois de mars, autour du groupe « prévention » au sein de la Délégation interministérielle à la ville, les représentants de plusieurs ministères concernés, en présence des treize sous-préfets à la ville.

Mais le succès de ces opérations fait craindre aux responsables locaux les conséquences de la démobilisation à la rentrée. M. Fabien Sudry, sous-préfet chargé de la mise en œuvre de la politique de la ville à la préfecture des Bouches-du-Rhône, souhaite au contraire que les méthodes expérimentées cet été fournissent des enseignements pour le reste de l'année : « *Les actions devraient être poursuivies dans le même esprit : c'est-à-dire en évitant les projets trop institutionnels pour mieux répondre aux vœux de la population et en utilisant les mêmes « circuits courts » pour les financements.* »

CHRISTOPHE DE CHENAY

Changement de cap

COMME les shérifs d'antan, les juges sont entrés dans la ville. Un arrêt du Conseil d'Etat, suivi de jugements de tribunaux administratifs, notamment à Paris, viennent de jeter l'émoi chez les promoteurs et chez les fonctionnaires municipaux leur délivrant des permis de construire (*le Monde* du 11 août). La vieille pratique de la surdensité, autorisée par le code de l'urbanisme et qui consiste à dépasser les limites de constructibilité que chaque ville s'impose pourtant dans son Plan d'occupation des sols (POS), n'y est plus admise. A tout le moins faudra-t-il la justifier plus sérieusement que par la prétendue nécessité de « boucher une dent creuse » dans l'alignement des façades.

Voilà qui est nouveau. Hier encore, nombre d'édiles ambitionnaient de laisser leur nom à de nouveaux quartiers « à l'américaine ». La moindre bourgade s'enflait comme la grenouille de la fable, et l'on densifiait à qui mieux mieux les centres-villes.

Mais les citadins, qui ne souffrent plus que l'on tronçonne un arbre, ne supportent pas non plus que l'on bétonne le peu d'horizon qui leur reste. Les recours contre les projets de construction connaissent une véritable inflation, et les juges semblent enfin faire droit à la sensibilité publique.

Du coup, les maires sont contraints de changer de cap. A Paris, la surdensité n'était déjà plus admise pour les immeubles de bureaux depuis 1989. Il va en être pratiquement de même pour les activités et les logements. A Marseille, à Strasbourg, à Toulouse, les nouveaux POS limitent plus sévèrement qu'hier la hauteur des édifices et donc la densité future des habitants et de leurs voitures. Les villes de demain ne seront peut-être pas les Manhattan qu'une vague de mégalomanie nous préparait. Dénoncé par certains comme un égoïsme de nantis, le réflexe des citadins est celui de la survie. Avec l'aide des juges, ils ramènent leurs élus à la raison. Il était temps.

M. A.-R.

Le Limousin plaide pour l'union libre

La petite région des marches du Massif central se sent menacée par ses voisines à l'heure où l'on évoque de nouveaux découpages aux dimensions européennes

LIMOGES

de notre correspondant

UN nouvel immeuble consulaire va être inauguré dans les prochaines semaines à Limoges : le siège de la CRCI (chambre régionale de commerce et d'industrie) Limousin-Poitou-Charentes, qui fédère les dix chambres des deux régions : Angoulême, Brive, Cognac, Guéret, Limoges, Niort, Poitiers, Rochefort, Tulle, Ussel. Un bâtiment qui va concrétiser une préférence : celle, pour l'industrie limousine, de l'ouverture à l'Ouest et du mariage économique avec le Poitou-Charentes.

Ces deux « petites » régions estiment que leurs fortes différences sont complémentaires. Elles ont en commun de vivre mal le débat périodiquement réouvert sur la nécessité de mettre les découpages français à la dimension européenne. Car elles se sentent menacées dans leur existence même : le Poitou-Charentes tiraillé entre l'Aquitaine et le val de Loire, le Limousin sans cesse poussé par les choix gouvernementaux vers une identité Massif central dont il a le sentiment qu'elle fait de lui une simple annexe de l'Auvergne.

Le concept Massif central est aussi vieux que la politique d'aménagement du territoire. Il a été élaboré voici trois décennies par la DATAR, consacré en 1975 par le plan du même nom, officialisé par le président de la République (auvergnat) Valéry Giscard d'Estaing et délimité dans ses « frontières » actuelles par le décret du 20 septembre 1985. Le Massif central (*le Monde* daté 14-15 avril) est défini par les aménageurs du territoire comme « *une communauté de cultures et de problèmes* ».

Communauté de handicaps

Une définition avec laquelle le Limousin affirme un désaccord total. M. Robert Savy, président du conseil régional, réplique que « *l'identité des problèmes ne crée pas une identité des solutions, encore moins un espace de solidarité* ». M. Alain Rodet, maire de Limoges, ajoute que « *le Massif central n'est rien d'autre qu'une communauté de handicaps* ». D'ailleurs, souligne-t-il, « *Limoges et Clermont-Ferrand sont les deux seules capitales régionales en France à n'être reliées entre elles ni par une route nationale ni par une liaison ferroviaire directe ; c'est bien la preuve que l'Etat lui-même ne croit pas trop à l'entité Massif central* ».

En fait, les problèmes de cette petite région sont à géométrie très variable : c'est le monde agricole qui se sent le plus Massif central. C'est dans les deux régions la même prédominance des prairies naturelles et de l'élevage, la même importance de la forêt. Et surtout, ajoute Pierre Rabaud, président de la chambre régionale d'agriculture, « *les mécanismes des politiques agricoles française et européenne font une référence forte aux notions de montagne, de piémont et de zones défavorisées. Ce sont des définitions techniques importantes* ». Et suffisamment contraignantes pour que le Limousin, avec 293 communes classées « montagne », soit présent dans les instances spécialisées comme la FFEM (Fédération française d'économie montagnarde) et l'ANEM (Association nationale des élus de la montagne). Mais, ajoute M. Pierre Rabaud, « *ces nécessités n'impliquent pas pour nous de choix préférentiel interrégional* ».

Les milieux industriels privilégient au contraire l'ouverture sur la plaine Poitou-Charentes et surtout sur l'océan, par le port de La Rochelle. A tel point que les chambres de commerce et d'industrie limousines ont rompu depuis deux ans les ponts avec l'UCCIMAC (Union des chambres de commerce et d'industrie du Massif central), au sein de laquelle la DATAR les avait fédérées voici deux décennies.

La seule chance de développement

« *Cette communauté de destins est une réalité ancienne,* explique M. Dominique Demartial, directeur de la chambre régionale de commerce et d'industrie. *Depuis plusieurs siècles, les forêts limousines alimentent en bois les papeteries charentaises et en tonneaux de chêne les chais de Cognac. Et l'université de Poitiers accueillait les étudiants de Limoges, qui en étaient dépourvus. La chambre régionale commune, créée en 1964, est d'ailleurs la continuation de la septième région économique, qui date de 1926.* »

M. Jean-Marie Brachet, président de la chambre de commerce et d'industrie de Limoges, estime, pour sa part, que « *tous les courants économiques prouvent que l'avenir du Limousin est sur l'axe Nord-Sud* », et que « *s'il y a des synergies à développer c'est dans le cadre du Grand Sud-Ouest* ». A l'occasion de plusieurs dossiers concernant le désenclavement, la route nationale 20 et le TGV, le Limousin fait volontiers cause commune avec sa voisine du nord, la région Centre.

Petite région, le Limousin affirme son refus du mariage forcé dans une entité territoriale plus importante, mais propose des unions libres, selon l'urgence des dossiers et les secteurs économiques, avec l'un ou l'autre de ses voisins plus puissants. Dans une Europe où se multiplient les échanges interrégionaux directs, qui passent de moins en moins par les pouvoirs nationaux, ajoutent les responsables économiques, c'est la seule chance de développement pour un Limousin qui n'a guère comme atout que son homogénéité et sa volonté obstinée de développement.

GEORGES CHATAIN

Le syndrome de Gulliver

Près de Paris, une maquette géante permet de découvrir la France en miniature

PERDU entre Languedoc et Roussillon, un couple de touristes suisses s'interroge. « *Où sont les hospices de Beaune ?* » Heureusement, la tour Eiffel est là pour les orienter, et les remettre dans le sens de la visite. A dix mètres de hauteur, elle est le point culminant du pays et bat d'une courte tête les Alpes, neuf mètres, et les Pyrénées, huit mètres.

Depuis l'ouverture du Pays France Miniature d'Elancourt (Yvelines), en mai dernier, ce sont plus de 250 000 personnes qui ont cédé au « *syndrome de Gulliver* », selon l'expression d'un des créateurs du parc, ce plaisir subtil d'avoir la France à ses pieds. Sur une surface de trois hectares et demi, les visiteurs peuvent se pencher sur plus de cent cinquante monuments de notre patrimoine, célèbres ou méconnus.

Tourisme culturel

Certes, les proportions géographiques sont moins exactes que celles des bâtiments, pour des raisons de place. Les trains miniatures ne marchent pas souvent, quand ce ne sont pas les gamins qui les font dérailler. Quelques monuments ont déjà souffert des intempéries, le contreplaqué est moins résistant que la pierre. Et les finitions sont encore loin de valoir celles du modèle avoué des créateurs, le parc de Madurodam, aux Pays-Bas. Mais les touristes semblent y trouver leur compte. A côté d'un enfant qui ne comprend pas pourquoi le donjon d'Arques « *est tout cassé* », un couple de sexagénaires parisiens revit son voyage de noces. D'autres préfèrent prendre un cours d'histoire et de géographie en grandeur presque nature, en lisant à haute voix les indications du petit guide explicatif.

« *C'est sur cet aspect culturel que nous avons voulu appuyer, pour nous différencier des parcs de loisirs classiques* », explique M. Alain Pelras, l'un des deux créateurs de France Miniature. Pour cet ingénieur des travaux publics, fou de maquette depuis son plus jeune âge, le rêve aura mis dix ans à se réaliser. Le capital de 63 millions de francs, nécessaire au lancement du chantier, n'a pu être bouclé qu'à la fin de 1989, avec notamment la participation du Musée Grévin, qui y a vu une activité de tourisme culturel, complémentaire des siennes. Le reste du financement est affaire de mécénat, ce qui vaut au parc ses seules vraies fautes de goût : une gigantesque réplique d'une raffinerie pétrolière, et une usine de bière bien connue des usagers de l'autoroute du Soleil.

Quant au fort Boyard, bien qu'il ne soit pas sponsorisé par une chaîne de télévision, c'est un des rares monuments que les enfants reconnaissent à coup sûr.

J. F.

▶ Ouvert jusqu'à la fin du mois d'octobre. Accès : par autoroute A 12 et A 86, ou par le RER ligne C, station Saint-Quentin-en-Yvelines. Par le train : gare Montparnasse, station La Verrière. Prix : 48 F pour les adultes, 38 F pour les enfants.

هكذا من الأصل

REPÈRES

POITOU-CHARENTES

Un centre international d'affaires dans la Vienne

A *l'occasion d'EuroPoitiers 1991*, manifestation économique organisée par la ville de Poitiers avec le concours de réseaux de villes européennes et américaines, M. Jacques Santrot, député et maire, a annoncé la création d'un centre international d'affaires. Il sera basé à Paché, dans le département de la Vienne, où il *disposera d'une surface de* 200 mètres carrés pour la tenue de réunions, l'ouverture d'une vitrine de produits et la mise à disposition de bureaux aux villes représentées. L'Etat de Louisiane ainsi que les villes de Lafayette (Etats-Unis), Marburg (Allemagne) et Namur (Belgique) s'y installeront dès la fin de cette année.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Mille hectares pour entreprendre à Marseille

M. Pierre Fiastre, membre du conseil économique mis en place par M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, est formel : « *Contrairement aux idées reçues, les entreprises sont attirées par Marseille. Mais, jusqu'à ces dernières années, l'offre foncière était trop faible et souvent inadaptée. Il était donc utile de s'engager dans une grande opération de prospection.* » Depuis deux ans, M. Pierre Fiastre a recensé des parcelles désertées par des entreprises qui sont allées à la périphérie de la ville pour bénéficier d'avantages fiscaux ou d'espaces nouveaux.

L'inadéquation entre l'offre et la demande s'illustre dans le contraste entre ces friches, depuis longtemps délaissées, et les « villages d'entreprises » au bord de l'asphyxie. En ne retenant que les friches industrielles de plus de 5 000 mètres carrés, on arrive à un total qui dépasse le millier d'hectares, qu'avec l'aide du nouveau plan d'occupation des *sols et de l'agence foncière de* Marseille Métropole, créée il y a un peu plus d'un an, la municipalité propose aux investisseurs potentiels.

RHONE-ALPES

Le bestiaire insolite de La Burle

Il y a seize ans Michelle et André Guérin abandonnaient Paris, où leurs enfants jouaient « *sur le béton* », pour vivre du tourisme à Usclades, un village perdu du haut plateau ardéchois, où, l'hiver, souffle la burle, ce vent glacé venu du nord. Très vite les balades en compagnie d'ânes bâtés proposées par les « Parisiens » rencontrent le succès. Suivent les stages de ski de fond avec repas à la table commune *et soirées au coin du feu.* Puis les randonnées de l'été à pied et en VTT, où l'on découvre à l'étape un gîte communal.

Année après année, les Guérin inventent, accueillent, aménagent leur foyer dans une école désaffectée. Ils se décident à fréquenter les salons du tourisme en Suisse, *Belgique* et Hollande, et mesurent l'attrait de plus en plus affirmé pour des vacances « actives et insolites ». Ils organisent alors des traversées de l'Ardèche à cheval, des voyages familiaux à bord d'attelages bâchés comme au Far-West et des descentes de l'Allier en canoë sur 170 kilomètres, sans oublier la découverte de l'art roman, de l'artisanat paysan, de la faune et de la flore du Massif central.

Leur domaine s'étend ensuite au pays des cathares, au Verdon et à la Corse, puis au vaste monde. Le catalogue en couleurs de La Burle (*association de tourisme sans but* lucratif qui compte aujourd'hui 20 000 membres) offre désormais les îles ioniennes et l'Irlande en kayak, le Connemara à vélo, les volcans d'Indonésie à la force du jarret, ou le Sahara à dos de chameau. Conséquence : le bestiaire ardéchois s'enrichit d'exotisme avec *l'arrivée en haute Ardèche de* sobres et affectueux lamas de bât, accompagnées de leur guide colombien.

Ce supplément a été réalisé avec nos correspondants : Jean Contrucci (Marseille), André Griffon (Aubenas) et Michel Lévêque (Poitiers).

L'Alsace compte les guérites

Le repli massif des forces françaises d'Allemagne provoque des suppressions d'emplois des deux côtés du Rhin

STRASBOURG

de notre correspondant

LA 3e division blindée n'existe plus depuis le samedi 31 août. L'une des trois divisions des Forces françaises en Allemagne (FFA) est offi*ciellement dissoute. Au même* moment disparaissent une douzaine d'unités dans neuf garnisons outre-Rhin, dix-mille soldats français ont déjà quitté le sol allemand. L'été prochain, le mouvement doit se poursuivre : vingt-huit unités vont disparaître, sept seront rapatriées dans l'Hexagone et neuf villes alle*mandes n'auront plus de garnisons* françaises. A son tour, la 5e DB aura vécu.

Au 1er janvier 1993, il ne restera qu'un peu moins de quinze mille hommes, dont trois quarts d'appelés, dans douze villes allemandes. Pour la suite, aucune décision n'est officiellement prise et le débat sera *sans doute à nouveau ouvert* après les événements d'Union soviétique, le ministre de la défense, M. Joxe, ayant insisté sur le retrait concomitant des deux cent soixante-dix mille soldats soviétiques encore en Allemagne orientale.

L'Alsace suit ces mouvements de troupes de très près. D'abord parce qu'elle espère y récupérer des implantations militaires, alors même que le plan « Armées 2000 », applicable au 1er septembre, fait de Metz *le pôle militaire* du Grand-Est. Mais, très vite, les Alsaciens ont déchanté. Non seulement la promesse de transférer l'état-major des FFA de Baden-Baden à Strasbourg semble de plus en plus ténue, mais, surtout, la réduction des effectifs de l'armée de terre risque de priver l'Alsace de régiments traditionnellement sur son sol. Ainsi, le 9e régiment du génie de Neuf-Brisach devrait disparaître dans quelques mois, ce qui provoque une mobilisation des élus locaux, inquiets des répercussions économiques sur la *région. Jusqu'ici, aucune unité rapa*triée d'Allemagne n'a rejoint l'Alsace et aucune n'est promise pour l'an prochain. En revanche, Strasbourg va perdre le Centre technique, administratif et comptable (CTAC) qui gère notamment les soldes des FFA.

Menaces pour les frontaliers

Au-delà, le reflux des FFA d'outre-Rhin supprime des milliers *d'emplois civils occupés par des* Allemands, mais aussi par de nombreux Alsaciens, qui sont ainsi des travailleurs frontaliers à employeurs français. La seconde vague, prévue l'été prochain, sera sur ce plan la plus douloureuse. Près de deux mille deux cents postes doivent disparaître. Certains sont occupés par des fonctionnaires français (9 %), mais tous les autres sont tenus par des salariés de droits français ou allemand. Les plans sociaux montés par les autorités militaires pour *l'été 1991* ont déjà été âprement discutés ; ceux de 1992 devraient l'être d'autant plus que quatre mille personnes continueront de travailler pour les FFA en 1993 sans être assurées, bien sûr, de conserver longtemps leur emploi.

Dans un premier temps, les scénarios du repli prévoyaient un large réemploi de ces personnels à Strasbourg. Mais aujourd'hui plus personne ne croit vraiment à cette solution : les restructurations des implantations militaires strasbourgeoises sont déjà difficiles à absorber. Les syndicats, et notamment la CFDT, des établissements et arsenaux de l'Etat ont suggéré aux élus régionaux d'étudier tous les reclasse*ments possibles dans d'autres minis*tères ou services.

La zone frontalière alsacienne risque également de ressentir l'allégement des garnisons outre-Rhin. Les sous-officiers et officiers des FFA et leurs familles sont des clients précieux pour les commerces alsaciens, notamment pour les produits typi*quement français que le commerce* allemand ne propose guère, par exemple les livres, les disques et le matériel vidéo ; mais aussi l'alimentation ou l'équipement de maison, que préfèrent des familles souvent exclusivement francophones. Les économats des FFA, qui n'absorbaient pas toutes ces demandes, ont commencé leur réduction et suppriment deux cents emplois cette année.

Enfin, le repli des FFA aura une conséquence indirecte pour les jeunes Alsaciens. Jusqu'ici, 80 % des jeunes appelés dépendant du bureau du service national de Strasbourg, qui couvre toute l'Alsace, faisaient leur *service dans l'Est ou en* Allemagne, moins éloignés que d'autres de leurs attaches affectives et familiales. Surtout, la connivence linguistique permettait aux jeunes Alsaciens, souvent bilingues, qui effectuaient leur service en Allemagne, de mieux profiter de ces douze mois.

JACQUES FORTIER

Les élus de Bartrès se transforment en maçons

TARBES

de notre correspondant

BARTRÈS est un petit village des Hautes-Pyrénées de cinquante électeurs et *trois fois* plus de moutons. Une minuscule commune de campagne en retrait du temps et de la route nationale qui, 5 kilomètres plus loin, se prolonge vers Lourdes, au pied des montagnes.

Bartrès doit son originalité aux hasards de l'Histoire. C'est *là que Bernadette Soubirous*, jeune asthmatique, venait en convalescence garder le troupeau de sa mère nourricière avant que les apparitions de la Vierge en fassent une sainte. Mais ce village n'a jamais cherché une exploitation outrancière que pouvait lui suggérer la cité *mariale voisine. Au contraire,* Bartrès cache les misères que lui imposent les sacrifices du temps.

Manque d'argent

L'école a été provisoirement sauvée par un inspecteur de l'éducation nationale qui est venu s'y installer. Le toit de l'église menace de s'effondrer et celui de la mairie laisse deviner des *signes évidents de fai*blesse. Et pourtant cette commune est devenue le lieu de résidence d'hôteliers lourdais qui peuvent surveiller des hauteurs les mannes du ciel en bénéficiant d'exonérations fiscales plus avantageuses dans une zone rurale. Bar très abrite *quelques-unes des grandes for*tunes de Lourdes mais n'a pas d'argent dans ses caisses. Et, comme pour compliquer les choses, les élus se disputent épisodiquement la mairie au toit fêlé.

L'ancien maire, M. *Jean Paris*, avait même changé la serrure du bâtiment communal. Et pourtant il a perdu la clé de la mairie que *lui a ravie, en 1989, son pre*mier adjoint, M. Gérard Clavé. A peine en place, le nouveau magistrat a été confronté à un triple dilemme : la réfection de l'église, la restauration de la mairie ou l'aménagement de toilettes publiques dans un village qui accueille mensuellement plus d'un millier de visiteurs. Depuis que la seule auberge a baissé ses rideaux, les habitants ne souhaitent pas, malgré leur *hospitalité légendaire, ouvrir* leurs toilettes personnelles à des touristes désordonnés et peu scrupuleux.

Comme il n'y a pas d'argent en caisse, le maire a décidé, avec les dix conseillers, de retrousser ses manches et de construire des vespasiennes publiques et gratuites. Les élus bénévoles se sont improvisés terrassiers, maçons, menuisiers, charpentiers et vitriers. Ces latrines *toutes neuves ont per*mis à la commune de réaliser une économie substantielle de 70 000 francs sur les 100 000 francs que devait coûter ce projet. Des travaux qui ont permis à Bartrès de retrouver une certaine sérénité.

JEAN-JACQUES ROLLAT

Sauver les eaux de la Dordogne

Les départements riverains se mobilisent pour gérer la rivière et son environnement

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

SIX départements, toutes tendances politiques mobilisées, pour sauver *un cours d'eau, l'exemple* est rare. Et pourtant le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Corrèze, le Lot, la Dordogne et la Gironde ont décidé de s'associer pour *créer* Epidor, un établissement public interdépartemental qui sort de l'ordinaire. C'est le premier à voir ainsi le jour en France et il a pour mission de gérer la rivière Dordogne, sa vallée et son environnement.

A *l'unanimité les six présidents* de conseils généraux ont confié à M. Guy Pustelnik le soin de piloter le projet. Cet ingénieur hydrobiologiste de *trente-huit ans dirigeait* jusqu'au printemps le Musée-aquarium de Sarlat, mais il était surtout connu pour s'être occupé du repeuplement des rivières en saumon, à l'initiative du Conseil supérieur de la pêche. Dans un an Guy Pustelnik doit soumettre aux membres d'Epidor la « charte rivière Dordogne » qu'ils seront chargés, s'ils l'approuvent, de mettre en œuvre.

Ce document doit définir des priorités pour l'action. Après avoir recueilli, du puy de Sancy jusqu'à l'estuaire de la Gironde, les avis de tous ceux qui de près ou de loin veulent sauvegarder le cours d'eau, préserver la qualité de ses eaux et veiller à ce que les activités humaines ne portent plus atteinte à une rivière qui fascinait l'écrivain américain Henry Miller.

Dix-huit usages recensés

Naturellement tout ne sera pas possible rapidement et, même si les différentes collectivités locales sont prêtes à financer des actions concrètes, les budgets ne seront pas extensibles à l'infini. Mais, grâce à Epidor les enjeux seront clairement posés. Actuellement dix-huit usages ont été recensés sur la rivière. Ils vont de la pêche à la fourniture d'électricité en passant par les gravières et la location de canoës. Tous ne sont pas forcément compatibles entre eux et certains sont à bannir, à commencer par les extractions de gravier qui modifient le lit de la Dordogne.

Cinquante-trois administrations ont un droit de regard sur le cours d'eau. Epidor n'a pas la volonté de se substituer à qui que ce soit, *il* a simplement pour but de rassembler les énergies et de pousser utilisateurs et amoureux de la rivière à s'asseoir autour d'une même *table*. Certains constats ne font d'ailleurs pas problème.

Si la Dordogne n'a rien à voir avec le Rhin, elle souffre cruellement de l'absence de station d'épuration le long de ses berges, ce qui lui avait valu il y a trois ans ce titre de première page du journal *Sud-Ouest* : « La Dordogne est une longue poubelle tranquille ». Epidor pourrait aussi favoriser un aménagement des activités de façon à mieux répartir les loueurs de canoës et à éviter l'engorgement de certaines plages qui a obligatoirement des conséquences sur les abords immédiats de la rivière.

DOMINIQUE RICHARD

BIBLIOGRAPHIE

L'histoire de la banlieue parisienne

L'ÉPITHÈTE alors méprisante de « banlieusard » a été lancée pour la première fois en 1889 par des conseillers municipaux de Paris à des élus de communes suburbaines revendiquant (déjà !) une plus équitable répartition des charges et des revenus fiscaux entre le centre de la capitale et sa périphérie. Fruit d'un travail collectif de six chercheurs, l'ouvrage intitulé *les Premiers Banlieusards* (1) foisonne *d'indications de ce genre. Retraçant*, par des textes fortement étayés et vivants ainsi que par des photos de l'époque, la genèse de la banlieue parisienne, il constitue une précieuse et opportune mise en perspective de la crise actuelle.

On constate que le processus de formation des grands ensembles, entre 1950 et 1980, n'a été que la réponse moderne, c'est-à-dire industrielle et quasiment planifiée, à une situation plus que centenaire, la *congestion de Paris entraînant* elle-même insalubrité et crise du logement. Dès 1870, les usines et leurs ouvriers ont cherché au-delà du corset des « fortifs » un peu plus d'espace et un peu moins de contraintes. La décentralisation industrielle a commencé en banlieue. Elle y a attiré les travailleurs de la capitale – les ruraux de province qui se sont fixés autour de leur point d'arrivée (les Picards au nord, les Bretons à l'ouest, etc.) – et les étrangers.

Mais le phénomène le plus massif est le bourgeonnement des lotissements (cent soixante-dix mille pavillons sur 10 000 hectares) entre 1919 et 1939. Il témoigne du goût des Français – qui n'oublient pas leur origine paysanne – pour la maison individuelle entourée d'un jardin. Alors commencent *les longs déplacements* domicile-travail, les bagarres entre les bandes de gamins, mais aussi, pour ceux qui n'ont pas leur lopin, les *dimanches en famille dans les jardins* ouvriers. Cette banlieue-là fut la zone d'embourgeoisement de la classe ouvrière et l'étape d'entrée dans la ville pour les étrangers. Les cités issues des « trente glorieuses » joueront-elles finalement le même rôle ? Autrement dit, les « derniers banlieusards » seront-ils intégrés à la ville *comme le furent leurs prédécesseurs* ? La question reste entière.

M. A.-R.

(1) *Les Premiers Banlieusards : aux origines de la banlieue de Paris 1860-1940*, par A. Faure, J.-C. Farcy, P. Gervaise, F. Dubost, A. Fourcaut, B. Cabedoce. Editions Créaphis, 1991, 285 p.

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Le sommet des grandes villes du monde consacré à l'environnement.** – La ville de *Montréal doit être*, du 14 au 17 octobre prochain, le théâtre du sommet des grandes villes du monde qui *devrait réunir, pour sa troi*sième édition, les représentants des vingt-sept plus grandes métropoles. Né de l'*initiative*, en mai 1985, du gouverneur de Tokyo, M. Shumichi Suzuki, ce « club » des plus importants décideurs municipaux du monde devrait, selon M. Jacques Chirac, maire de Paris, « réfléchir sur l'avenir de la planète » et « apporter une contribution importante » à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, à Rio-de-Ja*neiro, en juin* 1992.

□ **Service public et juridiction.** – La Fédération nationale de *collectivités concédantes et régies* doit réunir du 16 au 19 septembre son 28e congrès à Strasbourg. Plusieurs débats et tables rondes traiteront des différents modes *juridiques d'exploitation des* services publics locaux (régie, concession...) dans les domaines de l'électricité, du gaz, des adductions d'eau, du cable, ainsi que les questions provoquées par l'ouverture des frontières dans la CEE et la préservation de l'environnement.

► ***Fédération nationale des collectivités concédantes et régies*, 20, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tel. : (1) 45-51-57-76**

□ **Environnement.** – L'Entente nationale des élus de l'environnement (ENEE) doit organiser, en collaboration avec le ministère de l'environnement, une journée d'information sur les plans municipaux d'environnement, vendredi 4 octobre, à Cahors.

► ***Renseignements* au (16-1) 48-05-20-21.**

Les primes des agents territoriaux

Vers un protocole d'accord

LE projet de décret sur les régimes indemnitaires des fonctionnaires territoriaux ayant fait l'unanimité contre lui (*le Monde daté 7-8 juillet*), élus et syndicats ont mis l'été à profit pour tenter de trouver un protocole d'accord.

La tâche n'était pas simple. Les maires ruraux ne voulaient pas entendre parler d'un « plancher », le versement de cette indemnité minimale étant incompatible, selon leur représentant, M. François Paour (UDF), avec la faiblesse de leurs ressources. Les maires des grandes villes, beaucoup mieux *dotés et confrontés à de* véritables problèmes de recrutement, souhaitaient, au contraire, mieux indemniser leur personnel, d'accord en cela avec les présidents de conseils généraux. Pour eux, la véritable question était celle du « plafond », qu'ils entendaient bien relever. Les représentants de la CFDT, de la CGC *et des syndicats* autonomes refusaient, pour leur part, de transiger sur le principe du plancher, et *réclamaient* des négociations locales annuelles *pour l'attribution des primes.*

Un groupe de travail piloté par M. René Régnault (PS), vice-président de l'Association des maires de France (AMF), a réuni une table ronde, le 24 juillet. Elus et syndicats (CGT mise à part, puisque cette centrale récuse le principe des primes) se sont mis d'accord pour instituer des fourchettes par catégories professionnelles (A, B, C, D). Ils se sont également entendus pour mettre en place un système qui comprendrait une indemnité générale liée au grade et une indemnité spécifique liée au cadre d'emploi ou à la fonction.

Après moult discussions, M. Paour et l'ensemble des élus ont cédé sur le principe de la négociation annuelle et accepté un plancher à 5 % (pour l'indemnité générale). *Reste à savoir si le* comité directeur de l'AMF entérinera ces décisions, lorsqu'il se réunira, le 12 septembre.

Les fourchettes présentées par *l'AMF sont évidemment moins* élevées que celles avancées par les syndicats et les associations professionnelles. Mais elles sont bien plus *intéressantes, pour la* majorité des agents, que les dispositions du gouvernement. Le système a l'avantage, notamment, d'harmoniser les indemnités entre filières, d'être plus simple et plus transparent.

M. Régnault estime que le protocole d'accord pourrait être signé à la mi-septembre. S'il est cautionné par les 34 000 adhérents que revendique l'AMF, il aura une véritable force politique et morale. *Ce poids devrait, selon le sénateur* rocardien, inciter le ministre à donner au texte un pouvoir réglementaire.

RAFAËLE RIVAIS

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

EDF, les collectivités et l'Etat

Mauvaise surprise pour les consommateurs, à la veille de la rentrée scolaire : leurs factures d'électricité vont être renchéries de 1,2 % en moyenne... Mais on ne peut incriminer EDF. Cette fois, la responsabilité n'en incombe pas à l'entreprise publique, dont la dernière hausse tarifaire (+ 2,2 %) remonte au 1er mars, mais à une modification, à partir du 1er août, du calcul de la TVA de 18,6 % payée par les usagers : cette TVA, jusque-là seulement appliquée sur les kilowatts/heures consommés, est maintenant calculée aussi sur les taxes locales (municipale et départementale) qui grèvent déjà les factures.

Ces taxes locales sont les derniers vestiges d'impôts institués par Poincaré en 1926 sur les signes extérieurs de richesse comme les fenêtres, les chiens, le gaz et... l'électricité, alors à la pointe de la modernité. Alors qu'elles ont disparu les unes après les autres (en 1955 pour le gaz), elles ont été maintenues pour l'électricité, à l'origine afin de financer les équipements collectifs. Plafonnées à 8 % pour la taxe communale et à 4 % pour la taxe départementale, elles s'élèvent, en moyenne à 7,6 % et représentent une masse financière de 6 milliards de francs environ... ce qui explique le maintien d'un impôt quelque peu archaïque.

La modification de la facture est une des conséquences de l'harmonisation de la TVA en Europe : elle a été votée en juin dernier par le Parlement français dans le cadre des désormais fameuses DDOF (diverses mesures d'ordre économique et financier) de fin de session. Le ministre du budget avait proposé d'abaisser à 6,5 % et à 3,3 % respectivement les plafonds des taxes locales, pour éviter précisément d'alourdir la dépense des usagers. Mais cela aurait fait porter l'effort sur les collectivités, et les élus, qui ont aussi bien souvent des responsabilités locales, en ont repoussé l'idée. C'est donc le consommateur qui fait les frais de cette décision.

Cet arbitrage gouvernemental n'est pas très surprenant : l'Etat n'en sort pas perdant. La mesure lui rapportera en effet 1 milliard de francs en année pleine, soit plus du double de ce qu'aurait donné un abaissement des plafonds.

FRANÇOISE VAYSSE

Après la Société générale, la BNP ouvre une filiale à Prague

Les banquiers français présents mais prudents en Tchécoslovaquie

Après la Société générale, en juin, la BNP a annoncé, vendredi 30 août, à Prague la création avec son partenaire privilégié, la Dresdner Bank, d'une banque commerciale en Tchécoslovaquie. Intéressées par ce pays en pleine mutation économique, les banques françaises restent cependant très prudentes. La réforme du système financier n'en est encore qu'à ses débuts.

PRAGUE

de notre envoyé spécial

Si Prague affiche l'ambition de devenir le centre financier de l'Europe centrale et orientale, la capitale tchèque a, pour l'instant, pris du retard sur Budapest et même sur Varsovie. Ici, pas de Bourse ni de marché des capitaux, même balbutiant. Pas d'agences bancaires high-tech ni de logos des grandes banques mondiales. L'éclatement de la banque centrale unique en un institut d'émission et plusieurs banques commerciales est encore tout récent. Le gouvernement fédéral – et en particulier son ministre ultra-libéral des finances, M. Vaclav Klaus – travaille néanmoins à la création d'un système financier de type occidental avec la création d'un marché des capitaux et la privatisation de banques d'Etat.

La détermination des autorités fédérales, comme la puissance industrielle du pays, attirent à Prague, sinon les capitaux, en tout cas les banquiers étrangers. Côté capitaux, les flux en provenance de l'Ouest restent désespérément faibles. Hormis les 350 millions de dollars apportés par Volkswagen dans Skoda, les investissements *directs étrangers n'ont atteint au* premier semestre 1991 que 20 millions de dollars, d'après la banque centrale. Heureusement, il y a les banquiers ! Le nombre des établissements occidentaux représentés a continué à croître : il est passé de deux avant la révolution de velours (le CCF et la Société générale) à vingt-neuf à la fin juin 1991. Les banques ont ainsi apporté, en capital, 30 millions de dollars.

Des investissements à montant limité

Comme en Hongrie, à côté du Credit Anstalt autrichien et de la City Bank américaine, les Français sont très actifs, mais ils limitent pour l'instant le montant des investissements qu'ils réalisent.

En juin, la Société générale avait ainsi été la première à ouvrir le feu en obtenant de la banque centrale l'autorisation de créer une société mixte, la SGKB, avec la première banque commerciale du pays, la Komercni Banka, installée en Bohême et en Moravie. Avec un capital souscrit en devises de 60 millions de francs (dont 75 % détenus par la Générale), la SGKB, qui emploie déjà une trentaine de personnes et que préside un Français, M. Berger, a démarré son activité de banque pour entreprises, travaillant aussi bien avec les petits businessmen tchèques qu'avec les firmes françaises ou allemandes commerçant avec Prague.

Vendredi 30 août, la BNP et la Dresdner Bank ont présenté, à leur tour, leur nouvel enfant. Après avoir créé, ensemble déjà mais avec un partenaire local, l'OKHB (Banque pour le commerce et le crédit), une banque en Hongrie (*le Monde* du 28 décembre), les deux grands établissements poursuivent leur coopération avec l'ouverture à Prague d'une banque commune (au capital de 15 millions de dollars, détenu à égalité). Avec une vingtaine de personnes au départ, cette banque financera les opérations internationales de ses clients et participera au montage des sociétés mixtes. A l'occasion de la présentation de cette nouvelle banque, M. Bernard Fleury, directeur pour l'Europe de la BNP, a indiqué la création prochaine d'une troisième banque, toujours avec la Dresdner, en Pologne. Troisième dans la course (pour une fois!) le Crédit lyonnais a signé un accord avec une autre banque du pays, la VUB (Banque générale du crédit) installée en Slovaquie. Selon cette convention, les deux établissements préparent la création d'une banque mixte à Bratislava.

Pour l'instant, aucune banque française ne s'intéresse à l'activité de banque pour les particuliers, et cela malgré le souhait des autorités. Les privatisations excitent en revanche davantage l'appétit des *banquiers parisiens. Tous, ou presque*, sont engagés dans la course aux mandats pour conseiller les sociétés privatisables : le CCF, Lazard, la Banexi (groupe BNP), la Générale... Le groupe Suez a créé pour sa part, avec une banque d'Etat, Investicni Banka, une société financière Suezinvesticni, au capital de six millions de francs. Paribas enfin, qui vient d'ouvrir un bureau de représentation à Prague, serait, dit-on, candidat à l'acquisition d'une banque tchèque, la Zivnostenska Banka, une petite banque d'affaires qui a une agence à Londres.

Alors que les banquiers japonais sont totalement absents et que les Allemands sont très discrets, les Français sont donc très actifs à Prague. Beaucoup plus que les industriels. Malgré Campenon-Bernard (Générale des eaux), Gervais-Danone (BSN), ou Pechiney – qui a signé jeudi 29 août un accord pour la création d'une société commune dans l'emballage – les firmes françaises sont encore timides. Elles semblent peu disposées à investir, malgré un rapport très favorable entre le niveau de la productivité du travail et son coût. Le salaire mensuel moyen tourne ici autour de 3 500 couronnes (650 francs). En fait, tout le monde attend le véritable lancement des privatisations. Il est prévu pour cet automne (*le Monde* du 27 août).

ERIK IZRAELEWICZ

Les signes de reprise

• Grande-Bretagne : redressement de la consommation et des exportations

« Le point le plus bas a été atteint ».* Le rapport annuel de l'OCDE sur la Grande-Bretagne est relativement optimiste. Après une très sévère récession entamée à l'été de 1990 (on sait par ailleurs que le PNB aura baissé de 3,5 % en un an), l'économie britannique devrait connaître *« une reprise modérée de l'activité au deuxième semestre de 1991, à la faveur d'un redressement de la consommation et des exportations ».* Son ampleur devrait toutefois être limitée par *« la médiocre situation financière des ménages et des entreprises ».

L'OCDE prévoit une croissance de 0,3 % au second semestre de 1991, puis de 1,9 % au premier semestre de 1992. Ce rythme ne sera pas suffisant pour contenir le chômage, qui devrait croître, pour se stabiliser au milieu de l'année prochaine à 2,6 ou 2,7 millions de chômeurs (contre 2,25 en juin dernier).

D'un point de vue plus structurel, les experts du château de la *Muette* félicitent le gouvernement de Sa Majesté pour les politiques libérales menées depuis plus de dix ans. Les déréglementations des marchés ont conduit le pays à être *« l'un des plus concurrentiels »* parmi la zone OCDE, et les privatisations ont *« atteint leur objectif »*, qui est d'accroître la compétitivité des firmes du secteur concurrentiel (l'OCDE estime difficile de se prononcer sur les privatisations des firmes dotées d'un monopole comme British Telecom).

Mais l'essentiel du travail des économistes cette année a porté sur l'inflation et la formation des salaires, qui constituent le problème central de l'économie britannique. Et le résultat est très critique. L'OCDE estime que toute la politique anti-inflationniste de la fin des années 80, centrée sur le contrôle de la masse monétaire (et appelée stratégie financière à moyen terme), a été un échec. *« Insuffisamment restrictive »*, cette politique n'a pas su empêcher la demande de devenir excédentaire à partir du début de 1987 et de tirer les prix vers le haut. Dans ce contexte de surchauffe, la libéralisation des marchés financiers a eu un effet accélérateur provoquant un fort endettement des ménages qui pèse aujourd'hui sur la reprise.

Changements de comportement

Heureusement, se félicite l'OCDE, le gouvernement a changé de bord en octobre 1990 en rejoignant le mécanisme du SME (système monétaire européen). La politique contre l'inflation passe désormais par le maintien d'une livre stable par rapport à l'écu. Cet exercice est beaucoup plus *« contraignant »*, et l'OCDE en mesure les fruits et croit déceler des *« changements de comportement »* dans les récents accords salariaux signés. Les salaires perdent de leur rigidité et le défaut fondamental de l'économie (une indexation des salaires provoquant des surenchères) serait en train de se corriger. *« Les majorations de salaires se ralentissent lentement, mais l'éventail de hausse va en s'élargissant entre 0 et 12 %. C'est là un profond changement »*, note l'OCDE.

Toutefois les effets positifs de cet ancrage de la livre se heurtent encore à un mauvais fonctionnement du marché du travail qui provient d'autres causes que les salaires : *« Le niveau de qualification de la main-d'œuvre reste faible par rapport aux autres pays européens. »* Le défaut provient du système éducatif dont sortent trop de jeunes qui n'ont pas pu achever leurs études secondaires, déplore l'OCDE, qui conclut : *« Les performances économiques du Royaume-Uni seront en définitive fonction de ses ressources humaines. »*

E. L. B.

Le constructeur japonais crée sa première unité de production en Europe

L'accord entre Mitsubishi, Volvo et l'Etat néerlandais est entériné

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'Etat néerlandais, le suédois Volvo et le japonais Mitsubishi devaient signer, samedi 31 août à La Haye, l'accord entérinant l'entrée du groupe nippon dans le capital de Volvo-Car, anciennement DAF.

Contrôlé jusqu'à présent par l'Etat néerlandais (70 %) et le constructeur suédois (30 %), Volvo-Car sera, à compter du 1er décembre prochain, la propriété conjointe des trois partenaires, qui détiendront chacun un tiers des actions.

Cet accord permet à Mitsubishi de se doter de sa première unité de production en Europe. Il est prévu qu'à partir de 1996, cent mille exemplaires d'un nouveau modèle du groupe japonais sortiront chaque année des chaînes de l'usine Volvo-Car de Borne (sud des Pays-Bas), qui va être agrandie et modernisée.

Du côté néerlandais, les négociations, qui se sont déroulées depuis la signature de l'accord de principe, le 3 mai dernier (*le Monde* des 5 et 6 mai) ont été dominées par la crainte de la direction et des syndicats de Volvo-Car quant à la perte d'autonomie de leur entreprise. Il a finalement été convenu que le dernier constructeur automobile néerlandais conserverait son département « développement » qui emploie sept cents personnes. Organisé en SARL, il gardera la maîtrise intégrale de la conception du modèle devant succéder à la série Volvo 400 développée et fabriquée aux Pays-Bas et il participera à la mise au point de certains éléments de la nouvelle Mitsubishi.

Changement de nom et restructuration

Le département commercial (vente et après-vente), qui emploie actuellement neuf cents personnes, sera pris en charge par Volvo – Suède, qui nommera trois des quatre administrateurs, le quatrième étant un représentant de l'Etat néerlandais avec voix prépondérante. Les syndicats, qui craignaient que les voitures néerlandaises soient désavantagées par rapport aux suédoises, ont obtenu cette garantie, de même que la définition d'un système selon lequel Volvo-Suède sera intéressée à la vente des Volvo-Cars.

Ce montage suédo-néerlandais est, en tout cas, censé empêcher Mitsubishi de scruter de trop près les performances commerciales de ses associés-concurrents. Enfin, la structure de production proprement dite tombera sous la coupe d'une société dont les six postes d'administrateurs seront répartis à égalité entre les actionnaires. *Ces derniers* vont investir au total près de 10 milliards de francs dans Volvo-Car, qui est appelé à changer de nom et à se restructurer : la suppression de 1 500 emplois sur environ 10 000 actuellement a déjà été acceptée par les syndicats. Enfin, il est convenu que l'Etat néerlandais se retirera complètement de Volvo-Car entre 1995 et l'an 2000 et cèdera la moitié de ses titres à chacun des deux autres actionnaires.

CHRISTIAN CHARTIER

• Etats-Unis : forte progression des commandes industrielles

Les commandes passées aux industries américaines ont fait un bond de 6,2 % en juillet, enregistrant, *après un recul de 1,2 %* en juin, leur plus forte augmentation depuis décembre 1970, a annoncé, vendredi 30 août, le département du commerce, ce qui tend à confirmer la bonne santé du secteur manufacturier en dépit de la faiblesse générale de l'économie.

Le département du commerce a annoncé le même jour une progression de 1,2 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques. Il s'agit de la plus forte hausse en plus de trois ans de ce baromètre censé préfigurer la conjoncture des six à neuf mois à venir.

Le bond de l'ensemble des commandes industrielles en juillet a surtout été le fait de la bonne performance des commandes de biens durables, qui ont augmenté de 11,2 %. Il s'agit également du gain le plus important depuis vingt et un an et il s'est révélé être encore plus élevé que la hausse de 10,7 % qu'avaient fait ressortir les estimations préliminaires annoncées la semaine dernière. – *(AFP.)*

Bull supprimera près de 1 000 emplois dans son usine de Belfort

Il ne devrait plus rester, au 1er janvier prochain, que 430 salariés sur les 1 400 que compte encore l'établissement Bull de Belfort, a annoncé la direction de l'usine à l'occasion de la dernière réunion du comité d'entreprise.

Cette annonce, que la direction justifie par une conjoncture défavorable, correspond en fait à un nouvel alourdissement du plan social de l'établissement, présenté en début d'année, et qui devait entraîner la suppression, au 1er janvier, de 700 emplois. La direction a précisé qu'une centaine d'emplois pourraient être toutefois préservés dans divers secteurs de l'entreprise cédés à des repreneurs.

□ **Trois cents licenciements chez National Semiconductor Corp.** – La direction de National Semiconductor Corp. qui emploie 30 000 personnes dans le monde, a annoncé, vendredi 30 août à Santa-Clara (Californie), le licenciement de 200 salariés du service informatique et communication de son siège social californien, ainsi que la fermeture en janvier prochain, d'une usine également installée dans cette ville. Cette fermeture devrait entraîner la suppression d'une centaine d'emplois supplémentaires. – *(AFP.)*

Réduction d'effectifs au siège social d'Automobiles Citroën

La direction d'Automobiles Citroën a précisé, vendredi 30 août, que le comité central d'entreprise, convoqué le 9 septembre prochain, devrait examiner, outre le plan de 1 800 suppressions d'emplois de l'usine de Rennes, un projet de réduction d'effectifs, essentiellement administratifs, concernant son siège social de Neuilly-sur-Seine. Ce plan qui, selon la direction, vise à réduire les frais de structure, devrait entraîner la suppression de 155 postes sur les 3 337 salariés de l'établissement.

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre délégué à l'industrie, a estimé, vendredi 30 août sur *France Inter*, que la mévente de la XM, à l'origine du plan social de l'usine de Rennes, constituait *« une erreur de stratégie »*.

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LEMONDE

Trente-huit nouveaux Hilton dans les prochaines années

Le groupe hôtelier britannique Ladbroke augmente son capital

Le groupe britannique Ladbroke (bureaux de paris, magasins, hôtels, immobilier) vient de lancer une augmentation de capital de 464 millions de livres (4,6 milliards de francs environ) pour réduire son endettement et développer sa chaîne hôtelière Hilton International (150 établissements et 50 000 chambres) rachetée en 1987 pour 1 milliard de dollars.

Sur les six premiers mois de 1991, le bénéfice avant impôts du groupe a plongé de 38 %, tombant à 98,2 millions de livres au lieu de 158 millions pour le premier semestre 1990 : l'immobilier a perdu 12,6 millions de livres, les bureaux de paris ont vu leurs bénéfices baisser de 23 %, à 45 millions de livres. Seuls les hôtels, comme les magasins de bricolage Texas Homecare ont tiré leur épingle du jeu, malgré la crise du Golfe. Les frais financiers ont augmenté de 76 %, atteignant 53 millions de livres.

L'émission de nouvelles actions va permettre de ramener l'endettement du groupe de 62 % à 35 % de ses fonds propres. Elle va aussi permettre *de relancer le développement* de l'hôtellerie : n'ayant pu réaliser toutes les cessions d'hôtels (ou de parts de propriété) prévues à hauteur de 500 millions de livres, Hilton avait dû réduire de moitié ses investissements cette année ; il souhaite ouvrir 38 établissements dans les prochaines années.

□ **Lourdes pertes pour TNT.** – La compagnie australienne de transports TNT, qui vient de passer un accord avec des postes d'Europe et d'Amérique du Nord a perdu 197 millions de dollars australiens (environ 920 millions de francs) sur le dernier exercice (terminé en juin), contre un bénéfice de 140 millions de dollars l'année précédente. Les activités de transport en Australie et en Amérique latine, le service express en Europe ont perdu 189 millions, malgré des bénéfices en Grande-Bretagne, Italie, Espagne. La compagnie aérienne Ansett Transport, détenue conjointement avec News Corp de Ruppert Murdoch est déficitaire de 27,9 millions.

□ **Un nouveau président à Lufthansa.** – M. Juergen Weber, quarante-neuf ans, vice-président du directoire de Lufthansa remplace, le 1er septembre, M. Heinz Ruhnau à la présidence du directoire de la compagnie aérienne allemande. M. Ruhnau présidait celle-ci depuis 1982. Son remplacement par M. Weber a été approuvé le 14 mai dernier par le conseil de surveillance.

La croissance ouest-allemande a été de 4,8 % au deuxième trimestre

L'économie ouest-allemande était toujours en plein essor au deuxième trimestre, avec un taux de croissance du PNB en termes réels (corrigés de l'inflation) de 4,8 %, a annoncé vendredi 30 août l'Office fédéral des statistiques. Cette performance est à comparer aux + 0,8 % de croissance en France durant la même période et au recul de 0,1 % des Etats-Unis.

Les experts s'attendent à un net ralentissement dans la seconde partie de l'année après la hausse des taxes intervenue le 1er juillet. Pour l'ensemble de 1991, l'Allemagne de l'Ouest devrait connaître un taux de croissance de *« 3 % ou un peu plus »* selon M. Moellemann, le ministre de l'économie (contre 4,5 % en 1990). – *(AFP.)*

□ **Crédits à l'URSS : l'Italie pourrait relever les primes d'assurances.** – La SACE, société nationale italienne de garantie des crédits à l'exportation, a indiqué, le 29 août, qu'elle étudiait la possibilité d'un relèvement des primes d'assurances pour les crédits à l'URSS, en raison de risques croissants en Union soviétique. Le directeur de la SACE, M. Antonio Ruberti, a déclaré que les primes d'assurances *« augmenteraient probablement de 0,15 % actuellement à 0,25 % de la valeur de la commande »*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 26 AU 30 AOUT

PARIS

La tête froide

INDICE CAC 40

+ 1,68 %

Les investisseurs ont finalement gardé la *« tête froide »* en suivant les événements d'URSS même si, selon un ex-agent de change, *« la fin du régime communiste à l'Est est une excellente nouvelle pour la Bourse »*. Point d'euphorie comme au lendemain de l'effondrement du mur de Berlin en novembre 1989, et plus d'effroi comme lors de la journée du 19 août quand un quarteron d'apparatchiks a brièvement renversé le numéro un soviétique, M. Mikhaël Gorbatchev. La *semaine a donc été moins agitée* que la précédente et les volumes d'échanges quotidiens, tout en restant importants, se sont réduits de moitié oscillant entre 1,5 et 2,6 milliards de francs chaque jour sur le marché à règlement mensuel.

La progression des valeurs a été de 1,68 % au terme de ces cinq séances et l'indice CAC 40 a terminé la journée de vendredi 30 août à 1 864,26 points. Il s'approche ainsi de son plus haut niveau de l'année (1874,81) atteint le 11 juin dernier. Toutefois, alors que les places new-yorkaise et londonienne ne cessent de pulvériser leurs records *historiques, la Bourse parisienne* est encore loin de son sommet du 20 avril 1990 (2129,82). L'indice CAC 40 n'a d'ailleurs toujours pas retrouvé son niveau d'avant le 2 août 1990 (1960,07), journée durant laquelle l'Irak avait envahi le *Koweït. Aussi de nombreux analystes* affirment que le marché des actions françaises est moins cher que les autres, avec un PER (price earning ratio, rapport du *cours sur le bénéfice par action* en 1991) de 12,8. Tout signe favorable à une reprise est donc bien accueilli pouvant stimuler le marché boursier.

La publication d'indicateurs économiques a été particulièrement abondante et a donc influé *sur le déroulement des séances.* La journée de lundi fut seule à faire exception, le marché vivant alors à l'heure soviétique (+1,09 %). Mardi, l'annonce d'un déficit commercial français en juillet de 4,3 milliards de francs et une aggravation du chômage pour le même mois de 1,6 % concernant désormais 2 763 200 personnes a pesé sur *la tendance (– 0,20 %).*

Mercredi, la révision à la baisse du produit national brut (PNB) américain au deuxième trimestre, revenu à – 0,1 % au lieu d'une progression de 0,4 % initialement annoncée, a relancé le débat sur la reprise aux Etats-Unis. *Cette donnée tend à indiquer* que ce pays n'est pas encore sorti de la récession. Toutefois, cette nouvelle a eu peu d'effets sur le moral des intervenants. Non seulement, ils envisagent une détente des taux d'intérêt, mais ils escomptent aussi une reprise au deuxième semestre. La hausse du CAC 40 mercredi (+ 0,12 %) continua le *lendemain lorsque l'INSEE révéla* que la croissance économique française au deuxième trimestre a atteint 0,8 % après avoir été nulle au cours des trois premiers mois de l'année. Cette nouvelle étonna beaucoup de monde jusqu'au ministre des finances. *« Je pensais que la reprise s'amorcerait à l'automne mais je suis un peu surpris des résultats satisfaisants de ce deuxième trimestre »*, déclarait M. Pierre Bérégovoy au *micro* d'Europe 1. L'événement fut salué par une détente du loyer de l'argent revenu sous *la barre des 9 % et par une* progression des valeurs. Le CAC 40 progressait de 0,63 % avant de revenir finalement à 0,32 % en fin de journée.

Retour des rumeurs

Vendredi, la baisse était de retour, mais brièvement, l'indice CAC 40 redevenant positif (+ 0,35 %) après la publication de l'indice précurseur américain pour juillet (+ 1,2 %) supérieur aux prévisions. Si les séances ont connu des évolutions modestes, leurs déroulements ont révélé toutefois un regain d'intérêt des investisseurs, avec pour preuve la recherche de titres vedettes ou *« blue chips »* comme Michelin et la réapparition en force des rumeurs. Au désengagement éventuel du groupe Maus du Printemps, bruit qui circule depuis les premiers jours d'août, *sont venus s'ajouter* la vente par Schneider de sa participation dans le groupe de BTP Spie Batignolles pour financer l'acquisition de l'américain Square D, et une possible OPA de la Société centrale d'investissement (SCI) contrôlée par MM. *Vernes et Gardini, sur* Beghin Say. Dans chacun des cas, les groupes concernés démentirent les bruits. Jeudi, CMB Packaging était à son tour au centre des discussions. Certains analystes affirmaient que le britannique BTR avait des vues *très sérieuses sur ce groupe* d'emballage, se proposant même de lancer une OPA au prix unitaire de 190 francs par action. Chez CMB, on indiquait cependant que les deux actionnaires principaux, CGIP et le britannique MB-Caradon, détiennent *à eux deux 51 % du capital du* groupe et sont liés par un pacte valable jusqu'en 1999.

Le mystère s'épaissit autour de la CSEE après le franchissement de seuil des 20 % effectué par GLP, groupe spécialisé dans le négoce de vins, qui n'exclut *pas « à l'avenir, soit d'agir en alliance avec d'autres actionnaires, soit la possibilité de céder nos actions »*. Toutefois, cette participation, si elle ne s'est pas renforcée, sera ramenée automatiquement dans les jours prochains à 8,5 % en raison de la dilution provoquée par l'arrivée des nouveaux titres provenant de l'augmentation de capital.

Enfin, avant la rentrée sociale qui s'annonce *« animée »* le syndicat CFTC de la Bourse a tenu à attirer l'attention des pouvoirs publics *« sur la situation catastrophique de l'emploi dans les sociétés de Bourse »*. Constatant après des démarches que la *« mobilisation générale sur l'emploi décrétée par Matignon, relève plus de l'effet d'annonce que de la réalité, et ce dans un secteur largement contrôlé par les établissements nationalisés »*, ce syndicat a décidé d'entreprendre *« dans les jours à venir un certain nombre d'actions visant à inciter les responsables gouvernementaux à passer du discours aux actes »*.

« Comme si nous n'avions déjà pas suffisamment de problèmes », soupirait un dirigeant de société de Bourse à la lecture de ce tract syndical...

DOMINIQUE GALLOIS

NEW-YORK

Sans entrain malgré un record

INDICE DOW JONES

+ 0,11 %

Dominée par les mouvements des taux d'intérêt américains et la publication de statistiques économiques contrastées, Wall Street a fait du surplace (+ 0,11 %), sortant toutefois de sa torpeur pour permettre à l'indice Dow Jones d'inscrire un nouveau record mercredi 28 août à 3 055,23 points. Suspendue la semaine dernière aux bouleversements politiques et économiques en Union soviétique, la Bourse de New-York a reporté son attention sur l'état de santé de l'économie américaine, qui a alternativement montré des signes de faiblesse et de fermeté.

Les dernières statistiques économiques ont révélé notamment un effritement de la confiance des consommateurs aux Etats-Unis en août, une baisse (0,1 %) des revenus des Américains en juillet ainsi qu'un recul (8,5 %) des ventes de logements neufs durant la même période.

Le département du commerce a par ailleurs annoncé une baisse surprise (0,1 %) du produit national brut américain au second trimestre, après une première estimation en juillet faisant état d'une hausse (0,4 %). Ce chiffre, qui a permis à Wall Street de battre un nouveau record en faisant baisser les taux d'intérêt à long terme, a montré que la récession a continué durant la période d'avril à juin au lieu de prendre fin comme les experts le pensaient. L'annonce, vendredi, d'un bond de l'indice composite des principaux indicateurs économiques et des commandes industrielles, en juillet, a fait repartir les taux à la hausse, et réduit les espoirs d'assouplissement de la politique de crédit de la Fed.

Indices Dow Jones du 30 août : 3 043,60 (c. 3 040,25).

	Cours 23 août	Cours 30 août
Alcoa	62 1/2	69 3/8
ATT	39 1/8	39
Boeing	48 5/8	49 5/8
Chase Man. Bank	20 5/8	20 3/8
Du Pont de Nemours	48 3/4	48 1/8
Eastman Kodak	44	43 1/8
Exxon	59	58 1/8
Ford	32	30 7/8
General Electric	74 3/4	75
General Motors	37 7/8	38
Goodyear	37 7/8	38
IBM	94 7/8	96 7/8
ITT	60 3/8	60
Mobil Oil	66 5/8	68 3/8
Pfizer	65	65 1/2
Schlumberger	70 5/8	72 3/4
Texaco	63	63 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	138 1/2	137
Union Carbide	21 7/8	21 1/2
United Tech.	48 7/8	47 7/8
Westinghouse	24 1/4	23 7/8
Xerox Corp	59 1/4	58 3/4

TOKYO

Raffermissement

INDICE NIKKEI

+ 1,2 %

La Bourse de Tokyo s'est raffermie durant la semaine (+1,2 %), les investisseurs effectuant des achats dans l'attente d'une baisse des taux d'intérêt japonais. Le volume moyen quotidien des échanges a baissé, atteignant 232,6 millions d'actions contre 322 millions.

Les investisseurs sont restés prudents jusqu'à vendredi, où la perspective d'une baisse du taux d'escompte par la Banque centrale du Japon (BoJ) les a incité à acheter. Soucieuse de relancer l'économie, la BoJ avait baissé ce taux de 0,5 point pour le porter à 5,5 % au 1er juillet. Certains analystes ont estimé que cette baisse était prévisible dans la mesure où on s'attendait à ce que les Etats-Unis eux-mêmes entreprennent la démarche. Pour d'autres, la banqueroute de la société immobilière de Tokyo Maruko Co., intervenue cette semaine, pourrait obliger les autorités monétaires à lâcher du lest.

La déposition de deux anciens directeurs des maisons de titres japonaises a eu peu d'impact sur le marché. L'ancien président de Nomura Securities Co., M. Setsuya Tabuchi, et celui de Nikko Securities Co., M. Takuya Iwasaki, ont reconnu jeudi, lors d'une session spéciale au Parlement, avoir largement dédommagé certains de leurs bons clients pour des pertes boursières.

Indices du 30 août : Nikkei, 22 335,87 (c.22 065,34) ; TOPIX 1 732,10 (c.1 723,24).

	Cours 23 août	Cours 30 août
Akai	1 050	1 070
Bridgestone	947	947
Canon	1 450	1 490
Fuji Bank	2 580	2 570
Honda Motors	1 400	1 500
Matsushita Electric	1 560	1 640
Mitsubishi Heavy	688	699
Sony Corp.	5 620	5 640
Toyota Motors	1 540	1 520

FRANCFORT

Retour à la normale : + 1,43 %

Le marché francfortois a retrouvé et même largement dépassé cette semaine son niveau d'avant le putsch en Union soviétique. Les événements politiques n'étant plus au premier plan, ont permis le retour à la réalité économique avec l'évolution des prix et les perspectives du déficit budgétaire.

La Bourse de Francfort a également bénéficié de la stabilisation du mark sur le marché des devises et d'une légère détente des taux. Les investisseurs étrangers ont ainsi redécouvert les valeurs allemandes dans une ambiance plus sereine mais, trêve estivale oblige, *dans un volume moins soutenu.* Les échanges, nettement moins fournis que la semaine précédente, où la panique consécutive au putsch de Moscou avait entraîné un nombre d'ordres particulièrement élevé, ont totalisé cette semaine sur les huit places boursières allemandes 19,98 milliards de DM contre 36,11 milliards huit jours plus tôt, et ce au cours de quatre séances.

Indices du 30 août : DAX 1 650,50 (c. 1 627,24) ; Commerzbank 1 928,90 (c. 1905).

	Cours 23 août	Cours 30 août
AEG	188	185
BASF	239,50	250,40
Bayer	275,60	283,50
Commerzbank	251,50	251,80
Deutschebank	649,50	651
Hoechst	240,30	240,20
Karstadt	621,20	627,50
Mannesman	273,80	278,20
Siemens	653	666
Volkswagen	365,20	383

LONDRES

Accalmie : + 0,18 %

Après l'agitation de la semaine précédente sous l'effet du coup d'Etat raté en URSS, les valeurs ont repris leur souffle, avant d'inscrire un nouveau record vendredi 30 août, progressant ainsi modestement de 0,18 % d'une semaine à l'autre. Comme sur les autres places internationales, les investisseurs se sont replongés dans les indices économiques et se sont pris à espérer une reprise de l'activité en Grande-Bretagne. Un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) indiquant que la Grande-Bretagne semblait avoir touché le fond de la récession et un sondage montrant que les travaillistes n'ont plus que quelques points d'avance sur les conservateurs ont confirmé le sentiment du marché. Le volume d'activité est resté faible après un long terme boursier de trois semaines au cours duquel beaucoup de bénéfices ont été engrangés.

Indices « FT » du 30 août : 100 valeurs, 2 645,7 (c. 2 640,7) ; 30 valeurs, 2 079,3 (c. 2 069,3) ; mines d'or 149,5 (c. 162,0) ; fonds d'Etat, 85,96 (c. 85,94).

	Cours 23 août	Cours 30 août
Bowater	6,65	6,90
BP	3,45	3,52
Charter	5,05	5,03
Courtaulds	4,75	4,76
De Beers	27 6	27,37
Glaxo	13,60	13,60
GUS	16,25	16,20
ICI	13,33	13,65
Reuters	8,83	8,91
Shell	5,35	5,27
Unilever	7,62	7,57
Vickers	2,02	2,07

Inquiétude du gouvernement

Forte accélération de l'inflation au Brésil

En dépit de deux plans (Collor I et Collor II) en moins d'un an, destinés à stabiliser l'économie, l'hyperinflation menace de nouveau le Brésil avec un taux d'inflation de 15,2 % enregistré en août, selon l'Indice général des prix du marché divulgué vendredi 30 août à la Fondation Getulio Vargas. La hausse des prix menace à nouveau le pays, elle est passée de 7,5 % en mai à 8,5 % en juin, 13,2 % *en juillet et 15,2 % en août. « La situation est grave et exige des mesures dures, sévères et profondes »*, a affirmé M. Marques, le ministre de l'économie.

Le ministre a ajouté que « l'arsenal des mesures destinées à casser les pressions inflationnistes » n'était pas épuisé avec l'augmentation des taux d'intérêts (823 % par an). Il a menacé d'adopter d'autres instruments de la politique monétaire pour contenir les augmentations des prix. – *(AFP.)*

Actionnaire du Printemps

Maus obtient un prêt de la Chemical Bank pour sa filiale américaine

La chaîne de distribution américaine P. A. Bergner, filiale du groupe suisse de distribution Maus Frères (principal actionnaire du Printemps), a obtenu de la Chemical Bank un prêt de 175 millions de dollars (environ 1 milliard de francs) et une limite de crédit de 250 millions de dollars, a indiqué, vendredi 30 août à Genève, le conseil en relations publiques du groupe Maus.

En début de semaine, alors qu'il se plaçait sous la protection du chapitre 11 de la procédure américaine qui gèle les demandes des créanciers (*le Monde* du 28 août), Bergner avait indiqué qu'il lui manquait 106 millions de dollars pour honorer ses échéances au 12 septembre. Les échéances de Bergner sont toutefois estimées à 800 ou 900 millions de dollars au total. Les difficultés de cette firme entraînent depuis plusieurs semaines une forte spéculation à la Bourse de Paris sur le titre Printemps, les opérateurs s'attendant à ce que la famille Maus se défasse de son paquet de 42,2 % des titres Printemps pour sauver Bergner.

Commerce international

Doublement de l'excédent des comptes courants du Japon en juillet

Les excédents du commerce *japonais continuent d'augmenter.* La balance japonaise des comptes courants a plus que doublé son solde en juillet à 5,04 milliards de dollars (30 milliards de francs) par *rapport au même mois* de l'année précédente, soit la quatrième hausse mensuelle consécutive, a annoncé vendredi 30 août le ministère nippon des finances.

Ce bond s'explique par l'excédent de la balance commerciale qui a atteint 8,64 milliards de dollars (+ 63 %) et qui augmente *depuis dix mois. Les exportations* ont progressé de 10 %, à 25,7 milliards de dollars, le quatorzième mois de progression continue, alors que les importations ont chuté de 5,4 %, à 17,1 milliards de dollars, la quatrième baisse consécutive. – *(AFP.)*

□ **Le club de football autrichien Rapid de Vienne coté en Bourse.** – Pour la première fois en Autriche, un club de football, le Rapid de Vienne, a créé une société anonyme qui sera cotée en Bourse, afin d'assainir ses finances. La nouvelle firme émettra 60 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 schillings (environ 500 francs) au prix d'émission de 1 100 schillings. L'introduction en Bourse est effectuée sous l'égide de *la banque privée autrichienne* Vindobona. Les droits de transfert et de publicité des joueurs représentent les actifs de la nouvelle société. Cette dernière table pour l'année 1991/1992 sur un bénéfice net de 4 millions de schillings (2 millions de francs) qui sera entièrement versé comme dividende aux actionnaires.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 août 1991

Nombre de contrats : 89 502

COURS	ÉCHÉANCES			
	SEPT. 91	DÉC. 91	MARS 92	JUIN 92
Premier	–	–	–	–
+ haut	106,32	106,42	106,40	–
+ bas	106,04	106,16	106,14	–
Dernier	106,06	106,16	106,14	–
Compensation	106,06	106,16	106,14	106,40

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Cours du vendredi au jeudi

	23-8-91	26-8-91	27-8-91	28-8-91	29-8-91
RM	2 756 597	1 628 557	1 949 792	2 156 891	2 735 283
Comptant R. et obl.	3 690 011	3 579 386	3 669 248	3 734 580	2 371 880
Actions	81 877	104 110	110 353	117 503	133 638
Total	6 528 485	5 207 943	5 729 393	9 616 495	9 003 447
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1990)					
Françaises	118	119,3	119,1	119,4	120,1
Étrangères	117,7	118,3	116,9	117,7	120,6

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	26-8-91	27-8-91	28-8-91	29-8-91	30-8-91
(base 100, 28 décembre 1990)					
Général	480,7	483,9	483,7	487,7	486,7
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 853,38	1 849,67	1 851,83	1 857,74	1 864,26

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Majorette	+ 28,6	Galeries Lafay.	– 11,3
CDME	+ 14,4	Concept	– 5,3
Hachette	+ 13,3	Sogenal	– 5,3
Nord Est	+ 11,8	Exor	– 4,7
Compt. Entre.	+ 11,7	Phénix	– 4,3
Redoute	+ 11,3	Matra	– 4
Bis	+ 11,1	Ingenico	– 3,7
Ecco	+ 10,9	Dassault Aviat.	– 3,6
Fives Lille	+ 10,7	GTM entrepose	– 3,4
Spies Bati.	+ 10,3	Sogerap	– 3,1
UFB Locabail	+ 10	Bancaire Cie	– 3,0
Dev. rég. S.-E.	+ 8,8	SFIM	– 2,8
Cetelem	+ 8,5	Berger SA	– 2,8
Marine Wendel	+ 8,3	Auxil. Entr.	– 2,5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsth.	2 125 978	1 237 752 402
ELF-Aquitaine	1 741 563	659 603 411
BSN	372 027	424 060 957
Suez Comp.	1 176 819	412 413 259
Eurot. SA-PLC	8 184 570	402 372 692
Auxil. Entrep.	322 247	386 141 486
Eaux (Gén.)	137 423	337 629 014
LVMH	67 364	298 479 207
Peugeot SA	450 461	284 524 960
Saint-Gobain	602 350	281 097 722
Euro. Dis. SCA	1 948 617	264 507 101
Paribas act. A	581 234	251 002 056
Michelin B	1 721 221	211 946 937
Havas	406 917	211 709 581
Carrefour	100 223	204 573 310

(*) Du vendredi 23 août 1991 au jeudi 29 août 1991 inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23-8-91	Cours 30-8-91
Or fin (kilo en barre)	68 200	66 200
– (kilo en lingot)	68 900	66 200
Pièce française (20 fr.)	388	380
• Pièce française (10 fr.)	390	390
Pièce suisse (20 fr.)	396	380
Pièce latine (20 fr.)	386	375
• Pièce tunisienne (20 fr.)	391	385
Souverain	504	482
• Souverain Elizabeth II	500	490
• Demi-souverain	380	–
Pièce de 20 dollars	2 130	2 100
– 10 dollars	1 020	1 050
• – 5 dollars	582	581
– 50 pesos	2 530	2 520
• – 20 marks	475	476
– 10 florins	404	409
• – 5 roubles	284	275

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde CHAMPS ÉCONOMIQUES

هكذا من الأصل

36 15 LM

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le discrédit des emprunteurs japonais

La déconfiture d'une entreprise immobilière de Tokyo, qui a été confirmée jeudi 29 août, a secoué tout un pan du marché international des capitaux et il est probable que son effet se fera sentir longtemps encore. La société Maruko, dont les actions n'ont jamais étés introduites sur les marchés officiels des Bourses de son pays, avait réussi l'an passé à émettre un emprunt convertible de 150 millions de francs suisses. La transaction avait alors bénéficié d'une assez grande publicité qui avait contribué à son succès. C'était la première opération de ce type à voir le jour depuis le krach boursier japonais du début de 1990, le soutien apporté à la transaction par un grand groupe de banques sous la conduite d'un établissement américain avait d'ailleurs contribué à convaincre les investisseurs de ses mérites. Rapidement, les cours des obligations se sont envolés au-dessus de leur prix d'émission. Aujourd'hui, elles ne valent plus que 5 % de ce prix.

Une des conséquences immédiates de cette affaire a été d'interdire tous les emprunts convertibles japonais qui devaient ces derniers jours être lancés sur le marché international. D'une façon plus générale, elle a accru le discrédit des emprunteurs japonais. Il y a très peu de temps encore, indépendamment de leur qualité, ceux-ci étaient en mesure de se procurer des ressources à des conditions très basses qui jamais n'auraient été consenties à des entreprises européennes. Les Japonais sont maintenant privés de cet avantage dont ils ont très longtemps bénéficié en Suisse comme en Allemagne ou dans une moindre mesure sur le marché de l'eurodollar. Il est permis de croire que cette évolution contribuera à rétablir la concurrence entre l'industrie de notre continent et celle du Japon.

De cela, on ne pourrait toutefois pas se soucier pour l'instant dans les milieux financiers de Tokyo. Au contraire, on se félicite même des répercussions que devrait entraîner la révélation au grand jour des problèmes de la société Maruko. Elle devrait en fait précipiter un abaissement du niveau de l'intérêt auquel les autorités auront à résoudre si elles veulent atténuer les difficultés que connaissent de nombreux secteurs économiques dans leur pays, en particulier celui de l'immobilier.

Une réduction du loyer de l'argent qui serait décidée à Tokyo profiterait également aux tous les grands débiteurs nippons qui s'apprêtent à solliciter le marché international. La plupart des établissements publics, dont les emprunts sont garantis par le Japon ont normalement pour consigne de ne lever des fonds sur un marché étranger que s'ils peuvent le faire à un coût qui ne soit pas plus élevé que s'ils empruntaient en yens.

Un franc pour emprunter, un autre pour investir

Cela fait un moment que plusieurs d'entre eux paraissent hésiter à lancer une opération sur le marché international. Chacun sait qu'ils sont candidats à l'emprunt, mais apparemment ils ne parviennent pas à se décider. S'ils diffèrent ainsi leur apparition, c'est que vraisemblablement ils espèrent obtenir finalement un meilleur résultat, attendant que les rendements aient suffisamment diminué chez eux. Leur prestige a peut-être été terni récemment, ils n'en restent pas moins au nombre des tout premiers débiteurs du monde. Aussi ne manquera-t-il pas de grandes banques internationales pour leur faire atteindre leurs objectifs.

A plus longue échéance, s'il se vérifie que les entreprises industrielles japonaises du secteur privé n'ont plus que difficilement et de façon très sélective accès au marché international des obligations convertibles et de celles munies de warrants, il faut s'attendre qu'un très grand nombre d'entre elles sollicitent le marché des emprunts à taux fixe de type classique. Comme leurs besoins de fonds sont pressants et que ces entreprises vont se présenter en masse, toutes en même temps, ces prochains mois, elles risquent d'avoir à payer le prix fort.

Par ailleurs et pour des raisons opposées, l'attention des spécialistes sur le marché international continue d'être attirée par deux compartiments. Celui du franc français, qui depuis des mois offre des rendements surfaits, attire une foule d'investisseurs. Les emprunteurs étrangers y sont rares alors qu'il sont très nombreux à s'intéresser au franc suisse qui semble au contraire rapporter trop peu. Cette situation ne se corrige que très lentement, ce qui s'explique notament par la politique suivie en matière de changes en France et en Suisse. La valeur extérieure de la monnaie française est très étroitement liée à celle du mark, tandis que le franc suisse ne l'est que de façon très lâche. Le poids des habitudes et la réputation tenace de fermeté de la devise helvétique contribuent également à empêcher que les choses évoluent rapidement.

A terme, à ne considérer que les ravages provoqués par l'inflation en Suisse et les succès remportés sur ce plan en France, on est en droit de prévoir un rapprochement des taux d'intérêt. Plusieurs débiteurs français de tout premier plan s'apprêtent à mettre à profit cette évolution et figurent parmi les candidats à l'emprunt en Suisse.

Pour ce qui est du franc français, la Finlande a remporté un vif succès ces derniers jours en émettant un grand euro-emprunt de 3 milliards dont elle avait confié la direction à la Banque nationale de Paris et à la Caisse des dépôts. D'une durée de dix ans, les obligations sont rémunérées au taux de 9,25 %. Le Trésor d'Helsinki cherche présentement à modeler la structure de sa dette extérieure en fonction du poids des différentes monnaies qui entrent dans la composition du panier de l'écu.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le métal fin chahuté

Plus que le dollar, c'est l'or qui était cette semaine sous les feux de l'actualité. Non qu'il ait subi un regain d'intérêt, les investisseurs ayant depuis longtemps pris l'habitude de ne plus en acheter en période de fortes tensions. Au contraire, les cours du métal fin ont subi une glissade importante entre le jeudi 29 août et le vendredi 30.

Déjà, au cours des séances précédentes, les marchés avaient été perturbés par les interrogations sur la nature du nouveau pouvoir financier en URSS. Au début de la semaine, on apprenait que M. Boris Eltsine avait placé tous les organismes financiers de l'URSS sous contrôle russe. La nouvelle inquiétait les places financières mondiales, qui redoutaient que la Russie ne remette en cause les accords de swaps d'or qui, au cours des derniers mois, lui ont permis de se procurer des devises. Jeudi 29 août, un décret de la présidence russe, pourtant vague, rassurait les opérateurs.

Vendredi, un mouvement de ventes, certainement davantage lié à des facteurs techniques qu'à la situation en URSS, débutait en Asie, et se poursuivait dans la journée sur toutes les autres places. Le cours de l'once d'or avait franchi en baisse le seuil de 350 dollars, et continuait de glisser. Au deuxième fixing de Londres, l'once cotait 347,40 dollars, contre 351,25 dollars la veille, et 353,70 une semaine plus tôt. Des variations journalières au moins aussi fortes ont déjà été enregistrées récemment, mais les cours du métal fin n'étaient jamais tombés aussi bas depuis le mois de juin 1990. Une reprise technique est envisageable au cours des prochaines séances, mais, au-delà, il faudrait des modifications profondes de l'équilibre du marché, et une reprise de la demande industrielle, pour que les cours de l'or retrouvent véritablement le chemin de la hausse.

Calme et prudence

Les cambistes ont, pour leur part, retrouvé un peu de calme, après la semaine particulièrement agitée du putsch manqué en Union soviétique. S'ils continuent à surveiller de près le développement des événements en URSS, ils ont été rappelés aux réalités de l'économie internationale par l'annonce d'une révision en baisse de la croissance du PNB américain au deuxième trimestre. Certes, la modification est minime : alors que le département du commerce avait annoncé + 0,4 % il y a un mois, il rectifie le tir, à – 0,1 %. Cette révision indique cependant que pour le troisième trimestre consécutif, la croissance a de nouveau été négative, entre avril et juin.

La prudence à propos de la sortie de la récession aux Etats-Unis s'impose donc toujours, et de nouvelles diminutions des taux d'intérêt directeurs aux Etats-Unis pourraient affaiblir le billet vert. Celui-ci, qui avait perdu au moins six centimes après l'annonce de la révision du PNB, a regagné un peu de terrain en fin de semaine, d'autant que les opérateurs ont été aussi prompts à réagir à l'annonce d'une forte augmentation de l'indice composite en juillet (+ 1,2 %) qu'ils l'avaient été à interpréter la révision en baisse de la croissance. Au total, la monnaie américaine terminait la semaine à 1,7408 DM et 5,9155 francs dans les cotations officielles européennes, contre 1,7303 DM et 5,8905 francs le 23 août.

Dans le système monétaire européen, peu de changements notables sont intervenus. Le franc se situe toujours en queue, mais la parité avec le mark reste convenable. Malgré les difficultés du débat budgétaire et l'annonce d'une forte remontée du taux de chômage en France en juillet, la monnaie allemande se maintient à moins de 3,40 francs, à 3,3974 francs vendredi au fixing.

F. L.

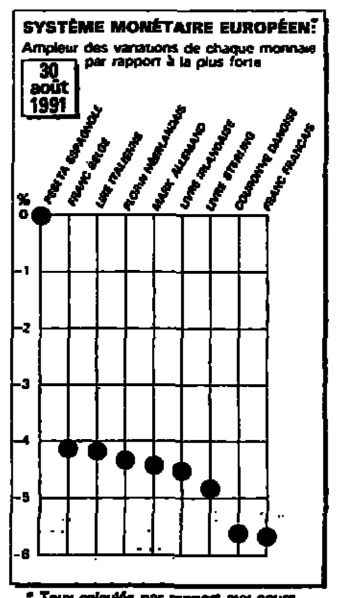

* Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AOUT AU 30 AOUT 1991

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6800	–	16,8634	65,4450	57,2410	2,7855	50,8388	0,0767
	1,6760	–	16,8236	65,3594	57,1428	2,7777	50,7356	0,0765
Paris	9,9624	5,9300	–	388,09	339,44	16,5181	301,47	4,5492
	9,9621	5,9440	–	388,49	339,65	16,5110	301,57	4,5443
Zurich	2,5670	1,5280	25,7673	–	87,4642	4,2563	77,6817	1,1722
	2,5643	1,5300	25,7402	–	87,4285	4,2500	77,6255	1,1697
Francfort	2,9350	1,7470	29,4604	114,33	–	4,8663	88,8155	1,3402
	2,9330	1,7500	29,4414	114,38	–	4,8611	88,7874	1,3379
Bruxelles	60,3120	35,90	6,0540	23,4948	20,5495	–	18,2511	2,7541
	60,3360	36,00	6,0565	23,5294	20,5714	–	18,2648	2,7522
Amsterdam	3,3045	1,9670	33,1703	1,2873	112,59	5,4791	–	1,5090
	3,3033	1,9710	33,1594	1,2882	112,628	5,4750	–	1,5068
Milan	2189,90	1303,50	219,81	853,07	746,14	36,3092	662,68	–
	2192,21	1308	220,0530	854,90	747,43	36,3333	663,62	–
Tokyo	229,91	136,85	23,0775	89,5615	78,3343	3,8120	69,5730	0,1049
	229,53	136,95	23,0400	89,5098	78,2571	3,8041	69,4824	0,1047

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 août, 4,3332 F contre 4,3407 F le vendredi 23 août 1991.

MATIÈRES PREMIÈRES

Mauvaise récolte céréalière en URSS

« La situation est plus grave que prévu : la récolte de céréales sera vraiment mauvaise cette année ». Arkady volsky, conseiller économique de Mikhaïl Gorbatchev, a brossé, jeudi 29 août à Moscou, lors d'une conférence de presse, un tableau particulièrement sombre de l'agriculture soviétique. Pessimisme excessif de la part d'un expert désireux d'obtenir rapidement des crédits occidentaux pour son pays ? Non pas. Car les besoins d'importation soviétiques, évalués à 40 millions de tonnes de céréales par l'office d'Etat Goskomstat, rejoignent peu ou prou les estimations publiées le même jour à Londres par le Conseil international du blé. Selon cet organisme occidental, l'Union soviétique devra importer cette année environ 35 millions de tonnes de céréales. Coût : environ 4 milliards de dollars.

Ces données récentes confirment les pronostics les plus pessimistes des experts occidentaux. Ainsi, dans une étude à paraître ces jours-ci, la BNP chiffre à 33 millions de tonnes les besoins d'importation pour la saison juin 1991-juillet 1992 contre 27 millions de tonnes lors de la campagne précédente. Sur ce total, l'Union soviétique, de son côté, indique que la récolte atteint aujourd'hui 121,5 millions de tonnes, soit 40 millions de tonnes de moins que l'année précédente à la même date.

Baisse des rendements

La campagne 1990-1991, il est vrai, avait été placée sous des auspices particulièrement favorables. La récolte céréalière avait atteint le chiffre record de 232 millions de tonnes contre seulement 195 millions de tonnes attendues en 1991-1992 par le Conseil international du blé. L'agriculture soviétique souffre non seulement du mauvais temps mais, plus grave, d'une baisse continue des rendements depuis dix ans. Selon l'étude de la BNP, le rendement moyen devrait tourner autour de 19 quintaux par hectare pour le blé cette saison, contre 21 quintaux par hectare la saison dernière. A court de devises, les agriculteurs manquent cruellement d'engrais, de matériel voire de carburant pour faire tourner leurs machines. De là, un formidable gaspillage que le manque de capacités de stockage et la désorganisation des circuits de transport et de commercialisation ne font qu'aggraver. Mais les experts sont partagés sur les pertes qui en résultent : leurs estimations varient en effet de 10 % à 30 % des récoltes annuelles de céréales.

Spéculation, marché noir, tonnages détournés par la mafia : ces éléments difficilement quantifiables expliquent les écarts statistiques. En outre, le Goskomstat soviétique relève un fait troublant : depuis le début de la saison, les agriculteurs ont eu largement tendance à stocker leur récolte plutôt que de la vendre à l'Etat, spéculant ainsi sur une flambée des prix. L'an dernier à la même date, ils avaient vendu à l'Etat 43,5 millions de tonnes. Cette année, seulement 27,3 millions de tonnes ont été écoulées auprès de l'office d'Etat. Une différence qui, on l'a vu, ne s'explique pas seulement par la médiocrité de la récolte.

L'éclatement de l'Union soviétique promet en outre de désorganiser encore un peu plus, du moins dans un premier temps, l'agriculture du pays. Véritable grenier à blé avec le quart de la récolte de céréales du pays, l'Ukraine, désormais indépendante, ve devenir la seule République exportatrice. Deviendra-t-elle, du même coup et sans broncher, le client de l'Exportkhleb, l'organisme central en charge, jusqu'à présent, des importations soviétiques ? Basé à Moscou, cet organisme dépendant de l'Union survivra-t-il lui-même aux bouleversements en cours ? Il est encore trop tôt pour le dire.

Seule certitude : les besoins soviétiques seront considérables cette année. Les Etats-Unis ont mis en place au mois de juin un programme d'aide global de 1,6 milliard de dollars sous forme de facilités diverses. Conscient de l'imminence des besoins, Washington a annoncé en début de semaine le déblocage anticipé d'une partie de ces crédits qui n'auraient dû être utilisés qu'à l'automne. Un gest qui satisfait à la fois Moscou et... les agriculteurs américains, dont George Bush entend bien gagner les faveurs à l'approche de l'élection présidentielle.

PATRICK SERVAIN

PRODUITS	COURS DU 30-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 366 (+ 19) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 284 (+ 4) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 980 (– 125) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	280 (– 5) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	525 (+ 15) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 038 (+ 11) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	310 (+ 11) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	249 (=) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	190 (+ 8,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La belle santé des obligations

Le marché américain a été cette semaine dopé par l'annonce d'une révision en baisse de la croissance du PNB au deuxième trimestre. Celle-ci permet de penser que la Réserve fédérale assouplira sa politique du crédit bien qu'aujourd'hui les opérateurs doutent que la décision soit prise avant la publication des prochaines statistiques du chômage, le 6 septembre prochain.

Les obligations américaines ont enregistré, au cours des dernières séances, une belle hausse tempérée, il est vrai, par l'annonce vendredi 30 août d'une progression de 1,2 % de l'indice composite en juillet. Jeudi 29 août, le rendement de l'emprunt phare à trente ans 8,125 % tombait à 8,01 %, son plus bas niveau de l'année, alors qu'il atteignait 8,13 % vendredi 23 août. Vendredi, à la veille du long week-end du Labor Day, le marché baissait un peu, et le trente ans terminait à 8,07 %.

La bonne tenue du marché américain a permis un déroulement satisfaisant de l'adjudication de titres à deux et cinq ans, mardi et mercredi. Pourtant, le marché était particulièrement nerveux, à la veille de cette première opération du Trésor depuis la révélation du scandale de la firme Salomon Brothers, accusée d'avoir acheté, lors d'adjudications précédentes, davantage de titres que la part qui lui avait été attribuée par les autorités monétaires. Salomon, qui a in extremis préservé sa possibilité de participer aux adjudications du Trésor, a effectivement acheté des titres lors de l'opération de cette semaine, ramenant une certaine sérénité dans le petit monde des opérateurs sur titres du Trésor.

La diminution des taux à long terme américains, qui se confirme de semaine en semaine, est une bonne nouvelle qui mérite d'être saluée. D'autant que les perspectives de besoins de financement accrus en Europe de l'Est et en URSS rendent un assouplissement mondial du crédit extrêmement souhaitable. Au Japon et en Grande-Bretagne, les autorités monétaires paraissent aujourd'hui de plus en plus disposées à diminuer le loyer de l'argent, laissant l'Allemagne chaque jour plus isolée dans la conduite d'une politique monétaire très stricte. A Londres, une nouvelle diminution du taux de l'escompte, fixé actuellement à 11 %, ne surprendrait personne, surtout à l'approche de la tenue d'élections générales. A Tokyo, trois grandes banques ont annoncé mardi 27 août une diminution de 0,2 % de leur taux de base, ramené à 7,5 % et, malgré les affirmations des autorités monétaires, un assouplissement du taux de l'escompte n'est pas à exclure.

La semaine des banques

Quant à Paris, on ne sait encore quelles surprises, bonnes ou mauvaises, réservera la rentrée, mais le ministère des finances n'abandonne pas son objectif de baisse des taux. La légère remontée du franc sur les marchés des changes est un signe encourageant. Partout, les taux courts se sont détendus, celui au jour le jour passant au-dessous de la barre de 9 %, consolidant ses acquis de la semaine précédente malgré la ponction de 20 milliards de francs de liquidités effectuée par la Banque de France lundi 26 août.

Sur le marché primaire, la semaine a été marquée par une flopée d'emprunts des banques, les uns syndiqués (La Hénin, Paribas, BRED), les autres placés dans les réseaux (BNP, Société générale, Crédit lyonnais). A noter que le Crédit agricole a été très présent sur le marché des émissions ces derniers mois et vient de lever, avec plusieurs jours d'avance sur le calendrier, 2,4 milliards de francs en deux tranches. La première, à huit ans, était assimilable à un emprunt antérieur et portait un taux d'intérêt de 9,20 % (9,36 % actuariel). La seconde, à dix ans, valait également 9,20 % pour 9,40 % actuariel. Un emprunt Finansder est déjà annoncé pour la semaine prochaine.

Les prochaines séances promettent d'être particulièrement intéressantes sur la place française. Tout d'abord, le Trésor a annoncé, pour le mardi 3 septembre, une adjudication de 400 à 500 millions d'écus sur la ligne 8,50 % mars 2002. Il s'agit de la première opération en écus effectuée depuis mai dernier, sur une tranche créée en avril. Ensuite, l'adjudication mensuelle d'OAT aura lieu jeudi 5 septembre. Le montant à émettre n'a pas été révélé, mais, ajouté à la tranche en écus, les emprunts de l'Etat dépasseront vraisemblablement 10 milliards de francs en l'espace de quelques jours. Le MATIF devrait conserver, au cours des prochaines séances, ses niveaux très élevés atteints cette semaine. Vendredi, le contrat notionnel échéance septembre clôturait à 106,06, non loin de ses plus hauts niveaux de la semaine et plus haut que vendredi dernier (105,68).

FRANÇOISE LAZARE

3615 LM
Le service télématique expert de l'emploi des cadres

L'HERMÈS Editeur
Tél. (1) 46 34 07 70
L'essentiel sur
TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION
par André BRIGAND et Jacques OBADIA
Diffusion MEDILIS SA
9 rue Séguier 75006 PARIS

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

هكذا من الأصل

Le Monde

Des perturbations limitées

Grève de personnel au sol à Orly

Une partie du personnel au sol de l'aéroport d'Orly, chargé du stationnement des avions et de l'attribution des salles d'embarquement (70 personnes environ), a entrepris une grève le samedi 31 août jusqu'au lundi 2 septembre, à l'appel du Syndicat autonome du personnel des aéroports de Paris.

Cette grève perturbe l'affichage des vols, des salles d'embarquement et de la livraison des bagages, surtout pour les compagnies étrangères (Americain Airlines, Delta, Ibéria, TAP, Olympic Airways, Pakistan Airlines, Royal Air Maroc, Tunis Air notamment) : Air France et Air Inter (à Orly-ouest), ont leur propre personnel. Samedi matin, cependant, *les perturbations ont été limitées*, malgré l'afflux de passagers grâce aux tableaux noirs manuels mis en place et aux annonces sonores. Les revendications du syndicat concernent *les conditions de travail* et les qualifications.

L'ESSENTIEL

VOYAGE AVEC COLOMB

29. Le conquérant oublié 2

ÉTRANGER

Le retour de M. Altamirano au Chili
Fin d'exil pour le dernier dirigeant « historique » de la gauche 5

Le « fleuve » du colonel Kadhafi
Un projet grandiose et incertain *pour canaliser l'eau du désert* .. 6

POLITIQUE

La réforme des modes de scrutin
M. Mauroy propose une concertation de tous les partis 7

L'offensive de l'opposition
M. Giscard d'Estaing estime que le pouvoir actuel est condamné..... 7

SOCIÉTÉ

Affaire Bakhtiar
Position délicate de la Suisse..... 8

Saut en longueur
L'envolée historique de Mike Powell 9

CULTURE

Chez les peintres
Vincent Corpet ou l'obsession du regard 10

HEURES LOCALES

• Les banlieues ont pris des *vacances* • Le *Limousin plaide* pour l'union libre • L'Alsace compte les guérites • Sauver les eaux de la Dordogne....... 13 et 14

ÉCONOMIE

Les signes de reprise
Aux Etats-Unis forte progression des commandes industrielles... 15

Les banquiers français en Tchécoslovaquie
Une filiale de la BNP à Prague 15

Revue des valeurs 16

Crédits, changes, grands marchés 17

Services

Abonnements 8
Carnet 12
Météorologie 12
Mots croisés 12
Radio-Télévision 12
Spectacles 11

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1991 a été tiré à 516 081 exemplaires.

L'université d'été de la communication

M. Kiejman propose une concertation pour assouplir la réglementation télévisuelle

Ce n'était pas un *« discours-programme »*, avait affirmé, d'emblée, M. Georges Kiejman. Tout juste quelques *« convictions simples »* que le ministre délégué à la communication voulait faire partager aux participants de l'Université d'été de Carcans-Maubuisson, qui se terminait vendredi 30 août. Ce fut un discours offensif, une véritable contre-attaque après les *récentes critiques des chaînes* privées à l'égard du gouvernement. Sans rien céder sur les principes, M. Kiejman fit de l'assouplissement de la réglementation télévisuelle une priorité à côté du redressement de l'audiovisuel public.

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyé spécial

Il fallait calmer le jeu. Et sortir de l'invective. Au PDG de la 5 qui qualifiait la télévision française de *« sinistrée »*, à celui de TF 1 qui dénonçait les *« réglementations perverses »*, à M 6 qui critiquait les propos de M. Jack Lang sur la chaîne en trop, M. Kiejman répondit en fustigeant leurs divisions et l'uniformité de leurs programmes, véritable source *« d'abrutissement civique »*. *« Ne comptez pas sur moi*, affirma le ministre, *pour supprimer toute réglementation et donner aux loups la liberté de dévorer l'agneau. Mais je suis prêt à rechercher une réglementation mieux adaptée, qui tienne compte de nos engagements internationaux, et notamment communautaires, de la nécessité pour chacun d'atteindre un équilibre de la communication et qui prenne aussi en compte les ambitions culturelles de la France. »* L'ouverture était faite. Il restait à en fixer les bornes, les modalités et le calendrier.

M. Kiejman précisa d'abord qu'il n'était pas question d'autoriser de nouveaux secteurs économiques (la distribution notamment) à faire de la publicité à la télévision : *« Le régime actuel assure une répartition équilibrée de la ressource publicitaire entre la presse écrite et les médias audiovisuels. »* Il signifia ensuite à TF 1 qu'il n'était pas prêt à renoncer à l'engagement pris par la chaîne de ne pas pratiquer plus d'une coupure publicitaire dans les œuvres audiovisuelles : *« Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites. »* Il demanda enfin que l'adaptation de la réglementation ne fasse pas l'objet d'amendements parlementaires improvisés.

S'affranchir du ministère de la culture

Puis le ministre invita auteurs, producteurs et diffuseurs à travailler avec lui, dès la semaine prochaine, à assouplir les textes de la façon la plus consensuelle possible. Soulignant notamment qu'on *« ne pouvait moralement accepter »* qu'aient été investis sans résultat 20 milliards de francs dans la télévision par câble, M. Kiejman souhaita, d'ores et déjà, que soit réécrit le projet de décret sur ce sujet. Projet de décret défendu jusqu'ici avec beaucoup de conviction par le ministre de la culture. Les dés ont donc été jetés. Après plusieurs mois de retenue, le ministre délégué à la communication a choisi de voler de ses propres ailes, de se démarquer de *« son ami Jack Lang »* et de s'affranchir, au nom des *« grands équilibres »* dont il fut le chantre, de la tutelle du ministre de la culture.

Ayant accompli les gestes d'ouverture que le secteur privé attendait de lui, le ministre de la communication se devait de rassurer l'audiovisuel public sur son avenir. *« Je suis très conscient*, souligna M. Kiejman, *que parfois, au sein même des milieux les plus proches du gouvernement, le service public n'apparaît pas comme une évidence majeure. Certains seraient tentés de le gérer comme une charge sociale ; un problème de plus à régler, hérité de l'ancienne ORTF (...) Le secteur public de l'audiovisuel est, au contraire, une chance, un moyen social extraordinaire de réduire l'inégalité entre ceux qui n'ont accès à la culture, à l'information, au divertissement qu'à travers l'écran de télévision et ceux qui, outre ces écrans, disposent du livre, du concert, du théâtre et de la culture déjà héritée de leurs parents. »*

Invoquant ce que Jules Ferry avait fait jadis pour l'école, M. Kiejman a souhaité que l'Etat fasse beaucoup plus en 1993 que le projet de budget actuellement en préparation ne le prévoit pour 1992 (+ 13 % pour le budget global et + 14 % pour les financements d'origine publique). Le ministre de la *communication* s'est donc fixé pour l'an prochain de nouvelles frontières : une *« véritable hausse de la redevance qui tranche sur la stagnation de ces dernières années »*, le remboursement total par le budget de l'Etat des exonérations de redevance (2,5 milliards de francs), ainsi que l'attribution à son ministère du pouvoir de répartition des recettes entre les entreprises de l'audiovisuel. De nouveaux objectifs qui apparaissent aujourd'hui comme autant de déclarations de guerre au ministère des finances, gardien de l'orthodoxie économique et financière.

PIERRE-ANGEL GAY

Arrêts de travail à Antenne 2, mobilisation à FR 3

Le plan Bourges à l'heure des conflits

L'ultime concertation prévue par les textes n'a rien donné : quatre syndicats d'Antenne 2 appellent à une grève illimitée à partir du lundi matin 2 septembre pour protester contre les 370 suppressions d'emploi prévues par la direction de la chaîne. A la CFDT et au Syndicat national des journalistes (SNJ), dépositaires du préavis de grève, se sont joints les syndicats CGT de journalistes (SNJ – CGT) et de techniciens (SNRT). Ces derniers ont en effet retiré leurs mandats syndicaux aux représentants de la CGT Antenne 2, syndicat d'entreprise qui n'est pas reconnu par la Fédération CGT de l'audiovisuel, et qui avait, avec la CFTC, la CGC et FO, approuvé les mesures sociales du plan de la direction.

Le syndicat des journalistes FO soutient également la grève, désavouant ses représentants dans l'entreprise et estimant que *« ces licenciements et suppressions d'emploi ne sont pas négociables par des organisations syndicales qui se respectent »*.

Reprise en main politique ?

Alors que 370 suppressions d'emploi sont prévues – les personnes concernées ont commencé à être averties individuellement – 269 demandes de départ volontaire ont été enregistrées, dont 125 en préretraite. Mais les syndicats dénoncent les pressions exercées depuis des semaines sur les salariés dont l'emploi est supprimé, pour les inciter à « toucher leur prime » de départ volontaire. Ils mettent en cause un affaiblissement grave des moyens de l'entreprise – par exemple, la suppression d'un cinquième des cameramen, alors qu'Antenne 2 a déjà presque moitié moins de caméras que TF 1 – et s'inquiètent d'une possible remise au pas de la rédaction à l'occasion du plan.

La grève d'Antenne 2 marque l'entrée dans la période des conflits du « plan Bourges » pour la télévision publique. Elle aura donc aussi valeur de test pour FR 3. Son comité central d'entreprise, réuni vendredi 30 août, a continué l'examen du plan prévoyant *486 suppressions d'emploi*, qui pourraient se traduire par une centaine de licenciements. Les syndicats, unis et mieux implantés qu'à Antenne 2 – FR 3 n'a-t-elle pas mené *trois* grèves importantes depuis trois ans ? – dénoncent un plan de reprise en main politique, qui met en cause le rôle régional de la chaîne, et observent que son déficit est purement comptable.

Une série de comités doivent se tenir en septembre dans les vingt-cinq bureaux de FR 3 pour examiner le plan. A cette occasion, les syndicats entendent défendre leur conception de la décentralisation et sensibiliser aussi bien le public que les élus locaux.

M.-C. I.

□ **Suicide à la tour Montparnasse à Paris.** – Un homme s'est suicidé vendredi 30 août à Paris en se jetant du cinquante-neuvième étage de la tour Montparnasse, haute de plus de 200 mètres. Il a escaladé d'importantes protections anti-suicides, notamment de hauts grillages qui entourent la terrasse. Son identité n'a pas été révélée.

L'entrée des étrangers en France

Un décret renforce les conditions de délivrance des certificats d'hébergement

Le *Journal officiel* a publié samedi 31 août le décret renforçant *les conditions de délivrance des certificats d'hébergement*, nécessaires aux étrangers pour entrer sur le territoire français.

Ce décret autorise notamment le maire de la commune concernée à faire procéder à des vérifications sur les conditions réelles d'hébergement : *« Lorsque, après examen du certificat d'hébergement et des pièces justificatives, le maire a un doute sérieux sur la réalité des conditions d'hébergement, il peut saisir l'Office des Migrations internationales afin de faire procéder à des vérifications sur place »*, stipule le texte. Le certificat d'hébergement doit préciser l'identité de son auteur, son adresse personnelle et l'identité du bénéficiaire, *ainsi que* l'éventuel lien de parenté entre les deux. S'il s'agit d'un ressortissant étranger accueillant un autre étranger, le premier doit être *« obligatoirement »* titulaire d'un titre de séjour en règle (carte de séjour, carte de résident...), souligne le décret.

« Le certificat d'hébergement doit être revêtu du visa du maire de la commune de résidence du signataire après vérification par le maire de l'exactitude des mentions qui y figurent », précise-t-il encore.

Le renforcement des conditions de délivrance du certificat d'hébergement s'inscrit dans le cadre des mesures annoncées le 10 juillet par le premier ministre, Mme Edith Cresson, pour lutter contre l'immigration clandestine et les « faux séjours touristiques ».

□ ***Un arrêté préfectoral d'expulsion annulé par le tribunal administratif de Lyon.*** – Le tribunal administratif de Lyon a annulé, *vendredi 30 août*, un arrêté du préfet du Rhône concernant la reconduite à la frontière de deux étudiants en mathématiques de nationalité malgache. Le tribunal a en effet estimé l'arrêté illégal.

Après l'« incident » sur l'île de Boubiane, au Koweït

Le Conseil de sécurité lance un avertissement à l'Irak

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Le Conseil de sécurité a décidé, vendredi 30 août, de demander au secrétaire général de l'ONU de lui remettre dans les prochains jours un rapport complet sur *« l'incident le plus sérieux depuis la fin de la guerre »* : le raid qui, selon les autorités koweïtiennes, a été mené le 28 *août par des Irakiens sur l'île* de Boubiane, appartenant à l'émirat et revendiquée depuis des années par Bagdad. Adoptant une position dure à l'égard de l'Irak, la délégation britannique, soutenue par celle des Etats-Unis, a repris la version koweïtienne des faits en déclarant que les Irakiens avaient débarqué sur l'île *« sans doute pour s'y emparer de matériel militaire laissé sur le champ de bataille »* après leur défaite et leur repli du Koweït.

Bagdad *continue de nier toute* responsabilité et a affirmé se conformer totalement à l'ensemble des directives du Conseil sur le cessez-le-feu. Pour le chargé d'affaires irakien à l'ONU, M. Sabah Talat Kadrat, il ne peut s'agir que d'incidents *« dus à des éléments incontrôlés »*.

En raison de mauvaises conditions climatiques, la mission d'observation des Nations unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK), qui ne dispose pas de pouvoirs de police, n'a pas été encore en mesure de confirmer la totalité des faits rapportés par le Koweït. Mais le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de l'Equateur, M. Jose Ayala Lasso, a convoqué M. Talat Kadrat, pour exprimer sa préoccupation devant la répétition d'incidents imputés à l'Irak le long de la frontière de ce pays avec l'émirat. M. Ayala Lasso a déclaré : *« L'Irak est responsable de tout ce qui se passe dans son territoire et depuis son territoire. »*

SERGE MARTI

□ **La France préside le Conseil de sécurité de l'ONU.** – L'ambassadeur de France auprès de l'organisation des Nations unies, M. Jean-Bernard Mérimée, devait prendre dimanche 1er septembre, la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Les cinq *membres permanents* et les dix non-permanents, assurent à tour de rôle, pendant un mois, la présidence du Conseil. – *(Reuter.)*

Fermé par un décret du président du Khazakstan

Le centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk était très contesté

Le centre d'essais nucléaires militaire soviétique de Semipalatinsk, fermé par décret jeudi 29 août par le président du Khazakstan, M. Noursoultan Nazarbaev (*le Monde* du 31 août), faisait l'objet de vives controverses entre le pouvoir central et la population locale. Il avait temporairement cessé d'être utilisé par l'armée, l'année dernière, et sa fermeture définitive était envisagée pour 1993.

Un peu plus grand que celui des Etats-Unis, au Nevada, le centre d'essais de Semipalatinsk étend ses *18 500 km²* dans la steppe *kazakhe* jusqu'aux contreforts du massif du Digilen. C'est de la « cité interdite » de Kourtchatov toute proche, où vivent scientifiques et techniciens, que, le 29 août 1949, Béria observa les premiers essais, ainsi qu'Andreï Sakharov, responsable de la première bombe thermo-nucléaire. Depuis, 467 essais ont été effectués sur le polygone de Semipalatinsk, dont 124 dans l'atmosphère et 343 sous terre.

Ce sont les premiers, arrêtés en 1963, après l'accord international les interdisant, qui ont le plus pollué les régions environnantes. Selon une commission de scientifiques de haut niveau comprenant des Kazakhs, les retombées radioactives ont surtout affecté les populations de villages dans un rayon de 100 km à 150 km autour du polygone. Plusieurs dizaines de milliers d'habitants ont subi ces retombées de plein fouet, les doses reçues ayant pu atteindre jusqu'à 165 rems cumulés (la dose acceptée pour les populations se situe aujourd'hui, selon les critères internationaux, à 0,5 rem par an).

Faute de statistiques précises, (une partie des archives secrètes sur les radiations aurait disparu mystérieusement), il est difficile d'avancer des chiffres. Mais *« le taux d'enfants anormaux est de 2 à 2,5 fois plus élevé dans cette partie du Kazakhstan que pour le reste du territoire »*, affirme M. Normandjabal, directeur du Centre de réhabilitation médicale des enfants de Semipalatinsk. Le gouvernement du Kazakhstan a déjà évalué à quelque 5 milliards de roubles le montant des indemnités qui devraient être versées par le gouvernement central de l'Union.

Les Soviétiques vont désormais devoir se replier sur le « polygone du Nord », dans l'archipel de la Nouvelle-Zemble. Installé en 1954, au-delà du cercle arctique, il a servi déjà à 132 essais, dont 42 souterrains. Mais l'existence de cet autre site est aussi fortement contestée par les populations de la région d'Arkhangelsk. Et le président russe, M. Boris Eltsine, s'était prononcé il y a quelque temps, lors d'un voyage dans le nord de la Russie, pour sa fermeture. – *(AFP.)*

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18h30
FRANÇOIS LEOTARD
en direct sur RTL
animé par Henri MARQUE
avec André PASSERON et Daniel CARTON (le Monde)
Isabelle TORRE et Pierre-Marie CHRISTIN (RTL)

هكذا من الأصل